



**Rapport déposé dans le cadre
de la Loi sur les établissements
d'enseignement de niveau
universitaire**

2019-2020

Octobre 2020

Le 30 octobre 2020

Madame Debbie Gendron
Directrice de l'enseignement et de la recherche universitaires
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 18^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Madame la Directrice,

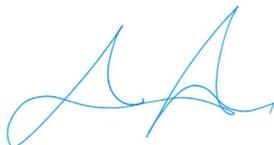
Conformément à l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire, je vous transmets, comme demandé dans la lettre de monsieur Simon Bergeron du 10 juillet 20, le rapport de l'Université du Québec (siège social) présentant les informations suivantes pour l'année financière 2019-2020 :

- les états financiers (pages 1 à 4 et annexes 1 à 4 du Système d'information financière des universités);
- l'état du traitement du personnel de direction;
- un rapport sur la performance et sur les perspectives de développement suivi des grilles des indicateurs du siège social et du réseau de l'Université du Québec.

L'Université du Québec vient en appui aux dix établissements du réseau dans leur mission d'enseignement, de recherche et création, et de service aux collectivités. Nous espérons que ce rapport, en plus de répondre aux exigences de la Loi, permettra également au lecteur de percevoir l'ampleur et la richesse des interactions qui unissent les établissements du réseau, ainsi que leurs personnels, entre eux, de même que l'engagement du personnel du siège social envers le projet collectif qu'est l'Université du Québec.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,



Johanne Jean

p. j.

Université du Québec (Siège social)

Systeme d'information financière des universités 2019-2020

2020-09-30

Responsable des ressources financières

Date

Université du Québec (Siège social)
Système d'information financière des universités 2019-2020

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
ÉTATS FINANCIERS	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	1
ÉTAT DES PRODUITS	2
ÉTAT DES CHARGES	3
ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS	4
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	ANNEXE
ANNEXE 1 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	1
ANNEXE 2 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	2
ANNEXE 3 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	3
ANNEXE 4 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	4
ANNEXE 5 : CONCILIATION SUBVENTION MELS	5
ANNEXE 6 : AJUSTEMENTS APPORTÉS À LA SUBVENTION MELS	6
ANNEXE 7 : PRODUITS REPORTÉS	7
ANNEXE 8 : AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE	8
ANNEXE 9 : DÉTAIL AUTRES ACTIFS-PASSIFS	9
ANNEXE 10 : DÉTAIL AUTRES PRODUITS-CHARGES	10
ANNEXE 11 : REDRESSEMENTS DES SOLDES DE FONDS	11
ANNEXE 12 : AVANCES ET INTERFONDS	12
ANNEXE 12A : INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES VIREMENTS INTERFONDS	12A
ANNEXE 13 : ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES	13
ANNEXE 14 : AVANTAGES SOCIAUX	14
ANNEXE 15 : DÉPENSES TERRAINS-BÂTIMENTS	15
ANNEXE 16 : DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS	16
ANNEXE 17 : SALAIRE MOYEN PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL	17
ANNEXE 18 : FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES (FIO)	18
ANNEXE 19 : INFORMATION POUR L'ANALYSE DE LA CONDITIONNELLE	19
ANNEXE 20 : NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUX ANNEXES	20

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	4 945 691	0	856 175	0	0		5 801 866	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	0	0	0	0	0		\$	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	0	0	8 903 836	0	0		8 903 836	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	116 486 611	---	---	---	---		116 486 611	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	0	---	---	---	---		\$	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	1 005 627	14 745	869 331	0	0		1 889 704	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	218 409	0	0		218 409	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	0	444 099	1 337 335	0	0	(1 781 435)	(0)	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	24 346	0	0	0	0		24 346	10
11	Stocks (075)	s/o	0	0	---	0	0		\$	11
Total de l'actif court terme			122 462 275	458 844	12 185 087	\$	\$	(1 781 435)	133 324 772	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0	0		\$	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	0	0	0	0	0		\$	13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0		\$	14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	12 377 891	0	0	0	0		12 377 891	15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	0	0	349 776	0	0		349 776	16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	0	0		\$	17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	81 144 196	---	---		81 144 196	18
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	917 266 565	---	---		917 266 565	19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	0	0	0		\$	20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0		\$	21
22	TOTAL DE L'ACTIF		134 840 167 \$	458 844 \$	1 010 945 624 \$	- \$	- \$	(1 781 435) \$	1 144 463 200 \$	22

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
PASSIF										
Passif à court terme										
23	Découvert de banque (201)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	0	0	126 513 671	0	0		126 513 671	\$ 24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	0	---	---	---	---			\$ 26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	2 119 705	0	---	0	0		2 119 705	\$ 27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	---	0	0			\$ 28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	118 249 433	0	22 768 422	0	0		141 017 855	\$ 29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	57 550	458 845	---	---	0		516 395	\$ 30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	101 896 306	0	0		101 896 306	\$ 32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	1 781 435	0	0	0	0	(1 781 435)	(0)	\$ 33
Total du passif à court terme			122 208 123	458 845	251 178 399	\$	\$	(1 781 435)	372 063 932	
Passif à long terme										
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	4 570 000	0	0	0	0		4 570 000	\$ 34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	742 012 904	0	0		742 012 904	\$ 35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	0	884 972	---	---		884 972	\$ 37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	10 726 802	0	0		10 726 802	\$ 38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	10 891 644	0	0	0	0		10 891 644	\$ 39
TOTAL DU PASSIF			137 669 767 \$	458 845 \$	1 004 803 077 \$	- \$	- \$	(1 781 435) \$	1 141 150 254 \$	40
SOLDES DE FONDS										
41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	12 993 745	(1)	937 761	0	0		13 931 505	41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	0	0			\$ 42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(15 823 346)	---	---	---	---		(15 823 346)	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---			\$ 44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	0	---			\$ 45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	5 204 787	---	---		5 204 787	46
TOTAL DES SOLDES DE FONDS			(2 829 601) \$	(1) \$	6 142 548 \$	- \$	- \$	- \$	3 312 946 \$	47
48 TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS			134 840 166 \$	458 844 \$	1 010 945 624 \$	- \$	- \$	(1 781 435) \$	1 144 463 200 \$	48

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	0	---	---	---	---		\$ 1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	0	---	---	---	---		\$ 2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	s/o	0	---	---	---	---		\$ 3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	s/o	0	---	---	---	---		\$ 4
5	Droits de scolarité des étudiants dérèglementés (406)	s/o	0	---	---	---	---		\$ 5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	s/o	0	---	---	---	---		\$ 6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	0	---	---	---	---		\$ 7
8	Cotisations des étudiants (455)	s/o	0	---	---	---	---		\$ 8
9	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	s/o	9 918	---	---	---	---		9 918 9
10	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	s/o	0	---	---	---	---		\$ 10
11	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		9 918						9 918 11
12	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	17 214 680	450 000	28 725 525	---	---		46 390 205 12
13	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	s/o	80 000	(92 421)	0	0	0		(12 421) 13
14	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 14
15	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	s/o	9 537 268	0	3 224 838	0	0		12 762 106 15
16	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	0	---	---		\$ 16
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:									
17	Ministère (530)	s/o	---	---	(540 498)	---	---		(540 498) 17
18	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	0	---	---		\$ 18
19	Gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	0	---	---		\$ 19
20	Autres (533)	s/o	---	---	33 384	---	---		33 384 20
21	TOTAL DES SUBVENTIONS		26 831 948	357 579	31 443 249				58 632 776 21
22	Intérêts et dividendes (435)	s/o	(1 393 709)	0	0	0	0		(1 393 709) 22
23	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 23
24	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	0	0	0	---	0		\$ 24
25	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 25
26	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	0	0	0	0	0		\$ 26
27	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 27
28	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	0	---	---		\$ 28
29	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	0	---	---	---	---		\$ 29
30	Ventes externes (460)	s/o	10 875 568	15 000	0	---	0		10 890 568 30
31	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	483 285	0	0	0	0		483 285 31
32	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		9 965 144	15 000					9 980 144 32
33	TOTAL DES PRODUITS		36 807 011 \$	372 579 \$	31 443 249 \$	- \$	- \$	- \$	68 622 839 \$ 33

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7		
1	Masses salariales									1	
2	Direction	s/o	3 958 625	39 429	---	---	---		3 998 054	2	
3	Gérance	s/o	0	0	---	---	---		\$	3	
4	Enseignants-chercheurs	s/o	0	0	---	---	---		\$	4	
5	Chargés de cours	s/o	0	0	---	---	---		\$	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	0	0	---	---	---		\$	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	0	0	---	---	0		\$	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	6 400 404	65 839	---	---	0		6 466 243	8	
9	Personnel de soutien technique	s/o	1 020 547	0	---	---	0		1 020 547	9	
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	979 234	0	---	---	---		979 234	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	0	0	---	---	---		\$	11	
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	2 625 106	25 629	---	---	0		2 650 735	12	
13	TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX		14 983 915	130 897		\$	\$	\$	\$	15 114 812	13
14	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	9 000	---	---	---	---		9 000	14	
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	96 944	0	---	---	0		96 944	15	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	0	0	---	---	0		\$	16	
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	0	0	---	---	0		\$	17	
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	75 464	835	---	---	0		76 299	18	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	445 023	22 030	---	---	0		467 054	19	
20	Bourses (735)	s/o	11 300	14 400	---	---	0		25 700	20	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	6 826 872	36 100	0	0	0		6 862 972	21	
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	160 970	729	---	---	0		161 699	22	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	0	0	---	---	0		\$	23	
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	6 155 490	6 744	0	---	0		6 162 234	24	
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	190 348	0	---	---	0		190 348	25	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	2 396 796	0	2 300	---	0		2 399 096	26	
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	157 998	0	---	---	0		157 998	27	
28	Location-exploitation (830)	s/o	285 362	0	---	---	0		285 362	28	
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	---	0	---	---	---		\$	29	
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	0	0	0		\$	30	
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	188 298	0	848 799	---	0		1 037 098	31	
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	433 697	0	7 374	---	---		441 071	32	
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	897 196	0	27 892 538	0	0		28 789 735	33	
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	0	0	0		\$	34	
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	1 383 816	---	---		1 383 816	35	
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	3 267 430	---	---		3 267 430	36	
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	---	---	52 638	---	---		52 638	37	
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	6 964	0	886 694	0	0		893 658	38	
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		18 337 723	80 838	34 341 590	\$	\$	\$	52 760 151	39	
40	Ventes internes (878)	s/o	(160 844)	160 844	---	---	0		\$	40	
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	0	0	3 116 339	0	0		3 116 339	41	
42	TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES		18 176 879	241 681	37 457 929	\$	\$	\$	55 876 490	42	
43	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	0	0	0	0	0		\$	43	
44	TOTAL DES CHARGES		33 160 794 \$	372 579 \$	37 457 929 \$	- \$	- \$	- \$	70 991 302 \$	44	
45	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		3 646 216 \$	- \$	(6 014 680) \$	- \$	- \$	- \$	(2 368 464) \$	45	

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université du Québec (Siège social)
Évolution des soldes de fonds
de l'exercice terminé le 30 avril 2020

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(2 952 206)		5 897 440				2 945 234	1
2	Redressement des années précédentes	Annexe 11 0	0	2 885 177	0	0		2 885 177	2
3	Solde de fonds redressé	(2 952 206)	\$	8 782 617	\$	\$	\$	5 830 411	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3 36 807 011	372 579	31 443 249	0	0	0	68 622 839	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4 33 160 794	372 579	37 457 929	0	0	0	70 991 302	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	3 646 216	\$	(6 014 680)	\$	\$	\$	(2 368 464)	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite	s/o (149 000)	---	---	---	---		(149 000)	7
8	Apports reçus à titre de dotations	s/o						\$	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o						\$	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 0	0	3 374 610	0	0		3 374 610	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 3 374 610	0	0	0	0		3 374 610	11
12	Sous-total	122 606	\$	(2 640 070)	\$	\$	\$	(2 517 464)	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(2 829 600) \$	- \$	6 142 547 \$	- \$	- \$	- \$	3 312 947 \$	13

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université du Québec (Siège social)
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2020

Annexe 1

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	0	---	0	---	0	---	---		\$ 1
2 Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	---	---	0	---	---	---	---		\$ 2
3 Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	---	---	0	---	---	---	---		\$ 3
4 Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du fo	---	---	0	---	---	---	---		\$ 4
5 Droits de scolarité des étudiants déréglementés (406)	0	---	0	---	0	---	---		\$ 5
6 Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	0	---	0	---	0	---	---		\$ 6
7 Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	0	---	0	---	0	---	---		\$ 7
8 Cotisations des étudiants (455)	---	---	0	---	---	0	---		\$ 8
9 Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	0	0	9 918	0	0	0	0		9 918 9
10 Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 10
11 Total des produits provenant des étudiants	\$	\$	9 918	\$	\$	\$	\$	\$	9 918 11
12 Subventions du Ministère (515)	---	3 314 911	13 899 769	---	0	0	---		17 214 680 12
13 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	80 000	0	0	0	0	0	0		80 000 13
14 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 14
15 Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	1 289 319	2 911 100	4 940 149	0	0	0	396 700		9 537 268 15
16 Total des subventions	1 369 319	6 226 011	18 839 918	\$	\$	\$	396 700	\$	26 831 948 16
17 Intérêts et dividendes (435)	---	---	(1 434 178)	---	0	0	40 469		(1 393 709) 17
18 Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	0	---	---	---	---		\$ 18
19 Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	0	---	0	0	0		\$ 19
20 Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 20
21 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 21
22 Gains sur vente de placement (526)	---	---	0	---	---	---	---		\$ 22
23 Recouvrement des coûts indirects (465)	0	0	0	---	0	0	0		\$ 23
24 Ventes externes (460)	0	1 273 437	497 670	43 470	0	0	9 060 991		10 875 568 24
25 Autres produits (466, 470)	67 107	51 432	263 615	14 760	0	0	86 371		483 285 25
26 Total des produits autres	67 107	1 324 870	(672 893)	58 229	\$	\$	9 187 831	\$	9 965 144 26
27 TOTAL DES PRODUITS	1 436 426 \$	7 550 881 \$	18 176 943 \$	58 229 \$	- \$	- \$	9 584 531 \$	- \$	36 807 011 \$ 27

Université du Québec (Siège social)
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2020

Annexe 2

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	Masses salariales									1
2	Direction	104 246	440 197	3 393 593	0	0	20 589		3 958 625	2
3	Gérance	0	0	0	0	0	0			3
4	Enseignants-chercheurs	0	0	0	0	0	0			4
5	Chargés de cours	0	0	0	0	0	0			5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0			6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0			7
8	Personnel professionnel non enseignant	1 008 956	2 980 692	2 202 392	0	0	208 365		6 400 404	8
9	Personnel de soutien technique	0	340 701	627 718	0	0	52 127		1 020 547	9
10	Personnel de soutien de bureau	57 594	132 024	729 364	48 745	0	11 507		979 234	10
11	Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	0	0	0			11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	265 398	920 545	1 358 799	12 493	0	67 871		2 625 106	12
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	1 436 195	4 814 158	8 311 865	61 238	\$	\$ 360 458	\$	14 983 915	13
14	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	9 000	9 000	14
15	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avanta	(6 298)	39 701	58 584	(6 028)	0	10 986		96 944	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0			16
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	0	0	0	0	0	0			17
18	Formation et perfectionnement (710)	0	22 646	52 795	0	0	23		75 464	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	114 464	52 542	247 563	0	0	30 454		445 023	19
20	Bourses (735)	0	300	11 000	0	0	0		11 300	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	1 632 526	23 036	2 589 007	0	0	2 582 303		6 826 872	21
22	Fournitures et matériel (745)	619	1 074	25 776	11 793	0	121 709		160 970	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0			23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	384 200	2 255 744	569 442	183 349	0	2 762 754		6 155 490	24
25	Volumes et périodiques (750)	0	147 041	43 307	0	0	0		190 348	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	49 177	0	283 052	0	2 064 567		2 396 796	26
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	406	1 604	41 356	51 886	0	62 746		157 998	27
28	Location-exploitation (830)	0	249 643	13 678	0	0	22 041		285 362	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0			29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	323	176 687	1 818	4 539	0	4 931		188 298	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	429 469	1 920	2 308	0	0		433 697	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	0	869 433	0	0	27 763		897 196	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0			33
34	Autres charges (860, 870)	0	0	2 100	0	0	4 864		6 964	34
35	Total des charges autres	2 126 241	3 448 665	4 527 778	530 900	\$	\$ 7 695 140	9 000	18 337 723	35
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0			36
37	Ventes internes (878)	0	(160 844)	0	0	0	0		(160 844)	37
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0			38
39	Total avant éléments extraordinaires	3 562 436	8 101 980	12 839 643	592 138	\$	\$ 8 055 598	9 000	33 160 794	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0			40
41	TOTAL DES CHARGES	3 562 436 \$	8 101 980 \$	12 839 643 \$	592 138 \$	- \$	- \$ 8 055 598 \$	9 000 \$	33 160 794 \$	41

Université du Québec (Siège social)
Produits par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2020

Annexe 3

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	Subvention du Ministère (515)	0	0	0	450 000	0	0	0	0	0	450 000	1
2	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	347 781	0	0	(440 202)	0	0	0	0	0	(92 421)	2
3	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	3
4	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	4
5	Total des subventions	347 781	\$	\$	\$ 9 798	\$	\$	\$	\$	\$	357 579	5
6	Intérêts et de dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	6
7	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	---	---	---	---	---	---	---	\$	7
8	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	8
9	Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	9
10	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	10
11	Gains sur vente de placements (526)	---	---	---	---	---	---	---	---	---	\$	11
12	Ventes externes (460)	15 000	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000	12
13	Autres produits (466, 470)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	13
14	Total des produits autres	15 000	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	15 000	14
15	TOTAL DES PRODUITS	362 781	\$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	372 579	\$ 15

Université du Québec (Siège social)
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2020

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		
1	Masses salariales											1	
2	Direction	0	0	0	0	39 429	0	0	0	0	39 429	2	
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	
4	Enseignants-chercheurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	
5	Chargés de cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	11 796	0	0	0	54 043	0	0	0	0	65 839	8	
9	Personnel de soutien technique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	
10	Personnel de soutien de bureau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	2 708	0	0	0	22 921	0	0	0	0	25 629	12	
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	14 504	\$	\$	\$	116 393	\$	\$	\$	\$	130 897	13	
14	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14	
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16	
17	Formation et perfectionnement (710)	835	0	0	0	0	0	0	0	0	835	17	
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	8 105	0	0	0	13 925	0	0	0	0	22 030	18	
19	Bourses (735)	14 400	0	0	0	0	0	0	0	0	14 400	19	
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	36 100	0	0	0	0	0	0	0	0	36 100	20	
21	Fournitures et matériel (745)	729	0	0	0	0	0	0	0	0	729	21	
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22	
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	6 744	0	0	0	0	0	0	0	0	6 744	23	
24	Volumes et périodiques (750)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24	
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25	
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26	
27	Location exploitation (830)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27	
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29	
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33	
34	Autres charges (860, 870)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34	
35	Total des charges autres	66 913	\$	\$	\$	13 925	\$	\$	\$	\$	80 838	35	
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36	
37	Ventes internes (878)	160 844	0	0	0	0	0	0	0	0	160 844	37	
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38	
39	Total avant éléments extraordinaires	227 756	\$	\$	\$	13 925	\$	\$	\$	\$	241 681	39	
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40	
41	TOTAL DES CHARGES	242 261	\$	- \$	- \$	- \$	130 318	\$	- \$	- \$	- \$	372 579	\$

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 200
140, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5P7

T 418 647-3151

Aux membres du comité exécutif de
l'Université du Québec – siège social

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement (ci-après l'« état du traitement ») de l'Université du Québec – siège social (ci-après l'« université ») pour l'exercice terminé le 30 avril 2020.

À notre avis, l'état du traitement ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2019-2020*.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observations – référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2019-2020*. L'état du traitement a été préparé afin de permettre à l'université de répondre aux exigences de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné

uniquement aux membres du conseil d'administration de l'université et au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2019-2020*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'université.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'université;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Québec
Le 30 septembre 2020

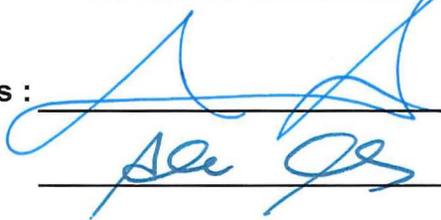
¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A109631

Nom de l'établissement: UNIVERSITÉ DU QUÉBEC - SIÈGE SOCIAL

ÉTAT DU TRAITEMENT 2019-2020
requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la
Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

APPROUVÉ PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

Date : 2 octobre 2020

Administrateurs : 


ÉTAT DU TRAITEMENT 2019-2020

Nom de l'établissement: Université du Québec - siège social

TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure ⁽¹⁾

Nom, Prénom	Titre du poste occupé	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)					
		Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée	Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale
Boucher, Isabelle	Vice-présidente à l'administration	12,00		174 992 \$	4 059 \$	0,00 \$	0,00 \$
Hudon, Martin	Secrétaire général par intérim jusqu'au 29 mars 2020	11,00		140 721 \$	16 299 \$ ⁽²⁾	0,00 \$	0,00 \$
Jean, Johanne	Présidente	12,00		223 118 \$	7 759 \$	0,00 \$	0,00 \$
Poncelin de Raucourt, Céline	Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche par intérim du 12 août au 5 novembre 2019	2,84		129 116 \$	4 427 \$ ⁽³⁾	0,00 \$	0,00 \$
Poncelin de Raucourt, Céline	Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche à compter du 6 novembre 2019.	5,82		159 993 \$	527 \$	0,00 \$	0,00 \$
Roy, André G	Directeur général par intérim de la TÉLUQ jusqu'au 29 mars 2020 (payé par l'UQ)	11,00		197 303 \$	6 005 \$	0,00 \$	0,00 \$
Roy, André G	Secrétaire général de l'UQ à compter du 30 mars 2020.	1,00		196 870 \$	589 \$	0,00 \$	0,00 \$
Sauvageau, Lyne	Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche (départ 18 août 2019)	3,60		174 992 \$	1 621 \$	174 992 \$	0,00 \$

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Ce montant inclut une prime d'intérim de 12 897 \$.

⁽³⁾ Ce montant inclut une prime d'intérim de 3 078 \$.

ÉTAT DU TRAITEMENT 2019-2020

Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

		Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1 ^o du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	0,00	Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		
Personnel de direction des services	15,6203	Le plus élevé	161 829 \$	10 935 \$
		Moyenne	135 103 \$	4 083 \$
		Le moins élevé	97 170 \$	110 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	0,00	Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

ÉTAT DU TRAITEMENT 2019-2020

Nom de l'établissement: Université du Québec - siège social

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés ⁽¹⁾

1^{re} partie: Personnel de direction supérieure

Nom, Prénom	Titre du poste occupé	Allocations et frais remboursés	
		Nombre de mois dans la fonction	Valeur (en \$)
Boucher, Isabelle	Vice-présidente à l'administration	12,00	7 417 \$
Hudon, Martin	Secrétaire général par intérim	11,00	7 891 \$
Jean, Johanne	Présidente	12,00	18 831 \$
Poncelin de Raucourt, Céline	Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche par intérim du 12 août au 5 novembre 2019	2,84	1 764 \$
Poncelin de Raucourt, Céline	Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche à compter du 6 novembre 2019	5,82	2 347 \$
Roy, André G.	Directeur général par intérim de la TÉLUQ jusqu'au 29 mars 2020 (payé par l'UQ).	11,00	
Roy, André G.	Secrétaire général de l'UQ à compter du 30 mars 2020.	1,00	3 179 \$
Sauvageau, Lyne	Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche (départ 18 août 2019)	3,60	2 779 \$

2^e partie: Autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽²⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur en \$
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1 ^o du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	0,00	Le plus élevé	
		Moyenne	
		Le moins élevé	
Personnel de direction des services	15,6203	Le plus élevé	13 201 \$
		Moyenne	6 731 \$
		Le moins élevé	0 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	0,00	Le plus élevé	
		Moyenne	
		Le moins élevé	

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC - SIÈGE SOCIAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DU TRAITEMENT 2019-2020

En vertu de la Loi sur l'Université du Québec, plus particulièrement du règlement général 6 : « Ressources humaines », Annexe 6.A, « Protocole des cadres supérieurs », les conditions de travail sont définies comme suit :

- 3.2 Après quatre (4) années successives de mandat, il acquiert la sécurité d'emploi (et non de fonction), sans diminution de traitement. Si le cadre supérieur quitte un poste autre qu'un poste de cadre supérieur, il bénéficie des majorations salariales consenties à la catégorie de personnel à laquelle il est intégré selon les modalités prévues, à moins d'une décision contraire de l'instance concernée. Si le mandat du cadre supérieur a débuté ou a été renouvelé après le 30 avril 2018, si celui-ci quitte pour un poste autre que cadre supérieur, il conserve son traitement pour une période d'un an. Par la suite son traitement sera celui déterminé selon les modalités prévues pour cette catégorie de personnel.
- 3.3 Il bénéficie d'un congé de perfectionnement, d'une durée d'une année, après quatre (4) années de mandat continues, sans diminution de traitement mais avec réintégration selon les termes du paragraphe 3.2. Le montant de toute subvention et de toute bourse de perfectionnement tenant lieu de traitement est déduit du traitement ainsi accordé pendant le congé. Tout congé de perfectionnement accordé en vertu du "Programme de mobilité des cadres supérieurs" est celui prévu au présent paragraphe. Les frais afférents versés dans le cadre de ce congé de perfectionnement ainsi que les autres conditions relatives à ce perfectionnement sont ceux prévus audit programme de mobilité. Si le mandat du cadre supérieur a débuté ou a été renouvelé après le 30 avril 2018, il peut bénéficier d'un congé de perfectionnement seulement s'il intègre le corps professoral au terme de son congé.
- 3.4 Le congé de perfectionnement prévu au paragraphe 3.3 peut se répéter d'un mandat à l'autre ou se fractionner. Il ne peut se cumuler d'un mandat à l'autre et être ainsi d'une durée supérieure à un an.
- 3.5 Le cadre supérieur qui, après quatre (4) années de mandat continues, quitte l'Université du Québec ou l'un des établissements et renonce aux avantages énoncés aux paragraphes 3.2 et 3.3 du présent article, a droit à une prime de séparation équivalente à une année de traitement telle que définie au paragraphe 3.9. Avec le consentement du cadre supérieur concerné, une allocation de remplacement peut être substituée, en totalité ou en partie, à la prime de séparation et être versée au nouvel employeur qui retient les services du cadre supérieur. Si le mandat du cadre supérieur a débuté ou a été renouvelé après le 30 avril 2018, il peut bénéficier d'une prime de séparation seulement au terme de son mandat à moins que sa démission résulte d'un cas de force majeure.

Valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés 2019-2020

Personnel de direction supérieure (en fonction)	Droits d'indemnité de départ détenus et non exercés
Boucher, Isabelle	174 992 \$
Jean, Johanne	223 118 \$
Roy, André G.	196 870 \$

Performance et
perspectives de développement
à l'Université du Québec
2019-2020

Ce rapport est suivi des grilles des indicateurs
du *siège social* de l'Université du Québec et des
grilles du *réseau* de l'Université du Québec

Table des matières

Introduction.....	1
1. Le réseau de l'Université du Québec comme instrument de développement collectif	2
1.1 Les retombées pour le Québec de cinquante ans de missions	2
• Mission 1 - Accessibilité à l'enseignement supérieur	2
• Mission 2 - Développement scientifique au service du Québec.....	4
• Mission 3 - Soutien au développement et au mieux-être des collectivités	6
1.2 L'Université du Québec, partenaire indispensable de la vie en réseau.....	7
• La collaboration au cœur du modèle du réseau de l'Université du Québec : une panoplie de moyens et de services adaptés à la diversité.....	8
• Un modèle performant.....	11
• L'agilité d'une équipe au cœur de la crise	12
2. Formation, encadrement et réussite	15
2.1 Documenter et comprendre.....	15
• Enquête sur les conditions de participation et la satisfaction étudiantes	16
• Enquête sur l'encadrement aux cycles supérieurs	18
• Suivi des diplômés en emploi et sur les territoires.....	19
• Portrait des compétences informationnelles des étudiants.....	19
2.2 Outiller et offrir des services adaptés	20
• Relier universités et sociétés : chantiers transversaux.....	20
• Conseil au développement de nouveaux programmes d'études	21
• Appui à l'évaluation de programmes.....	21
• Accompagnement des programmes conjoints	22
2.3 Renforcer les compétences et les capacités.....	24
• Les compétences informationnelles des étudiants	25
• Les outils de gestion bibliographique	26
• Les compétences entrepreneuriales des étudiants.....	26
• Les compétences transférables	27
• Les compétences pédagogiques	28
• Les compétences du personnel des services aux étudiants	29
• Les agents de liaison des bourses	31
• Formation sur les violences à caractère sexuel	31
2.4 Connecter et stimuler les synergies	33
• Les groupes de travail	33
• Les communautés de pratique	34
• Les grandes initiatives réseau	36
• Initiative interrégionale et interordres pour rehausser les aspirations et la persévérance aux études supérieures.....	37
• Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES)	39
• Sous-commission de l'enseignement à distance	41
• Concertation de ressources pour l'internationalisation des établissements – volet études	42

3. Soutien à la recherche.....	44
3.1 Documenter et comprendre.....	45
• L'écosystème informationnel de la recherche et de la création	45
3.2 Outiller et offrir des services adaptés	48
• Éditeurs prédateurs	48
• Données bibliométriques.....	48
• Gestion des données de recherche	49
3.3 Renforcer les compétences et les capacités.....	49
• Professionnels des bureaux de la recherche et de la valorisation.....	49
• Coordonnateurs des comités d'éthique de la recherche (CER) avec des êtres humains ..	50
• Initiatives partagées en matière d'équité, de diversité et d'inclusion.....	51
• Valorisation d'une diversité de modèles d'excellence	52
3.4 Connecter et générer des synergies.....	53
• Structuration du secteur de la recherche en santé et services sociaux à l'Université du Québec.....	53
• Concertation de ressources pour l'internationalisation des établissements – volet recherche	55
4. Perspectives de développement	57
4.1 Financement des universités.....	57
4.2 Persévérance et réussite étudiante : des demandes accrues et de plus en plus diversifiées pour les services étudiants.....	58
4.3 Chantier sur la réussite en enseignement supérieur.....	59
4.4 La recherche en Santé : le RISUQ	60
4.5 La réconciliation avec les nations autochtones : l'action plurielle des universités	61
4.6 Formation à distance et stratégie numérique.....	62
4.7 Internationalisation : Un rehaussement de la collaboration.....	64
4.8 Équité, diversité et inclusion : nouvelles exigences	66
4.9 Les membres du corps professoral.....	66
4.10 Technologies de l'information : pour de nouvelles collaborations	67
4.11 Sécurité des ressources informationnelles : vers une expertise mutualisée	67
Conclusion : Le réseau de l'Université du Québec au service de la société québécoise	69
Annexe - Allocations spécifiques dans le cadre du plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur	71

INTRODUCTION

À sa création, en 1968, le réseau de l'Université du Québec s'est vu confier par le gouvernement du Québec un triple mandat : augmenter l'accessibilité à l'enseignement supérieur partout sur le territoire québécois; enrichir les connaissances scientifiques en lien avec les réalités territoriales, économiques et sociales du Québec; et contribuer au développement du Québec et de ses régions.

D'emblée, une vision forte de l'Université a été privilégiée : ouverte, accessible partout sur le territoire, ancrée dans une diversité de milieux et audacieuse.

Pour donner vie à cette vision, un important réseau d'établissements s'est constitué au fil des décennies et qui se déploie sur l'ensemble du territoire québécois : l'Université du Québec à Montréal (UQAM); l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR); l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC); l'Université du Québec à Rimouski (UQAR); l'Université du Québec en Outaouais (UQO); l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT); l'Institut national de la recherche scientifique (INRS); l'École nationale d'administration publique (ENAP), l'École de technologie supérieure (ÉTS) et la Télé-université (TÉLUQ).

Plus qu'un mode de gouvernance, le réseau constitue un modèle organisationnel misant sur la collaboration entre les établissements et avec les milieux. Cette façon unique de mettre en commun les ressources et de générer des synergies permet d'assurer la mission confiée par le gouvernement de façon originale, tout en apportant une valeur ajoutée à cet important service public offert à tous les Québécois et les Québécoises, dans toutes les régions. Il s'agit d'ailleurs du rôle premier assumé par l'« équipe réseau » de l'Université du Québec.

Ce rôle s'est révélé plus qu'essentiel dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. La crise sanitaire sans précédent a généré une pression accrue dans les établissements et leur communauté qui doivent répondre à des besoins inusités dans chacun de leurs services. De premières réponses adaptées ont donc été proposées par l'équipe réseau dès le début du confinement, en sus des services déjà offerts, et qui évoluent alors que la pandémie se prolonge.

Seront présentés, dans les points suivants :

1. Le réseau de l'Université du Québec, ses missions et retombées, ainsi que son modèle misant sur la collaboration et la mise en commun des ressources;
2. L'action et les réalisations de l'équipe réseau en matière d'encadrement et de réussite étudiante;
3. L'action et les réalisations de l'équipe réseau pour soutenir la recherche menée dans les établissements;
4. Les enjeux prioritaires et les perspectives de développement.

1. LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC COMME INSTRUMENT DE DÉVELOPPEMENT COLLECTIF

En 2018, l'Université du Québec célébrait ses 50 ans d'existence. Cette année de commémoration a été l'occasion de rappeler les ambitions fortes inscrites dans le projet audacieux porté par les fondateurs du réseau. Le rendez-vous était aussi propice pour saisir le chemin parcouru.

Avec fierté, nous pouvons affirmer que nous sommes l'Université du Québec, un réseau collaboratif francophone, ouvert sur le monde et riche de sa diversité, qui fait grandir tout le Québec par l'accessibilité et la qualité de ses formations, par l'excellence et le rayonnement de ses recherches et par la force et la variété de ses partenariats.

Dans ce point, les trois axes de la mission universitaire confiée aux établissements de l'Université du Québec sont résumés ainsi que les effets structurants observés pour le Québec. Ensuite, l'« équipe réseau » est présentée, en insistant sur son rôle et son approche visant à favoriser les synergies et les collaborations. Enfin, quelques initiatives menées pour répondre aux défis inédits rencontrés aux premières semaines du confinement par les établissements sont rapportées.

1.1 LES RETOMBÉES POUR LE QUÉBEC DE CINQUANTE ANS DE MISSIONS

Mission 1 - Accessibilité à l'enseignement supérieur

Le besoin d'ouvrir les portes de l'université à toutes les personnes ayant le désir de poursuivre des études supérieures était au fondement du vaste projet sociétal lancé en 1968. Conjugué à la création des cégeps, également présents dans toutes les régions du Québec, le déploiement du réseau de l'Université du Québec est un pilier d'un vaste écosystème mis en place pour rendre l'enseignement supérieur accessible au plus grand nombre possible de personnes.

Pour les établissements du réseau de l'Université du Québec, le partage des ressources, des expertises et des connaissances est un élément clé pour rendre accessibles rapidement et à moindre coût le savoir et la culture à l'ensemble de la population québécoise. De plus, cette façon de faire permet de créer des synergies structurantes et de renouveler des approches dans la façon de rendre la mission, comme l'illustrent les exemples dans l'encadré suivant.

Encadré no 1. Exemples de collaborations en recherche et en formation

- Trois quarts des programmes d'études offerts conjointement par plusieurs universités québécoises impliquent au moins un établissement du réseau de l'Université du Québec. La moitié de tous ces programmes offerts en collaboration sont exclusifs au réseau de l'Université du Québec. Citons la maîtrise en sciences infirmières qui, grâce à la mise en commun des ressources professorales de cinq établissements, permet de former, sur tout le territoire, des infirmières cliniciennes ainsi que des infirmières praticiennes spécialisées en soin de première ligne, en santé mentale ou en soins pédiatriques.
- La recherche et la création bénéficient également de la complémentarité et de la synergie qu'offrent les partenariats entre les établissements, et ce, dans plusieurs domaines. De tels partenariats sont à l'origine de l'interdisciplinarité qui caractérise la formation et la recherche dans les établissements de l'Université du Québec. L'Institut de sciences de l'environnement notamment est un lieu de convergence des forces vives des établissements du réseau de l'Université du Québec sur les problématiques environnementales découlant des interactions entre processus biologiques, physiques, sociaux et humains, à la croisée des mandats de recherche et de formation. Ces regards croisés, portés sur des enjeux sociétaux critiques, sont l'apanage de nombreuses initiatives émanant de l'Université du Québec. Ils se sont également exprimé par la création, en 2019, du Réseau intersectoriel de recherche en santé de l'Université du Québec – le [RISUQ](#). Riche de l'expertise de ses 190 membres, le RISUQ veut en effet initier une transformation quant aux stratégies de gestion de la santé, basée sur des données probantes, alliant une intervention intersectorielle à la sensibilisation et également à l'éducation des individus et des communautés, afin qu'ils puissent exercer un rôle important quant à leurs conditions de santé.
- Le développement de l'offre de programmes sur le territoire repose sur une collaboration étroite entre les établissements et divers acteurs du milieu. Les partenariats établis avec le réseau d'enseignement collégial se sont avérés particulièrement structurants. Différents modèles d'arrimage entre la formation collégiale technique et les programmes de 1er cycle, et plus récemment entre la formation préuniversitaire et un programme de baccalauréat, ont été développés et mis en place à l'Université du Québec, et ce, tant sur une base régionale que dans des domaines du savoir particuliers afin d'assurer une formation adéquate en évitant le dédoublement des apprentissages.
- La mise en commun des expertises et le travail collaboratif des services en soutien aux études et aux étudiants permettent aux établissements d'offrir des ressources en quantité et en qualité supérieures à ce qu'ils pourraient développer individuellement. Les travaux collectifs des bibliothécaires du réseau de l'Université du Québec notamment rendent possible le développement d'outils et de ressources pour soutenir le développement des compétences informationnelles des étudiants.

La contribution des établissements du réseau de l'Université du Québec se manifeste de plusieurs façons :

- En plus de 50 ans d'activités, au jour du 30 septembre 2020, ils avaient décerné plus de 750 000 diplômes à travers le Québec;
- Avec aujourd'hui plus de 1 380 programmes d'études, ils dispensent des formations partout sur le vaste territoire du Québec, dans une diversité de domaines et aux trois cycles d'enseignement;
- À l'automne 2019, ils accueillent près de 100 000 étudiantes et étudiants, soit près d'un sur trois inscrits au Québec qui a choisi un établissement du réseau pour concrétiser son projet d'études et acquérir les compétences recherchées par les organisations et les entreprises de la société du savoir;
- Avec encore aujourd'hui un étudiant sur deux dits « de première génération », c'est-à-dire dont les parents n'ont pas fréquenté l'université, le réseau de l'Université du Québec s'engage résolument pour l'accessibilité et la réussite aux études supérieures;
- Soucieux de rejoindre des étudiants aux profils toujours plus diversifiés, dont une forte proportion d'adultes en situation de conciliation études-travail-famille et de candidats aux parcours scolaires moins traditionnels, les établissements investissent et consolident l'usage du numérique et de la formation à distance. Le contexte de pandémie aura accéléré les efforts.

Aujourd'hui, les effets de la création du réseau de l'Université du Québec sont bien tangibles. Grâce aux connaissances et aux compétences acquises, les individus comme les communautés desservis par ses établissements sont mieux outillés pour s'adapter aux réalités et aux besoins changeants de nos sociétés.

Mais malgré ces progrès remarquables, des défis demeurent. Le tiers des Québécois et des Québécoises ne détient toujours pas plus qu'un diplôme secondaire alors que plus de deux emplois vacants sur cinq au Québec, en 2019, requéraient un diplôme postsecondaire¹. C'est pourquoi des moyens accrus doivent toujours être déployés pour assurer l'accès et la réussite.

Mission 2 - Développement scientifique au service du Québec

L'approche collaborative est aussi inscrite au sein de la mission de recherche et de création du réseau de l'Université du Québec. Au fil des décennies, les établissements ont développé des créneaux de recherche novateurs qui génèrent des connaissances tangibles sur les réalités du Québec. Ces connaissances sont devenues stratégiques pour le développement du Québec. Souvent, ce patrimoine a été bâti de concert avec des organisations publiques, privées ou communautaires.

¹ Au 3^e trimestre de 2019, la donnée était de 41,7 % selon Statistique Canada. Tableau 14-10-0328-01 – Postes vacants, proportion des postes vacants et moyenne du salaire horaire offert selon certaines caractéristiques, données trimestrielles non désaisonnalisées (anciennement CANSIM 285-0004).

En témoignent, les centaines de collaborations en recherche impliquant des organisations publiques ou privées qui ont l'avantage d'accélérer le transfert des connaissances et des expertises vers les milieux de pratique. Dans les seuls domaines de la santé et des services sociaux, ce sont 116 agences et organisations gouvernementales, 117 sociétés privées et plus de 120 fondations et organisations à but non lucratif qui sont ou ont été, depuis 2011, des partenaires de la recherche hébergée à l'Université du Québec.

Ce transfert est également assuré par la formation de la relève et du personnel francophone hautement qualifié sur l'ensemble du territoire. La recherche et l'enseignement se nourrissant mutuellement, de tels environnements constituent des milieux de formation stimulants, partout sur le territoire, pour les 2 800 professeurs réguliers et les quelque 23 069 étudiants de cycles supérieurs qu'ils encadraient à l'automne 2019. Dans leurs milieux, ils sont ainsi des vecteurs d'apprentissage, de création et d'entrepreneuriat, autant de capacités essentielles requises dans l'actuelle société du savoir.

Cette approche misant sur le développement scientifique au service du Québec n'éprouve pas par ailleurs la compétitivité des équipes scientifiques de l'Université du Québec sur le plan national. En effet, selon les données de l'ACPAU pour 2017-2018²:

- Au Canada, le réseau de l'Université du Québec se classe au premier rang des universités sans faculté de médecine pour son volume de recherche (268,5 M\$);
- Au Québec, le réseau obtient 13,5 % de tous les financements octroyés pour la recherche scientifique³.

Par ailleurs, selon les données de *Research Infosource* pour les classements établis en 2019 sur la base des données de 2018⁴ :

- Huit des dix établissements du réseau se classent parmi les cinquante meilleures universités canadiennes concernant le financement de la recherche subventionnée;
- L'INRS est au deuxième rang au Canada et première au Québec en termes d'intensité de recherche, soit le financement moyen détenu par professeur et au premier rang canadien concernant le financement moyen des professeurs par étudiants gradués;
- L'UQAT et l'UQAR se classent respectivement première et deuxième en matière d'intensité de recherche parmi les universités canadiennes offrant surtout des programmes de premier cycle.

² IFUC (ACPAU); compilation DRI-UQ, août 2020 (incluant le financement des entités non-consolidées) – Dernières données au moment de la rédaction du présent rapport.

³ Les financements totaux incluent ceux octroyés pour la recherche menée en contexte hospitalier et en facultés de médecine dont ne peuvent se prévaloir les établissements de l'Université du Québec.

⁴ <https://researchinfosource.com/top-50-research-universities/2019>

Mission 3 - Soutien au développement et au mieux-être des collectivités

En 1968, les fondateurs du réseau de l'Université du Québec lui confiaient un mandat original, celui de soutenir le développement du Québec et de ses régions. Ce troisième axe de mission est toujours assumé avec conviction et détermination dans les établissements. Leurs équipes sont conscientes du fait que l'institution universitaire représente un levier pour son milieu.

Aussi, leur engagement revêt des formes diverses, apportant des contributions fondamentales, tant sociales, économiques ou culturelles.

- En étant présent partout au Québec, que ce soit par l'intermédiaire de leurs campus universitaires, centres d'études et antennes implantés dans plus de soixante municipalités, ou grâce à une offre de cours à distance croissante, le réseau de l'Université du Québec rejoint les Québécoises et les Québécois au plus près de leur quotidien;
- Une telle proximité a un effet direct sur les parcours et les carrières, des populations dans leur milieu de vie. Nous savons qu'une personne sur cinq étudiant dans le réseau ne serait pas allée à l'université sans la présence de l'établissement fréquenté. L'influence est encore plus forte hors des grands centres de Montréal et Québec : une personne sur quatre n'aurait pas poursuivi ailleurs que dans l'université œuvrant dans sa région. De même, une forte majorité des personnes diplômées tendent, après leurs études, à rester dans leur région d'origine pour y vivre et y travailler, soit de 77 à 95 % selon les établissements (source : enquête Relance du MES);
- Ancrées dans leur milieu tout en étant des portes ouvertes sur le monde, les institutions universitaires attirent de plus en plus d'étudiants étrangers dont la présence permet le contact avec d'autres cultures. À l'automne 2019, ils étaient près de 11 000 venant de 120 pays, inscrits dans l'un ou l'autre des établissements du réseau de l'Université du Québec. À cet égard, les établissements de l'Université du Québec sont des acteurs importants de la francophonie universitaire;
- Sur le plan économique, les établissements du réseau de l'Université du Québec, avec plus de 7 100 employés réguliers, sont des acteurs économiques majeurs. Selon la plus récente étude menée en 2018, leurs activités ont généré près de six milliards de dollars en retombées, directes et indirectes, réparties sur l'ensemble du territoire québécois.

La valeur ajoutée de la formation universitaire est tout aussi visible à long terme. Valorisant l'acquisition de connaissances et de compétences comme la démarche méthodologique, la rigueur et l'esprit critique, elle reste le meilleur passeport pour se mouvoir dans nos économies en transformation, tant individuellement que collectivement. Elle a aussi des retombées sur la citoyenneté et l'engagement social, comme le montre le taux de participation à la vie démocratique pratiquement deux fois plus élevé chez les jeunes de 25 à 34 ans détenant un diplôme d'études postsecondaires que chez ceux sans diplôme.

Par-delà la formation de la relève, laquelle représente une contribution stratégique pour la société québécoise, les établissements de l'Université du Québec dynamisent la vie économique, sociale et culturelle de tous les milieux où ils sont implantés.

Les établissements sont des :

- bassins de personnels hautement qualifiés capables de concourir, par leurs recherches ou leurs expertises professionnelles, aux efforts d'organisation et de développement du milieu;
- lieux d'animation et de soutien à la vie culturelle et sportive locale et régionale;
- facteurs d'attraction générant de la visibilité et des retombées économiques grâce aux colloques, aux congrès et aux conférences de toute nature qu'ils organisent;
- employeurs majeurs et des acheteurs de biens et de services.

1.2 L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, PARTENAIRE INDISPENSABLE DE LA VIE EN RÉSEAU

La vie en réseau et la construction de collaborations, au cœur du modèle du réseau de l'Université du Québec, exigent des conditions particulières, façonnées au fil des 50 ans d'histoire de l'organisation. Qu'il s'agisse de saisir les besoins de chacun des établissements partenaires, de concevoir des solutions adaptées à leurs réalités, de rassembler les ressources requises et, enfin, de mettre en œuvre de façon pérenne les solutions retenues, des efforts et de fortes expertises doivent être déployés. C'est ce qu'apporte l'équipe réseau de l'Université du Québec, basée dans les bureaux de Québec et Montréal.

Guidée par des valeurs de collaboration et d'intégrité, ainsi que le souci d'offrir d'expertises de haut niveau, l'équipe réseau de l'Université du Québec, telle que formulée dans son plan d'action (2019-2023), a pour mission :

- d'œuvrer au déploiement et au rayonnement des dix établissements du réseau de l'Université du Québec en appuyant leurs activités d'enseignement, de recherche et de création, de services aux collectivités et d'administration, et consolider la force et la cohésion du réseau.

Dans le respect de l'autonomie et des particularités des établissements, l'appui de l'équipe réseau est guidé par un modèle d'intervention comportant trois engagements :

- *Soutenir* la collaboration et la concertation, entre autres, à travers les instances, les comités et les groupes de travail réseau;
- *Conjuguer* les efforts et les moyens, grâce au partage des connaissances, des pratiques et des outils pour la réalisation de projets collectifs;

- *Déployer* une expertise de pointe pour alimenter la réflexion des dirigeants, des cadres et des personnels professionnels et enseignants des établissements et pour offrir conseils et services à valeur ajoutée.

Cet appui se déploie selon quatre axes complémentaires :

- 1) documenter et comprendre;
- 2) outiller et offrir des services adaptés;
- 3) renforcer les compétences et les capacités;
- 4) connecter et générer des synergies.

La collaboration au cœur du modèle du réseau de l'Université du Québec : une panoplie de moyens et de services adaptés à la diversité

Dans l'ensemble, les activités réalisées par l'équipe réseau de l'Université du Québec sont complémentaires à celles des établissements et touchent tous les volets de la mission universitaire. En plus des actions touchant l'enseignement et la recherche décrites à la section suivante, il importe de décrire comment la collaboration permet aussi aux établissements du réseau de se doter d'une panoplie de services et donc de renforcer leurs capacités d'accomplir leur mission.

Depuis 50 ans, des services ont été développés et font la marque et la force du réseau. Parmi les principales activités partagées, qui reposent sur des équipements, des systèmes informatiques et des ressources humaines sous la responsabilité de l'équipe réseau de l'Université du Québec, soulignons :

- la déclaration des effectifs étudiants au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES);
- la déclaration des financements de la recherche au MEI;
- la réalisation des emprunts relatifs aux dépenses du Plan quinquennal des investissements universitaires (PQIU);
- les achats regroupés de logiciels ou de ressources utilisés à des fins d'enseignement et de recherche;
- la gestion de résidences étudiantes.

Les établissements du réseau disposent également d'actifs centralisés ou partagés administrés par l'équipe réseau de l'Université du Québec :

- un régime d'assurance collective;
- le régime de retraite des chargés de cours;
- le régime de retraite de l'Université du Québec;
- un système intégré de gestion administrative;
- un système d'inventaire du financement de la recherche;
- un système de gestion des données sur les effectifs étudiants, les programmes et les diplômés;
- des outils d'aide à la rédaction pour les demandes de subvention;

- un système de veille et de diffusion des opportunités de prix et de financement en recherche;
- un portail permettant de diffuser des tableaux de bord stratégiques sur l'effectif étudiant, sur la recherche et sur le financement;
- des outils statistiques, d'enquête et d'aide à la rédaction pour l'évaluation et le développement des programmes de formation;
- un système de gestion des résidences étudiantes;
- un système de gestion de la documentation des comités et des groupes de travail.

Dans un autre domaine, le Bureau de projets immobiliers offre des conseils et des services immobiliers, de même que des analyses pour accompagner la planification et la réalisation des projets des établissements. La forte demande et la qualité des réponses fournies incitent ce service à prendre de l'expansion, le bureau offrant parfois des services à des institutions externes au réseau.

Au nombre des atouts dont disposent les établissements du réseau, il importe de souligner les expertises uniques détenues en matière de ressources informationnelles au Centre de services communs (CSC). En valorisant la mise en commun des besoins et des ressources, le CSC de l'Université du Québec est devenu un fournisseur de services toujours plus performant et essentiel aux établissements du réseau. Ainsi, l'équipe réseau a continué de jouer un rôle qui s'inscrit en droite ligne avec les objectifs poursuivis par la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* en matière de partage de ressources. Un élément important de l'année 2019-2020 en ce sens est sans contredit la volonté claire du CSC de mettre en place un *Centre d'expertise en sécurité de l'information* offrant des services en matière de sécurité informatique à l'ensemble des établissements du réseau.

À ce sujet, les efforts de mutualisation ne se sont pas arrêtés à la discussion, le réseau de l'Université du Québec poursuivant avec la publication d'appels d'offres regroupés afin de retenir les services de firmes spécialisées réalisant des tests d'intrusion et de vulnérabilité ainsi que des audits de sécurité. Cette démarche, menée collectivement par le Centre de services communs, permet de réduire les coûts à la fois de la préparation de l'appel d'offres, mais également du prix de revient des tests eux-mêmes. Des bénéfices sont également retirés de la démarche par le simple fait des échanges entre les établissements du réseau au sujet de la sécurité. Ainsi, forts de ces succès, les établissements conçoivent de plus en plus la problématique de la gestion de la sécurité de manière collective en prônant une approche coordonnée pour la définition et la mise en place des efforts en la matière.

Du nombre des expertises pionnières, soulignons l'implantation d'un système intégré de gestion des bibliothèques commun, implanté dans huit bibliothèques du réseau de l'Université du Québec en 2007 et une neuvième qui s'est jointe au

groupe en 2014. Cette initiative a permis d'implanter le premier catalogue unifié dans le réseau universitaire québécois. Ce modèle de gestion collaborative, reconnu par l'ACPAU dans le cadre de son prix de la qualité et de la productivité en 2011, sera étendu à l'ensemble des universités québécoises en 2020. Le passage à la nouvelle génération de systèmes de gestion de bibliothèques a amené tous les directeurs des bibliothèques universitaires québécoises à s'inspirer des pratiques existantes au sein des bibliothèques des établissements du réseau pour réaliser d'importantes économies de travail et de temps pour l'ensemble d'entre eux. La Direction du soutien aux études et des bibliothèques de l'Université du Québec a participé activement à la réalisation de cette initiative qui permettra de doter l'ensemble des bibliothèques universitaires québécoises d'une plateforme partagée de services. Grâce à l'octroi d'une subvention financière par le MES en 2017, l'implantation de cette nouvelle plateforme partagée de services engendrera d'importantes économies d'échelle pour l'ensemble des établissements universitaires québécois dans leurs coûts de développement et d'opération. Ce système commun facilitera également les collaborations futures entre les bibliothèques universitaires du Québec.

De nouvelles expertises sont aussi en développement, notamment sur la sécurité informatique. Des efforts importants ont été réalisés afin de partager l'expérience acquise par les établissements et les solutions mises de l'avant. Depuis, le réseau de l'Université du Québec a procédé notamment à un appel d'offres regroupé afin de retenir les services d'une firme spécialisée réalisant des tests d'intrusion et de vulnérabilité. Cette démarche, menée par le Centre de services communs, a permis de réduire les coûts à la fois de la préparation de l'appel d'offres, mais également du prix de revient des tests eux-mêmes. Des bénéfices ont également été retirés de la démarche par le simple fait des échanges entre les établissements du réseau au sujet de la sécurité. Forts de ce succès, les établissements abordent de plus en plus la problématique de la gestion de la sécurité de manière collective en prônant une approche coordonnée pour la définition et la mise en place des efforts en la matière. Ainsi, les établissements envisagent de procéder à un nouvel appel d'offres mutualisé en sécurité, cette fois pour la réalisation d'audits de sécurité réseau.

Enfin, un outil essentiel à la mise en place de partenariats et d'initiatives collectives : le Fonds de développement académique du réseau (FODAR). L'enveloppe annuelle de près de 2 M\$ est financée conjointement par les établissements et par l'Université du Québec (50 %). Ce fonds est le principal outil de développement de la Commission de l'enseignement et de la recherche qui rassemble les hauts responsables académiques des dix établissements du réseau. Il soutient de nombreuses initiatives et activités collectives en matière de formation, de recherche et de création au sein des dix établissements.

Grâce à ses trois volets, le FODAR laisse place autant au soutien d'activités réseau ponctuelles et porteuses, qu'au déploiement de projets de plus grande envergure sur plusieurs années (<http://www.uquebec.ca/fodar/>).

- Ainsi, il encourage les initiatives structurantes et à grande portée par son volet **Grande initiative réseau**. L'objectif de ce volet est de permettre la mise en œuvre d'initiatives phares pour le réseau sur le plan de son développement stratégique, de son positionnement sur la scène universitaire nationale et internationale, du renforcement de ses créneaux d'excellence en enseignement, en formation et en recherche et création, et de sa capacité d'innovation en matière de gestion académique.
- Le volet **Communauté réseau** vise quant à lui à soutenir la vie en réseau et les initiatives de collaboration interétablissements, en appuyant la mise en commun d'expériences et d'expertises dans le cadre d'activités, de projets, de programmes ou d'initiatives à valeur ajoutée pour l'ensemble du réseau de l'Université du Québec, aux plans de la formation, de l'enseignement, de la recherche et création et de la gestion académique.
- Le volet **Développement institutionnel** permet finalement aux établissements de mener des initiatives en solo qui répondent à des besoins stratégiques institutionnels en matière de développement académique. Un mécanisme permet de sonder l'intérêt des autres établissements lorsqu'une initiative comporte un potentiel réseau intéressant en termes de retombées ou de résultats et même d'entreprendre à plusieurs une initiative d'envergure grâce à la mise en commun de leur enveloppe respective.

Un modèle performant

Plus qu'une simple idée, la mise en commun de ressources, d'actifs et d'expertises à travers l'équipe réseau, combinée aux efforts réels de collaboration et de concertation entre les établissements, permet de générer des économies d'échelle importantes dont bénéficie l'ensemble du réseau.

Globalement, la structure unique du réseau de l'Université du Québec en fait un modèle moins coûteux. D'une part, l'offre de services adaptés permet de réduire de plus de moitié les coûts des services dans les dix établissements du réseau. D'autre part, les coûts de gestion sont moindres pour les établissements du réseau que dans d'autres universités, et ce, même en tenant compte du budget de l'équipe réseau.

Sur le plan opérationnel, l'Université du Québec, à la suite des efforts de rationalisation mis en place pour tenir compte de la récurrence des compressions budgétaires importantes imposées aux universités québécoises entre 2012-2013 et 2015-2016, a réussi à maintenir l'équilibre budgétaire.

Outre les nombreux services administratifs offerts décrits précédemment, le modèle en réseau et l'action de l'équipe réseau de l'Université du Québec ont des effets tangibles sur les deux axes fondamentaux de missions des universités, en matière d'encadrement et de réussite étudiante, ainsi qu'en recherche. Ceux-ci sont exposés dans les sections suivantes.

L'agilité d'une équipe au cœur de la crise

En plus de ces activités, il faut souligner l'engagement indéfectible démontré par l'équipe réseau qui s'est mobilisée pour répondre aux établissements pendant la pandémie de COVID-19 qui secoue le monde. Dès mars 2020, tous les établissements universitaires ont dû effectuer en urgence un important virage de l'ensemble de leurs activités et services vers une prestation à distance. Dans ce contexte, l'équipe réseau a mobilisé son savoir-faire et ses expertises pour soutenir les dix établissements expérimentant des défis inusités et une pression accrue.

Les rencontres ont été multipliées à tous les niveaux des universités et de nouveaux mécanismes ont même été développés pour faciliter la diffusion d'information, l'échange de bonnes pratiques et la concertation interétablissement devenus essentiels pour assurer le maintien d'un service de qualité dans tout le réseau. Différentes initiatives déployées au cours des premiers mois par les directions de l'équipe réseau pour appuyer les différents services des établissements dans ce virage sont présentées dans l'encadré suivant.

Encadré no 2. Quelques initiatives déployées en situation de pandémie

Les études et l'enseignement

Dès les premières semaines de confinement, l'équipe réseau a produit des tableaux de données et des analyses pour soutenir la concertation et la prise de décision des établissements quant aux modalités de notation pour le trimestre d'hiver 2020, notamment pour le cas des programmes offerts en collaboration.

En matière d'enseignement, l'équipe réseau a mis en place un dispositif de soutien aux équipes professorales et des services professionnels dans leur transition d'urgence vers des modalités de formation à distance (FAD). Mettant en synergie une nouvelle équipe tactique au sein de l'Université du Québec, des experts du réseau et le Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES), ce dispositif a permis de livrer rapidement de nouvelles ressources pertinentes et utiles pour répondre à la situation de crise. Capsules, webinaires, veilles thématiques, communautés de pratique, formations sur mesure, infographie interactive, les réalisations du dispositif sont nombreuses et diversifiées et elles se poursuivront dans la prochaine année pour servir les transformations à venir, souhaitées entre autres dans le chantier du *eCampus*.

Pour appuyer l'échange de pratiques sur le soutien pédagogique à offrir dans la transition vers la FAD, des rencontres extraordinaires du Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique (GRIIP) ont été organisées et animées par l'équipe réseau. Le GRIIP a aussi été appuyé dans la production d'avis portant sur l'évaluation des apprentissages et l'adaptation des stratégies pédagogiques dans le contexte de la FAD.

Les services aux étudiants

Depuis le mois de mars, l'équipe réseau a organisé des rencontres extraordinaires du Comité des services aux étudiants pour permettre aux directeurs de partager les réponses concernant les enjeux et les préoccupations en lien avec la COVID-19 et la mise en place de services à distance pour les étudiantes et les étudiants.

Pour appuyer les professionnels de ces services, l'équipe réseau a mis en place une pratique régulière de cafés virtuels pour faciliter la concertation, l'échange de pratiques et de stratégies entre les établissements. La veille déjà en place au sein du réseau et diffusée sur le Portail des services aux étudiants a par ailleurs été utilisée pour faire circuler des informations et des ressources utiles pour mieux soutenir les étudiants (santé mentale, organisation des études à distance, enjeux financiers, etc.).

Pour répondre aux enjeux particuliers touchant les étudiants internationaux, l'équipe réseau a accompagné la Communauté de pratique sur les étudiants étrangers (CPÉÉ) dans la conception d'un Aide-mémoire sur le parcours des étudiants internationaux dans les établissements du réseau de l'Université du Québec en période de pandémie de COVID-19. Cet outil s'adresse au personnel universitaire et il met en évidence les éléments à considérer avant l'arrivée des étudiants, au moment où ceux-ci entreront au Canada et au moment de leur accueil dans la communauté universitaire. Un répertoire d'informations a ensuite été mis en ligne et par l'équipe réseau. Ce répertoire, mis à jour de manière continue, vise à faciliter la compréhension et l'action eu égard aux aspects sanitaire, financier ou normatif touchant les étudiants internationaux en contexte de COVID-19.

Les bibliothèques

Des rencontres extraordinaires du Comité des bibliothèques ont été organisées depuis le mois de mars par l'équipe réseau afin de permettre aux directeurs d'échanger sur les enjeux du confinement et du déconfinement. Une revue de littérature a aussi été réalisée afin de soutenir les efforts requis pour adapter leur offre de services durant la pandémie.

Afin de répondre aux besoins des bibliothécaires formateurs qui doivent adapter le format de leurs formations documentaires, l'équipe réseau a organisé des cafés virtuels. Ces derniers ont été offerts à l'ensemble des bibliothèques universitaires québécoises.

La recherche

Au tout début du confinement, l'équipe réseau a déployé des ressources pour faciliter la communication et la concertation des décanats de la recherche. Plusieurs tableaux de données et analyses ont également été produits pour renforcer la capacité des établissements à répondre aux demandes formulées par les ministères et les organismes subventionnaires. Une veille a été mise en place pour assurer la diffusion continue d'information aux décanats, notamment au regard des mesures financières mises en place par les deux paliers de gouvernement.

L'équipe réseau a également produit des analyses pour permettre aux établissements d'anticiper l'impact de la pandémie sur les financements à venir, notamment au regard des contrats de recherche.

Les registraires

Le confinement s'est déroulé au moment que les opérations de déclaration des données sur l'effectif étudiant de l'automne 2019 au MES. L'équipe réseau s'est mise à pied d'œuvre pour soutenir les registraires afin de leur permettre de réaliser cet

exercice incontournable, même si leurs équipes respectives n'étaient pas entièrement disponibles.

Des rencontres extraordinaires ont été organisées régulièrement afin d'assurer la communication entre les établissements, de briser l'isolement, de partager les enjeux et les préoccupations ainsi que les meilleures pratiques mises en place pour assurer la continuité des opérations des registraires au bénéfice des étudiants et de leur cheminement universitaire.

Des analyses ont enfin été réalisées, notamment sur le financement lié à l'effectif étudiant en période de pandémie de COVID-19, afin de soutenir les établissements dans leur prise de décisions.

2. FORMATION, ENCADREMENT ET RÉUSSITE

Depuis sa fondation, le réseau de l'Université du Québec assume pleinement la vocation d'accessibilité géographique, sociale et économique que le Législateur lui a confiée. Les dix établissements accueillent près de 100 000 étudiants et étudiantes à temps complet et à temps partiel à l'automne 2019⁵. Par rapport aux autres institutions universitaires québécoises et canadiennes, les étudiants qui fréquentent les établissements de l'Université du Québec sont proportionnellement plus nombreux à :

- étudier à temps partiel;
- être en emploi;
- être de première génération universitaire;
- être des adultes en situation de conciliation études-travail-famille;
- avoir un parcours scolaire non conventionnel et non linéaire.

Tout en maintenant les meilleurs critères d'excellence académique, les établissements de l'Université du Québec ont su adapter leurs mesures d'encadrement afin de soutenir ces étudiants vers la réussite. Grâce au réseau de l'Université du Québec, des milliers de Québécoises et de Québécois ont pu accéder à l'enseignement universitaire. En plus de 50 ans d'activité, le réseau de l'Université du Québec a ainsi octroyé plus de 750 000 diplômes universitaires à travers le Québec⁶.

L'Université du Québec contribue au maintien d'un environnement favorable à la réussite des étudiants et à leur accès au diplôme. À cet effet, elle appuie notamment les établissements dans la définition et la mise en œuvre de stratégies de soutien à l'apprentissage et à la réussite étudiante. L'équipe réseau anime et soutient aussi plusieurs grands chantiers transversaux, susceptibles d'apporter des changements importants dans la vie des universités. Pensons en particulier aux initiatives concernant la réconciliation avec les Premiers Peuples, ainsi qu'à celles visant à renforcer l'équité, la diversité et l'inclusion dans les institutions.

2.1 DOCUMENTER ET COMPRENDRE

L'équipe réseau de l'Université du Québec fournit des services de recherche institutionnelle aux établissements du réseau afin qu'ils soient bien outillés pour optimiser leurs ressources ou prendre des décisions basées sur des analyses solides. Ces services spécialisés sont offerts par le biais de diverses directions et alimentent la production d'indicateurs, de notes et d'avis sur les étudiants, le financement, la recherche et le personnel des établissements.

⁵ Plus exactement, 97 484 étudiantes et étudiants étaient inscrits.

⁶ Plus exactement, 753 300 en date du 30 septembre 2020 (source : Assemblée des gouverneurs).

Les travaux menés par la Direction du recensement et des déclarations (DRD) et la Direction de la recherche institutionnelle (DRI) permettent aux établissements du réseau de bénéficier d'informations rigoureuses et pertinentes. Ces directions se partagent entre autres l'analyse des déclarations GDEU, SIFU, SIRU, ACPAU des établissements. Il s'agit d'un exemple probant où les économies d'échelle se conjuguent avec une plus grande capacité d'action. La mise en commun des expertises de haut niveau permet d'avoir une vue d'ensemble sur les grandes tendances qui marquent le développement universitaire des établissements du réseau, et aussi des universités québécoises, canadiennes et états-uniennes. Ce poste d'observation privilégié apporte une dimension supplémentaire à l'analyse.

Plus spécifiquement, la Direction de la recherche institutionnelle (DRI) met en valeur diverses sources d'informations et de données pour comprendre, analyser et positionner les établissements du réseau sur l'échiquier québécois, canadien et nord-américain. Son équipe mène des analyses de haut niveau afin de soutenir les établissements dans leurs décisions importantes. Au cours des dernières années, l'équipe a développé des outils valorisant les données massives accumulées au fil des ans, pour mieux en extraire les connaissances. Pensons aux tableaux de bord présentant des portraits détaillés pour chacun des établissements. Cet outil unique permet de situer l'institution dans son environnement plus large et de saisir l'évolution de ses activités dans tous les domaines, apportant ainsi une perspective comparative et longitudinale. Ces tableaux sont particulièrement utiles lors des démarches de planification stratégique menée par les universités, auxquelles la DRI offre un service d'accompagnement personnalisé depuis 2017, lorsqu'elles le souhaitent.

Ces outils et expertises répondent à divers besoins de la communauté universitaire et d'utilisateurs, dont des groupes de travail du réseau de l'Université du Québec et du personnel des établissements.

De même, ce travail spécialisé, souvent pionnier, a rendu possible le développement de partenariats avec des organismes externes au réseau tel que : l'ACPAU, le MES, le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), le Conseil supérieur de l'éducation, la Commission de la culture et de l'éducation ainsi que des universités.

Enquête sur les conditions de participation et la satisfaction étudiantes

Le réseau de l'Université du Québec participe à diverses enquêtes de portée pancanadienne ou nord-américaine, en plus de réaliser ses propres enquêtes. Les données de toutes ces enquêtes sont analysées et des portraits descriptifs et comparatifs sont préparés pour chacun des établissements. La participation périodique à ces enquêtes, financée par le FODAR, permet d'obtenir des données longitudinales et de suivre l'évolution dans le temps des phénomènes examinés comme la satisfaction des étudiants et les conditions de leur participation. Ces enquêtes permettent aux établissements du réseau d'avoir une meilleure connaissance de leur réalité institutionnelle, mais aussi de se comparer à des

universités ayant un profil et un contexte similaires, qui œuvrent ailleurs au Québec, au Canada ou en Amérique du Nord. Cette information stratégique leur permet de prendre des décisions éclairées pour consolider et améliorer leur action.

Ainsi, à l'hiver 2019, les établissements de l'Université du Québec ont participé à l'enquête *Canadian Graduate and Professional Student Survey* (CGPSS) réalisée auprès des étudiants à la maîtrise et au doctorat. Cette enquête rejoint une cinquantaine d'universités québécoises et canadiennes. Elle porte sur la qualité de l'enseignement, l'encadrement et la participation des étudiants à la recherche et à la diffusion. Un rapport d'analyse des résultats de cette enquête sera produit au cours de la prochaine année, ce qui permettra de suivre les progrès réalisés depuis la première participation à l'hiver 2010.

À l'hiver 2020, les établissements de l'Université du Québec ont également participé au *National Survey of Student Engagement* (NSSE), une enquête menée auprès d'étudiants au baccalauréat dans plus de 700 universités américaines, canadiennes et québécoises. Les résultats de cette enquête sont utilisés, entre autres, dans le cadre des analyses servant à positionner les établissements de l'Université du Québec.

Par ailleurs, à titre de membres du *Consortium for Student Retention Data Exchange* (CSRDE), les établissements de l'Université du Québec ont pris part, encore cette année, à l'enquête sur la persévérance aux études de baccalauréat à temps complet menée à l'échelle de l'Amérique du Nord. En complément, ils ont également participé au sondage *STEM (Science, Technology, Engineering and Mathematics Survey)* du CSRDE.

L'Université du Québec produit aussi ses propres enquêtes, dont celle ayant pour titre : Indicateurs de COnditions de Poursuite des Études (ICOPE). Cette enquête a été lancée de façon pionnière dans les années 1990. Ces données de première main, recueillies aux cinq ans, couvrent différentes caractéristiques étudiantes sur le plan académique et sociodémographique, sur leurs conditions de vie, leur état de préparation, leurs motivations face aux études, leurs liens avec le marché du travail, etc. Les analyses permettent de tracer le profil de la population étudiante à son entrée à l'université, de suivre son évolution et ses besoins au fil des ans et de soutenir sa réussite par une collecte récurrente d'informations.

Malgré la croissance constante du taux de diplomation postsecondaire, les établissements de l'Université du Québec comptent toujours une part importante d'étudiants de première génération universitaire : ils représentaient 59 % de leur population étudiante au baccalauréat en 2017, comparativement à 64 % en 2008. Cette proportion est beaucoup plus importante que dans les autres universités québécoises⁷.

⁷ Selon l'enquête NSSE, cette population est, au Québec, de 41 % en moyenne pour les universités francophones et 34 % pour celles anglophones, et de 41 % pour celles canadiennes (hors Québec).

La plus récente enquête ICOPE menée en 2016 montre l'importance de la proximité géographique pour l'accessibilité aux études universitaires : près de 25 % d'étudiants ayant choisi leur établissement en raison de sa proximité. Ils pointent aussi des défis exigeant possiblement de nouveaux services pour mener ces étudiants à la réussite, sachant que 36 % d'étudiants jugeant leur situation financière précaire, 10 % d'étudiants se sentant limités dans leurs apprentissages en raison d'un problème de santé ou d'une déficience fonctionnelle.

Une telle connaissance permet aux établissements du réseau de l'Université du Québec de cerner les besoins de leurs populations étudiantes et par la suite de mieux cibler leurs actions pour favoriser tant l'accessibilité, la persévérance que la réussite des Québécois et des Québécoises. Par exemple, les données du projet ICOPE ont servi à soutenir différents dossiers ou groupes de travail :

- Table de travail sur les réalités autochtones;
- Communauté de pratique auprès des étudiants étrangers pour documenter les caractéristiques des étudiants en provenance d'autres pays que le Canada;
- Table sur l'attrition dans les programmes en enseignement;
- Colloque de l'ACFAS sur les enjeux relatifs à la réussite des étudiants internationaux;
- Complément aux portraits des établissements pour le chantier sur la réussite du MES.

À venir - De nouvelles analyses seront produites pour éclairer certaines problématiques identifiées dans la littérature, comme les défis d'accessibilité plus importants pour certains groupes. Entre autres, un Référentiel de données sur la réussite aux trois cycles d'études paraîtra en 2020.

Enquête sur l'encadrement aux cycles supérieurs

L'équipe réseau a animé et coordonné une enquête sur l'encadrement aux cycles supérieurs afin de mieux connaître et soutenir les pratiques favorables à la réussite et à la réduction de la durée des études. Lancée au printemps 2016 auprès de tous les professeurs des établissements du réseau de l'Université du Québec qui encadrent des étudiants dans les programmes de recherche, l'enquête a bénéficié d'un taux de participation de 39 %. À la suite de la publication du rapport final, en 2017, des séances de discussion sur les pratiques d'encadrement et les pistes d'amélioration ont été tenues afin de déterminer des actions à mettre en œuvre dans le cadre d'une grande initiative réseau sur la réussite.

À venir – La préparation de la deuxième édition de l'enquête s'effectuera en 2020-2021 pour lancer l'opération au début de l'année 2022.

Suivi des diplômés en emploi et sur les territoires

La connaissance de la situation des étudiants après l'obtention de leur diplôme s'avère aussi stratégique pour comprendre les besoins de formation et la mobilité des travailleurs qualifiés. Début 2020, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a diffusé les données fines de son enquête *La Relance à l'université*, édition 2019, qui offre des informations sur les emplois occupés par les personnes dans les deux années suivant la fin de leurs études. L'Université du Québec a ainsi pu mener des analyses sur les données des établissements du réseau. Les premiers résultats montrent le rôle influant des universités dans les trajectoires de migration et d'ancrage territorial : pour la plupart des établissements du réseau de l'Université du Québec en région, la majorité des diplômés de 2017 de baccalauréat ou de maîtrise occupant en 2019 un emploi, sont demeurés dans leur région d'origine. À titre d'exemple, 89 % des diplômés de 2017 de baccalauréat ou de maîtrise de l'UQAT ayant fait leurs études secondaires en Abitibi-Témiscamingue, et qui occupent en 2019 un emploi salarié lié à leur formation universitaire sont demeurés dans cette région. Ces données montrent le rôle fondamental d'ancrage que jouent les universités dans les territoires auprès de ces travailleurs qualifiés qui sont requis dans une diversité de domaines, et ce, dans toutes les régions du Québec.

À venir - Des analyses approfondies seront effectuées à partir des résultats de cette enquête qui offre de multiples possibilités pour éclairer les phénomènes touchant les migrations interrégionales et le marché de l'emploi.

Portrait des compétences informationnelles des étudiants

En 2018, le groupe de travail de la promotion du développement des compétences informationnelles (GT-PDCI) a réalisé le [Portrait des compétences informationnelles des étudiants du réseau de l'Université du Québec](#) afin de mieux connaître le niveau de développement de ces compétences chez les étudiants du réseau de l'Université du Québec. Un questionnaire, élaboré dans le but d'identifier les stratégies que les étudiants utilisent et les connaissances qu'ils mobilisent lors de tâches liées aux compétences informationnelles, a été répondu par 6 142 étudiants du baccalauréat et de la maîtrise du réseau de l'Université du Québec, soit 17,6 % des étudiants sondés.

Les résultats de cette enquête révèlent que les étudiants recourent à des stratégies mettant à contribution leurs compétences informationnelles, mais qu'ils auraient avantage à utiliser des stratégies plus précises et efficaces qui semblent méconnues ou mal maîtrisées. Depuis la parution du rapport, les résultats ont notamment été partagés par le biais de présentations lors de congrès et dans un article dans la revue *Documentation et Bibliothèques*. Des tableaux de données ont aussi été fournis aux établissements afin qu'ils puissent procéder à leurs propres analyses.

À venir – La diffusion des résultats de cette enquête se poursuivra en 2020-2021, notamment grâce à la tenue d'un webinaire. Des analyses approfondies pour mieux documenter certains résultats, particulièrement ceux des étudiants internationaux, sont également prévues. Le questionnaire employé pour réaliser l'enquête sera rendu disponible comme outil diagnostique pour les étudiants.

2.2 OUTILLER ET OFFRIR DES SERVICES ADAPTÉS

L'équipe réseau s'active également à développer des outils et des services pour appuyer les développements et la collaboration des établissements en matière de programmes d'études, ou à offrir un environnement plus inclusif, favorisant l'accessibilité et la réussite à l'enseignement supérieur.

Relier universités et sociétés : chantiers transversaux

Les universités sont partie prenante de la société contemporaine. Comme institution, elles doivent évoluer pour être en adéquation avec les transformations sociétales. Parfois, elles sont des acteurs au sein de leurs milieux, accélérant des changements sociaux.

Dans cette perspective, l'équipe réseau anime et soutient aussi plusieurs grands chantiers transversaux, susceptibles d'apporter des changements importants dans la vie des universités. Pensons en particulier aux initiatives concernant les objectifs misant sur l'équité, la diversité et l'inclusion des communautés universitaires. De même, les défis entourant la réconciliation avec les Premiers Peuples exigent des réponses nouvelles et adaptées.

Dans les deux cas, des postes dédiés ont été ajoutés, des personnes-ressources possédant expertises spécialisées ont été embauchées, des communautés de pratique ont été créées et des formations de sensibilisation ont été offertes au personnel. En mars, plus de 50 membres de l'équipe réseau ont pris part à une journée de sensibilisation aux réalités des Premiers Peuples, dispensée par Janet Mark, du Service de la formation continue de l'UQAT, reconnue pour son expertise et ayant œuvré à la Commission Viens.

Conseil au développement de nouveaux programmes d'études

Dans un contexte très dynamique où les besoins de formation évoluent, l'offre de programmes doit constamment être ajustée et bonifiée. Pour soutenir ce travail exigeant pour les équipes professorales et les établissements, l'équipe réseau offre une expertise précieuse mise à la disposition des établissements, et qui a été acquise au fil d'un accompagnement de nombreux projets.

En matière de développement de la programmation, l'équipe réseau fournit aux décanats des études et aux équipes professorales un travail de relecture, d'analyse et de conseil visant l'amélioration de la qualité des projets de programmes soumis aux instances internes et externes à l'Université du Québec.

Pour l'année 2019-2020, dix projets de programmes de grade ont été analysés en collaboration avec les établissements, contribuant ainsi à leur bonification en vue de leur présentation aux instances d'évaluation externes. Une dizaine de réaménagements de programmes et de projets de programmes constitutifs de grade ont fait l'objet d'un travail en collaboration visant à soutenir la prise de décision lorsque différentes hypothèses de développement peuvent être envisagées.

Un accompagnement est aussi offert aux nouveaux professionnels embauchés dans les établissements du réseau, en plus de l'actualisation et de l'enrichissement de documents d'information et d'outils développés par l'équipe réseau pour guider l'élaboration des projets de programmes. Les documents et les outils sont disponibles sur un extranet qui procure en tout temps un appui à plus de quarante professionnels concernés dans les dix établissements du réseau. Les effets de cet accompagnement sont tangibles sur la qualité et l'opportunité des dossiers soumis.

Enfin l'équipe réseau participe aux travaux d'un groupe de travail mixte constitué de représentants des universités, de la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP) et du Comité des programmes universitaires (CPU), qui réfléchit à la révision des mécanismes et procédures ayant cours pour rendre plus efficace le processus conduisant à l'autorisation de la création ou de la modification d'un programme.

Appui à l'évaluation de programmes

Depuis 2003, l'équipe réseau poursuit son travail d'appui des établissements en matière d'évaluation de programmes :

- développement d'outils essentiels au travail des professionnels des décanats et départements et des comités d'évaluation;
- accompagnement des équipes en place dans le travail d'évaluation;
- formation des nouveaux évaluateurs;

- organisation de formations sur mesure;
- animation d'une communauté de pratique;
- pilotage des évaluations des programmes conjoints dans le réseau de l'Université du Québec.

Encore cette année, une aide concrète a été fournie sur des dossiers d'évaluation sous la responsabilité des établissements du réseau, notamment en soutenant la réalisation d'enquêtes et le traitement des résultats par questionnaire. Parallèlement, l'équipe réseau s'est dotée d'un nouveau système de gestion d'enquêtes par questionnaire en ligne, dont le déploiement au sein des établissements est prévu au cours de la prochaine année. De plus, le travail d'entretien et de développement de la Trousse de tableaux statistiques d'évaluation et du Formulaire de bilan annuel s'est poursuivi.

L'extranet, sur lequel sont déposés les outils et la liste de discussion animée par l'équipe réseau, permet d'appuyer plus de trente professionnels des dix établissements du réseau.

À venir - En février 2020, le Conseil des études de l'Université du Québec a demandé à la Table des évaluatrices et évaluateurs de programme de l'Université du Québec de « mettre en place un groupe de travail dont le mandat sera d'émettre des recommandations et de développer des outils permettant d'alléger les travaux des comités d'autoévaluation et de raccourcir le temps complet d'évaluation ».

Les membres de ce groupe de travail, nommés en juin 2020, seront accompagnés par un professionnel de l'équipe réseau et débiteront leurs travaux dans le courant de l'automne 2020.

Accompagnement des programmes conjoints

Depuis leur fondation, les établissements du réseau de l'Université du Québec ont mis en commun leurs expertises et leurs ressources pour offrir conjointement des programmes de formation. Cette façon de faire constitue une force certaine du réseau. Aujourd'hui, les établissements du réseau sont impliqués dans trois quarts des programmes d'études offerts conjointement au Québec. Le FODAR offre une aide financière à treize d'entre eux en soutenant les efforts supplémentaires requis de la part des directions réseau pour offrir en mode conjoint leurs programmes. À cet effet, les frais engagés pour les activités d'administration et de coordination et l'offre de cours ou d'activités scientifiques conjoints sont assumés par le FODAR, au plus grand bénéfice du corps professoral et des communautés apprenantes de tous les établissements partenaires investis dans le programme.

Ce soutien est apprécié des programmes qui ont ainsi les moyens de mettre en place un environnement propice à la mobilisation et à la concertation.

L'équipe réseau contribue donc à la création, au développement et au maintien de tels programmes offerts conjointement afin, notamment, d'améliorer l'accès à l'éducation supérieure sur l'ensemble du territoire québécois. Son intervention s'appuie sur les résultats d'une consultation menée auprès des directions de programmes conjoints et des professionnels des décanats des études qui ont constaté des difficultés et demandé un soutien de manière à favoriser la collaboration au sein du réseau de l'Université du Québec. Ainsi, depuis plusieurs années, un professionnel de l'équipe réseau se consacre au pilotage de l'évaluation des programmes conjoints. De 2010 à 2019, il a accompagné l'évaluation de plus de onze programmes conjoints (voir tableau suivant).

<i>Programmes conjoints évalués</i>	Établissements	Période
<i>Maîtrise en génie logiciel</i>	UQAM-ÉTS	2019 -
<i>Doctorat en sciences de la terre et de l'atmosphère</i>	UQAM-UQAC	2019 -
<i>Maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers</i>	UQAM-UQO-UQAT	2018 -
<i>Doctorat en biologie</i>	UQAM-INRS (avec offre en extension à l'UQAC et l'UQAR)	2017 -
<i>Maîtrise en lettres</i>	UQTR-UQAC-UQAC	2016-2019
<i>Doctorat en lettres</i>	UQTR-UQAC-UQAC	2016-2019
<i>Maîtrise en études urbaines</i>	UQAM-INRS	2014-2017
<i>Doctorat en études urbaines</i>	UQAM-IRS	2014-2017
<i>Doctorat en philosophie</i>	UQAM-UQTR	2013-2016
<i>Maîtrise en sciences infirmières</i>	UQTR-UQAC- UQAR-UQO-UQAT	2013-2016
<i>Doctorat en développement régional</i>	UQAR-UQAC	2012-2018
<i>Maîtrise en gestion de projet</i>	UQTR-UQAC- UQAR-UQO-UQAT	2009-2013

Source : Direction des études et de la recherche, août 2020

De plus, afin d'appuyer le déploiement d'initiatives majeures et structurantes en recherche et en formation, l'équipe réseau en collaboration avec les établissements concernés guide présentement l'implantation de deux nouveaux programmes conjoints en santé et services sociaux. Cette programmation permettra, entre autres, de favoriser le recrutement d'étudiants de 2^e et 3^e cycles. Encore une fois, le FODAR appuie le travail des équipes promotrices de ces projets.

À venir - La prochaine année permettra de présenter au CPU l'offre conjointe du doctorat interdisciplinaire en santé et société qui regroupe neuf établissements du réseau. De plus, le doctorat en sciences infirmières, qui relie quatre établissements du réseau de l'Université, devrait être transmis à la CEP au printemps 2021.

Finalement, depuis près de deux ans, un membre de l'équipe réseau accompagne les différents partenaires au sein des établissements dans les démarches de révision des programmes conjoints et des protocoles d'entente, à la suite de leur évaluation. Le soutien est adapté selon les besoins et les demandes exprimés par les directions et les comités de programme. En 2019-2020, les interventions réalisées ont permis de révéler des enjeux spécifiques aux programmes conjoints et de réfléchir collectivement à des solutions appropriées. L'aide apportée aux établissements contribue à rapprocher les parties, à consolider les alliances et à prévenir ou atténuer les conflits liés au partage des responsabilités. Le croisement des savoirs et des expériences concernant les programmes conjoints guide le développement de nouveaux outils, tels que le canevas de protocole en cours d'élaboration, qui ont pour but d'uniformiser les pratiques, de faciliter la prise de décision collective et d'accélérer la mise en œuvre des processus au sein des établissements concernés.

À venir - Plusieurs enjeux ont été soulevés dans la gestion des programmes conjoints. Il a été convenu de faire une mise à jour du protocole-cadre utilisé entre les établissements partenaires des programmes conjoints. Cette mise à jour devrait être finalisée dans l'année 2020-2021.

2.3 RENFORCER LES COMPÉTENCES ET LES CAPACITÉS

Un troisième axe d'intervention de l'équipe réseau de l'Université du Québec couvre des actions visant à renforcer les compétences et les capacités de membres de la communauté universitaire. Pensons par exemple aux étudiants, aux professionnels de divers services (bibliothèques, décanats à la formation et à la recherche, services aux étudiants, registrariats, etc.), aux conseillers pédagogiques et aux nouveaux enseignants.

Les compétences informationnelles des étudiants

À l'ère du numérique et de la société du savoir, les compétences informationnelles représentent un enjeu de première importance pour les futurs citoyens et travailleurs. Or, des lacunes sont observées chez les étudiants universitaires, comme le montrent les résultats du portrait des compétences informationnelles des étudiants du réseau de l'Université du Québec.

Depuis plus de quinze ans, différentes initiatives sont développées à l'intérieur du chantier *Promotion du développement des compétences informationnelles* (PDCI), afin de soutenir le développement des compétences informationnelles (CI) des étudiants et accompagner les enseignants lors des activités de formation documentaire.

Par le biais d'un groupe de travail (GT-PDCI), ce chantier contribue à mettre en place des outils et des ressources dans le but de favoriser les bonnes pratiques en matière de recherche et d'utilisation de l'information par les étudiants et les enseignants universitaires. LE GT-PDCI est très dynamique, dix sous-groupes de travail ont été créés et se sont rencontrés par visioconférence pour un total de quarante-huit rencontres.

Entre autres des réalisations récentes, mentionnons la collaboration avec l'ACFAS, depuis quelques années, pour offrir des formations sur la communication scientifique en amont du congrès ainsi que des services-conseils pour soutenir les affichistes et les présentateurs durant le congrès. Également, la réalisation d'une enquête visant à obtenir un portrait des compétences informationnelles des étudiants du réseau de l'Université du Québec est une autre réalisation de ce groupe.

À venir - Le GT-PDCI et le comité des bibliothèques poursuivront la mise en commun des efforts pour outiller les établissements à l'égard du développement des compétences informationnelles des étudiants. Un plan stratégique ainsi qu'un plan d'action 2020-2023 sont en cours d'élaboration. Parallèlement, des activités sont planifiées pour : sensibiliser les acteurs universitaires ainsi que les étudiants à la contribution des CI durant le parcours universitaire et professionnel; poursuivre la diffusion du portrait des compétences informationnelles des étudiants du réseau de l'Université du Québec; animer des réflexions sur les mesures à prendre en regard de ces constats; et échanger avec les partenaires des autres ordres d'enseignement afin de clarifier le rôle des bibliothécaires dans le déploiement d'initiatives abordant les compétences informationnelles incluses au nouveau Cadre de référence de la compétence numérique du MES.

Les outils de gestion bibliographique

L'utilisation des logiciels de gestion bibliographique apparaît incontournable dans le milieu universitaire, particulièrement aux cycles supérieurs. Le recours à ces logiciels contribue aux bonnes pratiques en matière d'utilisation éthique de l'information, facilitant à la fois la citation des références dans les divers documents et la gestion de la documentation consultée.

Au sein du réseau, trois logiciels sont utilisés : *EndNote*, *Mendeley* et *Zotero*. Afin de développer des ressources d'aide à l'utilisation de ces outils, trois groupes de travail relevant du comité des bibliothèques et soutenus par l'équipe réseau ont été mis en place au cours des dernières années. La plateforme *Carrefour gestion bibliographique* intègre de l'information sur ces logiciels.

Les compétences entrepreneuriales des étudiants

Les étudiants expriment de plus en plus un besoin de se rapprocher des réalités de possibles futurs milieux de travail et faire découvrir leurs talents. L'événement annuel *Savoir Affaires* (SA) répond à ce besoin de façon audacieuse.

Ce concept unique, reconnu par plusieurs prix⁸, vise à créer une synergie entre les entrepreneurs de la région d'accueil et une cinquantaine d'étudiants universitaires de cycles supérieurs et postdoctorants afin de générer de nouvelles occasions d'affaires et, ultimement, des retombées socioéconomiques et culturelles. Dans le cadre d'une compétition s'échelonnant sur une semaine, les participants sont appelés à s'attaquer à des problématiques socioéconomiques régionales et à proposer des projets d'affaires porteurs. *Savoir Affaires*, piloté par l'équipe réseau, s'appuie ainsi sur la créativité et les compétences d'étudiants des cycles supérieurs et de postdoctorants provenant des dix établissements de l'Université du Québec.

Depuis 2011, huit éditions *Savoir Affaires* se sont déroulées dans autant de régions, mobilisant plus de 1 500 personnes qui ont proposé au total 258 projets d'affaires, dont une quarantaine ont été mis en œuvre jusqu'ici (15,5 %). Du nombre de ceux soumis depuis 2017, année où un processus de suivi des projets a été mis sur pied via l'octroi de licences, dix-huit ont obtenu une licence. Ce dynamisme montre tout le potentiel détenu par des étudiants qui, dans un avenir proche, pourront contribuer au Québec de demain.

⁸ En 2014, Prix d'excellence de l'administration publique du Québec | Éducation (Institut d'administration publique de Québec) et Prix de la qualité et de la productivité | Mention honorable - catégorie générale (Association canadienne du personnel administratif universitaire); en 2015, [Prix IAPC/Deloitte de leadership dans le secteur public | Mention honorable](#) (Institut d'administration publique du Canada); en 2019, Médaille du 50^e anniversaire de la Fondation du Réseau UQ | Contribution exceptionnelle de Lorraine Frappier, présidente de Frappier Tandem +, à l'origine du concept *Savoir Affaires*.

L'édition Savoir Affaires 2019, a couvert les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec et s'est déroulée à l'UQAT sous le thème *Allons vers l'avenir - Nikan ijaten*. Cette édition s'est caractérisée notamment par la prise en compte des réalités et enjeux des Premiers Peuples propres aux régions concernées avec comme objectif d'organiser, d'ici quelques années, un Savoir Affaires 100 % autochtone.

À venir - La 9^e édition Savoir Affaires est en préparation et est prévue pour mai 2021 dans la région d'accueil du Bas-St-Laurent, en partenariat avec l'UQAR. Cette édition présentera certaines particularités par rapport à la formule originale. Pour la première fois, l'édition sera sectorielle dans le domaine du maritime et elle sera provinciale (ouverture à l'ensemble des 18 universités au Québec) avec un volet international France-Québec (ouverture aux universités membres de l'Institut France-Québec Maritime).

Les compétences transférables

L'initiative *Agir de concert* a pour objectif de favoriser la concertation entre les acteurs universitaires, dans et entre les établissements afin d'améliorer la cohérence et l'efficacité des interventions en faveur du développement des compétences transférables des étudiants du réseau de l'Université du Québec. L'objectif de ces rencontres hybrides (mise en lien à distance de sous-groupes réunis en présence dans chaque établissement) est de réunir au sein de chaque établissement, tout comme à l'échelle du réseau, les représentants des décanats des études, des services aux étudiants, des bibliothèques et des bureaux de soutien à la pédagogie afin de les amener à prendre connaissance d'enjeux, d'échanger sur leurs initiatives respectives et d'envisager des actions communes.

À l'automne 2019, la rencontre *Agir de concert* a porté sur les leçons à tirer du modèle ontarien en matière d'enseignement et d'évaluation des compétences transférables dans les programmes universitaires ainsi que sur le développement et les besoins de compétences durant la formation doctorale en vue d'une insertion professionnelle de qualité pour les titulaires de doctorat québécois. Les participants à ces rencontres démontrent un intérêt fort à poursuivre les discussions dans leurs établissements respectifs. Ils désirent que l'équipe réseau poursuive l'animation de rencontres ponctuelles qui sont jugées stimulantes, permettent de propulser les initiatives en place et créent des occasions uniques de discuter avec les collègues autour de la question du développement des compétences transférables.

À venir - Les prochains échanges porteront sur le soutien au développement de la compétence numérique étudiante pour favoriser la réussite des apprentissages et des études universitaires.

Les compétences pédagogiques

Les conseillers pédagogiques sont des acteurs importants du soutien pédagogique dans les universités. Il existe cependant peu de formations initiales ou continues pour exercer cette fonction. C'est pourquoi l'Université du Québec et les établissements du réseau ont mis sur pied une communauté de pratique vouée à la pédagogie universitaire : le Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique (GRIIP).

Soutenu par l'équipe réseau, ce groupe rassemble vingt-cinq membres (conseillers pédagogiques, professeurs, responsables des services de pédagogie ou spécialistes en sciences de l'éducation) qui partagent leurs approches et documentent des pistes d'action pour permettre de relever les défis communs chez les équipes œuvrant dans le soutien pédagogique à l'enseignement. En 2018-2019, le groupe a amorcé un projet de recherche sur l'accompagnement pédagogique qui prévoit, entre autres, une cueillette de données auprès des conseillers pédagogiques du Québec et de la Belgique. Ces données permettront de documenter sous la forme d'un guide de type procédurier, en ligne, et divers modèles d'accompagnement pédagogique déployés dans les universités.

Outil de diffusion important des connaissances et des initiatives, une nouvelle mouture du Portail du soutien à la pédagogie universitaire a vu le jour en 2019 sous la coordination de l'équipe réseau. Un groupe de travail assure la diffusion de lectures choisies issue d'une veille; ces lectures visant à améliorer le transfert des résultats de la recherche en pédagogie aux enseignants universitaires. Trois bulletins de lectures choisies sur la pédagogie universitaire sont publiés chaque année.

Autre outil soutenant le travail des conseillers : le bulletin *Le Tableau*. Celui-ci facilite le partage d'expériences entre enseignants de niveau universitaire tout en présentant des enjeux qui les préoccupent. Les six publications parues en 2019-2020 ont traité des sujets suivants :

- l'apprentissage adaptatif intelligent de cercles de lecture;
- les rencontres actives (walking meeting);
- la supervision des stages à distance ;
- la Pédagogie inclusive et le trouble du spectre de l'autisme;
- la classe inversée.

Les différentes publications diffusées sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et LinkedIn) favorisent également la visibilité des professeurs, des chargés de cours et des professionnels qui y contribuent.

Afin de soutenir les compétences pédagogiques des nouveaux enseignants et leur permettre d'offrir une formation de hauts standards aux étudiants, cinq modules d'autoformation ont été développés par un groupe de travail du GRIIP soutenu par l'équipe réseau et financé par le FODAR. Lancés à l'automne 2017 et 2018, ils portent sur des thèmes jugés essentiels au développement des compétences pédagogiques des nouveaux enseignants universitaires : les concepts et les compétences de base en pédagogie, l'encadrement des étudiants (gestion de classe), l'évaluation des apprentissages, la scénarisation pédagogique et l'éducation inclusive.

Ce dispositif d'autoformation en ligne et gratuit propose des outils complémentaires aux activités de formation et d'accompagnement déjà en place dans les établissements. Un badge numérique et une attestation peuvent être émis après chacun des modules complétés. En 2018-2019, une communauté d'apprentissage en pédagogie de l'enseignement supérieur a été mise sur pied afin d'accompagner les enseignants universitaires du réseau dans la réalisation des modules d'autoformation. Ainsi pour quatre modules, un atelier offert dans tous les établissements du réseau de l'Université du Québec par le biais de la visioconférence, a été proposé. Lors de chaque atelier, d'une durée de deux heures, des activités pédagogiques complémentaires à celles présentes dans les modules sont réalisées afin d'enrichir l'apprentissage. Les formations sont accessibles de façon libre sur le site <https://enseigner.luniversite.com>.

À venir - Un sixième module d'autoformation sur l'encadrement des étudiants aux cycles supérieurs (développé dans le cadre de la GIR Réussite) et un septième sur l'enseignement à distance sont en cours de développement. La communauté d'apprentissage en pédagogie de l'enseignement supérieur poursuivra également ses activités avec les autres modules.

Les compétences du personnel des services aux étudiants

Le personnel des services aux étudiants est souvent aux premières loges pour accueillir les besoins des étudiants. Ceux-ci sont de plus en plus nombreux et certains exigent des habiletés nouvelles de la part du personnel, telle que la mise à jour en continuelle de ses connaissances sur les approches les plus porteuses, par exemple en santé mentale. Afin de favoriser le partage de bonnes pratiques, le réseautage et le perfectionnement du personnel de ses équipes, le comité des services aux étudiants, appuyé par l'équipe réseau, et avec le soutien financier du

FODAR, organise depuis 2012, de façon bisannuelle, un colloque destiné au personnel des services aux étudiants du réseau de l'Université du Québec.

Par ailleurs, depuis 2016, en réponse aux besoins exprimés par les participants à ce colloque et à la demande du comité des services aux étudiants, l'équipe réseau anime le Portail des services aux étudiants, un site Web qui permet la diffusion d'informations actuelles et pertinentes dans les secteurs couverts par les services aux étudiants. Quatre articles originaux sont publiés par l'équipe réseau chaque mois sur ce portail. On y recense 4 758 visites en 2019-2020 (une augmentation de 22 % par rapport à l'année précédente). Une infolettre mensuelle, constituée des articles rédigés par l'équipe réseau, des événements d'intérêt à venir et de suggestions de lecture issues de l'actualité, est diffusée aux services des établissements du réseau. Cette infolettre compte actuellement 311 abonnés.

Pour alimenter la Portail, une veille informationnelle a été mise sur pied. Cette veille couvre l'ensemble des secteurs et des préoccupations des services aux étudiants des établissements. Elle permet à leurs équipes de demeurer à l'affût des tendances au regard des services aux étudiants. L'information répertoriée est accessible sur le Portail et colligée dans une bibliothèque virtuelle au bénéfice de l'ensemble des personnels des services aux étudiants du réseau.

Au printemps 2020, un groupe Facebook a été lancé afin d'entretenir un lien plus direct avec la communauté des acteurs des services aux étudiants du réseau Université du Québec. Ce groupe Facebook privé est un lieu de partage de ressources et d'informations utiles pour ses membres. Ceux-ci peuvent partager de l'information générale et utile concernant les Services aux étudiants, des questionnements ou des préoccupations, des ressources utiles ou des événements à venir (cafés virtuels, colloques, webinaires, etc.). Le groupe compte actuellement 111 membres.

À venir - À la demande d'universités n'appartenant pas au réseau de l'Université du Québec, la prochaine édition du Colloque des services aux étudiants de l'Université du Québec, prévue en juin 2021, sera ouverte à toutes les universités québécoises.

La poursuite d'une initiative commune visant l'amélioration de l'accueil et de l'intégration des étudiants internationaux dans une perspective de réussite est prévue et sera actualisée à la lumière du contexte particulier de la prochaine année universitaire. Cette action revêt un caractère encore plus important considérant les objectifs ambitieux visés concernant l'accueil d'étudiants internationaux à la suite des nouvelles règles de financement des universités adoptées en 2018.

Les agents de liaison des bourses

Les agents de liaison des bourses jouent un rôle important auprès des étudiants, en les accompagnant dans leurs démarches auprès des organismes subventionnaires provinciaux et fédéraux. Deux initiatives visent à augmenter leurs expertises et leur capacité d'action :

- Une liste de discussion a été constituée pour leur offrir une plateforme d'échanges en direct. Ces échanges sont ensuite synthétisés dans des fiches consignées dans un site extranet. Autrefois réservée aux agents de liaison des établissements du réseau de l'Université du Québec, cette liste est désormais accessible, depuis 2018, à ceux travaillant dans tous les établissements universitaires au Québec;
- Une rencontre annuelle est organisée avec l'ensemble des agents de liaison des bourses du réseau afin de favoriser l'échange d'information et la concertation des actions. Cette rencontre leur permet, selon le cas, de construire ensemble un argumentaire pour sensibiliser les chargés de programmes des organismes subventionnaires québécois et canadiens aux réalités des établissements du réseau et de proposer des solutions.

Formation sur les violences à caractère sexuel

En réponse à la récente Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur, l'équipe réseau a mis en place deux groupes de travail à l'automne 2018 afin de soutenir les établissements qui devaient se conformer dans un court délai aux obligations issues de cette loi. Ce travail en réseau a permis à tous les établissements d'offrir du matériel de formation de qualité tout en répondant de manière efficace aux exigences de la loi. Les modules de formation destinés au personnel et aux étudiants ont été mis en ligne en septembre 2019. Comme organisation, l'Université du Québec s'est dotée d'une nouvelle *Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel* le 12 décembre 2018, laquelle a été mise en œuvre en septembre 2019. Afin d'assurer une cohérence, elle a également révisé sa *Politique relative au harcèlement, à la discrimination et la civilité*. Ce travail a été réalisé avec l'appui contractuel et fonctionnel du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels, communément désigné comme le « CAVAC ». Des ajustements mineurs ont été apportés à ces politiques en novembre 2019. Tous les membres du personnel de l'Université ont suivi la formation en ligne ainsi développée.

Les compétences des étudiants en recherche

Dans le cadre de la Grande initiative réseau en réussite, des travaux s'effectuent pour la conception d'une offre de formation réseau visant le développement de compétences professionnelles en recherche chez les étudiantes et les étudiants inscrits dans un programme de maîtrise ou de doctorat. Cette initiative concertée entre les établissements du réseau de l'Université du Québec répond aux besoins exprimés par les étudiantes et les étudiants et par les professeures et les professeurs d'offrir davantage d'occasions de formation pratique pour le

développement de compétences indispensables à l'exercice de la recherche, soutenant ainsi à la fois la réussite des études et la préparation à la vie professionnelle. N'étant pas rattachée à une pratique ou à une expertise disciplinaire précise, l'offre de formation réseau est complémentaire aux formations offertes dans les programmes de recherche aux cycles supérieurs. Les contenus de formation et l'approche pédagogique retenus visent à soutenir l'exercice de compétences professionnelles liées à la recherche, qui réfèrent à des habiletés transversales et transférables dans des milieux non académiques. Un premier cours, EDU-6460 Préparation d'une communication scientifique, est actuellement disponible.

À venir – Au cours de l'année 2020-2021, de nouveaux cours seront offerts aux étudiants de cycles supérieurs : la gestion d'un projet de recherche; la recherche en collaboration avec le milieu; le transfert des connaissances issues de la recherche auprès de publics non scientifiques et la conduite responsable en recherche.

Les compétences du travail collectif

Le développement des programmes conjoints amène les différents groupes d'acteurs (personnel des décanats, corps professoral, directions de programme) au sein des établissements à travailler ensemble. Cette collaboration nécessite une participation et un engagement de la part des personnes concernées afin de coconstruire, de mailler les expertises et d'agir de façon concertée. Pour réaliser ces projets, les participantes et les participants ont développé des compétences essentielles et spécifiques au travail collectif. Par exemple, en 2019-2020, les partenaires ont appris à composer avec la diversité, et à sortir de leur cadre de référence afin de bâtir des consensus autour de la structure d'un programme conjoint et de l'offre d'activités.

À venir - En 2020-2021, l'intérêt du groupe ABC des programmes conjoints et du personnel des décanats seront sondés pour suivre une formation sur la collaboration.

2.4 CONNECTER ET STIMULER LES SYNERGIES

Un quatrième axe d'intervention dans lequel s'investit l'équipe réseau de l'Université du Québec concerne le travail mené avec les intervenants des établissements pour augmenter les synergies et les développements des collaborations structurantes. Pour mener à bien ce travail exigeant et crucial, l'équipe réseau a su développer un savoir-faire et une boîte à outils au fil des décennies.

Les groupes de travail

Les groupes de travail ou de réflexion sont des regroupements *ad hoc* d'intervenants des établissements autour d'une problématique d'actualité. Ils permettent aux établissements de travailler conjointement autour d'un même enjeu dans le but d'en faire l'analyse, de le documenter et de définir des pistes de solution potentielles à court, moyen et long terme. La durée de vie des groupes de travail varie en fonction de la problématique à résoudre. Pour les plus pérennes, les déplacements qu'ils requièrent bénéficient d'un soutien financier du FODAR.

L'équipe réseau soutient ainsi, chaque année, différents groupes œuvrant sur des questions ayant trait aux étudiants, à l'enseignement et à la recherche :

- GRAC – Groupe de réflexion et d'action sur la reconnaissance des acquis et des compétences;
- GRIIP – Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique;
- Groupe de discussion des agents de liaison des bourses;
- Groupe de travail FODAR sur la révision du processus de suivi dans le cadre du soutien aux programmes conjoints;
- Groupe de travail pour la promotion du développement des compétences informationnelles;
- Groupe de travail sur le libre accès;
- Groupe de travail sur les éditeurs prédateurs;
- Groupe de travail sur les données bibliométriques;
- Comité de pilotage du Fonds UQ-médias;
- Groupe de travail sur l'allégement des travaux des comités d'autoévaluation;
- Groupe de travail sur l'évaluation des relevés de notes et des diplômes internationaux.

Ce moyen s'avère aussi vital pour répondre rapidement à certains enjeux émergents. Ainsi, dans la dernière année, l'équipe réseau a mis en place deux groupes de travail afin de soutenir les établissements qui doivent se conformer dans un court délai aux obligations de la récente *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur*. De même, la *Table de travail sur les réalités autochtones (TTRA)* a poursuivi ses travaux (voir encadré suivant).

Encadré no 3. S'engager pour, par et avec les Premiers Peuples

Les membres des Premiers Peuples sont parmi les groupes rencontrant le plus de défis en matière d'accessibilité à l'enseignement supérieur, comme relevé dans le rapport *Le Québec a besoin de tous ses talents* (UQ, 2013).

Aussi, les universités se mobilisent de plus en plus pour ouvrir leurs portes et abolir les barrières systémiques. C'est entre autres ce que montre une importante enquête menée depuis 2018, sous la direction de la présidente de l'Université du Québec pour le compte d'un groupe de travail du Bureau de coopération interuniversitaire. On y voit comment les établissements du réseau participent aussi à ce chantier sociétal.

Dans ce contexte dynamique, la *Table de travail sur les réalités autochtones (TTRA) Relations, services, formations et recherches*, a poursuivi ses travaux, animée par l'équipe réseau de l'Université du Québec. Après avoir dégagé trente-six défis et freins d'ordres structurels et financiers estimés les plus importants, huit grandes recommandations ont été ciblées pour mener une action structurante et cohérente et ainsi assurer des avancées réelles pour ouvrir l'université aux membres des Premiers Peuples.

La mise en œuvre de telles actions, qui touchent l'ensemble de la mission universitaire, exigera cependant que de nouvelles ressources financières soient consenties par les gouvernements. Pour inciter de tels efforts, l'équipe réseau de l'Université du Québec s'est investie dans la coconstruction d'une démarche avec des organismes autochtones œuvrant en éducation et l'Université Laval, pour mobiliser tous les acteurs concernés en vue du Forum national sur la réconciliation, qui se tiendra en 2021, à Odanak et à Québec.

Les communautés de pratique

Dans plusieurs établissements du réseau, il n'est pas rare que diverses responsabilités soient assumées par une seule personne, étant donné que les ressources sont limitées. Dans ce contexte particulier, les communautés de pratique constituent un instrument privilégié, adopté par l'équipe réseau pour :

- Lutter contre le sentiment d'isolement en offrant une possibilité de réseautage, d'échange et d'entraide;
- Favoriser le renforcement des compétences et le transfert d'expertises;
- Développer des formations, favoriser le mentorat, structurer le soutien;
- Partager du matériel, trouver des biens et services pour des achats en commun, favoriser des économies d'échelle;
- Réfléchir à des enjeux les concernant et proposer des solutions;
- Développer des outils et du matériel pouvant être utilisés dans les établissements.

Fondées autour d'un enjeu ou d'une préoccupation commune aux intervenants concernés du réseau, ces communautés peuvent regrouper des employés de niveau professionnel, des cadres, des professeurs, des directeurs de programmes, des doyens et autres personnels. Souvent actives à distance grâce aux technologies numériques, elles nécessitent parfois un travail en présentiel, ce qui est possible grâce à un financement du FODAR.

L'équipe réseau soutient et anime ainsi, chaque année, une douzaine de communautés partageant des intérêts ayant trait à l'enseignement et à la recherche, par exemple :

- Comité des utilisateurs de l'écosystème IFR;
- Communauté de pratique sur le développement de la recherche;
- Communauté de pratique sur l'éthique de la recherche menée avec les êtres humains;
- Table des évaluateurs de programmes;
- Table en développement de programmes;
- Communauté de pratique sur les étudiants étrangers;
- Communauté de pratique *ABC des programmes conjoints*;
- Communauté de pratique des conseillères et des conseillers en reconnaissance des acquis (RAC);
- Communauté des utilisateurs du système de gestion de la RAC;
- Communauté de pratique des agents de liaison des bourses;
- Communauté de pratique des professionnels responsables du soutien des étudiants des Premiers Peuples.

Encadré no 4. Deux nouvelles communautés de pratique

Dans la dernière année, l'équipe réseau a investi dans deux récentes communautés de pratique, créées pour soutenir les efforts des établissements concernant deux orientations stratégiques fortes pour les années à venir.

La communauté de pratique des professionnels et des responsables de la gestion du dossier des étudiants internationaux (accueil et intégration) dans les établissements du réseau de l'Université du Québec a poursuivi ses activités cette année. Des travaux concernant la promotion des besoins des étudiants internationaux en matière d'assurances ont été réalisés, tant pour les étudiants bénéficiant d'une assurance privée que ceux admissibles à la Régie de l'assurance maladie du Québec. La communauté a également produit un document synthèse, qui fait état des défis des étudiants internationaux et du mandat des conseillères et conseillers dédiés à l'accueil et à l'intégration de ces derniers.

Une communauté de pratique réunissant des professionnels responsables du soutien des étudiants des Premiers Peuples des dix établissements du réseau a démarré ses activités au printemps 2020. Elle a pour objectif de permettre à ces professionnels d'interagir pour apprendre les uns des autres en mettant en commun des difficultés, des expériences et de bonnes pratiques relativement au soutien et à l'accompagnement des étudiants des Premiers Peuples fréquentant un établissement du réseau de l'Université du Québec. La communauté de pratique soutient également les collègues et les directrices et directeurs des services aux étudiants de l'Université du Québec impliqués dans le soutien des étudiants des Premiers Peuples. Elle encourage l'innovation et favorise la circulation des savoirs afin d'améliorer la sensibilisation des différents intervenants du milieu universitaire quant aux réalités des étudiants des Premiers Peuples du réseau.

Les grandes initiatives réseau

Certains chantiers à portée structurante requièrent des efforts soutenus de coordination et de concertation pendant plusieurs années. À cette fin, les établissements se sont dotés d'un mécanisme original, nommé les Grandes initiatives réseau (GIR). À ce jour, trois ont été lancées au sein du réseau, soient la GIR sur la réussite, la GIR en santé et services sociaux et la GIR sur la reconnaissance des acquis.

Grande initiative réseau en reconnaissance des acquis

Dans le contexte actuel où le marché de l'emploi est très dynamique, où les besoins en matière de formation continue sont accrus, la reconnaissance des acquis, en particulier ceux provenant de l'expérience, devient un élément clé pour favoriser l'accès aux études universitaires. Le réseau de l'Université du Québec s'est engagé dans ce domaine depuis plusieurs années déjà.

Dès 2008, le Groupe de réflexion et d'action sur la reconnaissance des acquis (GRAC) rassemblait les intervenants clés du milieu universitaire (doyens des études, registraires, conseillers) pour avancer sur ce dossier complexe dans la perspective plus large du niveau universitaire. Pour donner encore plus d'ampleur à ce travail, une grande initiative réseau, financée par un investissement du FODAR de 1 M\$ dollars, est coordonnée par l'équipe réseau de Québec depuis l'automne 2015. Cette grande initiative prend appui sur les trois axes suivants :

- un soutien financier permettant à chaque établissement l'embauche d'un conseiller en RAC;
- un soutien financier et technique assurant le développement d'un système informatisé de gestion de la RAC dans huit des dix établissements du réseau de l'Université du Québec;
- l'animation d'une communauté de pratique et l'appui au travail des conseillers en RAC.

Huit des dix établissements du réseau sont maintenant dotés de postes de conseillers en RAC. Dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre, les expertises ainsi développées et consolidées trouvent une pertinence renouvelée et ouvrent vers de nouveaux partenariats, dans et au-delà du milieu de l'enseignement supérieur.

Grande initiative réseau en réussite

Afin de favoriser la persévérance et rehausser les taux de diplomation de leurs étudiants, tout particulièrement ceux inscrits dans des programmes de cycles supérieurs, les établissements du réseau de l'Université du Québec ont démontré une volonté commune d'agir de manière concertée en initiant la Grande initiative réseau en réussite (GIR Réussite). Lancé en janvier 2019, son plan d'action est soutenu par un financement du FODAR de 560 000\$ et s'échelonne jusqu'en décembre 2021.

Appuyée sur des données récentes sur les besoins des étudiants et des professeurs, dont le rapport de l'Enquête réseau sur l'encadrement aux cycles supérieurs, la GIR Réussite poursuit les objectifs suivants :

1. susciter, faciliter et soutenir l'autoréflexion et la mise en action des étudiants à l'égard de la réussite de leurs études et de leur développement professionnel;
2. appuyer la relation d'encadrement aux cycles supérieurs et la pratique réflexive des professeurs encadrants en tenant compte des facteurs de réussite;
3. soutenir le rehaussement et l'enrichissement des compétences professionnelles en recherche des étudiants aux cycles supérieurs;
4. renforcer la capacité des établissements du réseau à suivre et mesurer des facteurs de réussite aux cycles supérieurs et à détecter les étudiants à risque.

Afin de susciter une large mobilisation autour de cet important chantier collectif, l'initiative GIR Réussite rassemble des doyens, des professeurs, des étudiants et diplômés et des professionnels des établissements du réseau, à l'intérieur de comités qui œuvrent de concert à l'avancement des travaux. En 2020, une trentaine de personnes, réparties au sein de six comités, contribuent activement aux orientations et aux travaux de la GIR Réussite.

À venir

- *La publication d'un avis sur les facteurs de réussite aux cycles supérieurs qui servira de document-cadre pour la réalisation des outils de soutien à la réussite des étudiants des cycles supérieurs, qui appuieront notamment la relation d'encadrement.*
 - *Le dépôt d'un dossier d'affaires sur les environnements numériques de soutien à la réussite pour les étudiants et les professeurs encadrants.*
 - *La livraison d'une offre de formation en ligne pour soutenir le développement des compétences professionnelles en recherche des étudiants de cycles supérieurs.*
-

Initiative interrégionale et interordres pour rehausser les aspirations et la persévérance aux études supérieures

L'accès à l'université est directement lié aux taux de réussite au niveau des ordres d'enseignement précédents, tant secondaire que collégial, et à la qualité des transitions vécues tout au long du parcours scolaire. Les études montrent que les aspirations des jeunes sont perceptibles dès leur plus jeune âge. Le projet

« Nourrir les aspirations scolaires et soutenir la persévérance aux études supérieures : enrichir et diversifier l'accompagnement offert aux élèves et aux étudiants vulnérables », vise à répondre à ces défis, par des interventions de collaboration interordres.

Se déroulant sur une période de quatre ans (2017-2019), ce projet est coordonné par l'équipe réseau de l'Université du Québec et financé en grande partie par le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec. Il repose sur le travail de trois comités régionaux interordres établis dans autant de régions : Bas-St-Laurent, Saguenay–Lac-Saint-Jean et Abitibi-Témiscamingue. En s'appuyant sur les résultats d'un projet interordres sur les étudiants de première génération, réalisée entre 2014 et 2017, cette initiative vise à fournir des outils pour enrichir et diversifier l'accompagnement offert par des intervenants scolaires et communautaires aux élèves et aux étudiants vulnérables dans le but de :

- Nourrir et valoriser leurs aspirations scolaires;
- Préparer adéquatement leurs transitions interordres;
- Faciliter une intégration réussie aux études supérieures et leur engagement dans la réalisation de leur projet d'études.

Au printemps 2020, plusieurs outils prévus au plan d'action ont été livrés, dont :

- 15 outils d'intervention et d'évaluation permettant à des milieux scolaires de mettre en œuvre les conditions favorables à une transition réussie entre le secondaire et les études supérieures;
- Une trousse d'implantation d'un programme de mentorat interordres entre pairs étudiants;
- Un guide d'accompagnement à la préparation de modèles signifiants au regard des études supérieures pour le réseau de l'éducation;
- Un guide d'élaboration et d'implantation d'un référentiel sur la population étudiante vulnérable à l'intention des collèges et des universités.

En mars 2020, le Projet interordres a reçu la confirmation du SAJ d'une prolongation de sa subvention pour une année additionnelle. Le financement accordé pour l'année 2020-2021 est le même que pour les trois années précédentes, soit 100 000 \$. Ce financement permettra aux membres du projet d'ajouter trois nouveaux livrables au plan d'action initial :

- Création d'outils de formation et de sensibilisation complémentaires aux ressources développées (2017-2020) visant le renforcement d'un discours et d'un agir signifiant au regard des élèves et des étudiants vulnérables chez les intervenants scolaires et communautaires des ordres d'enseignement secondaire, collégial et universitaire;
- Création d'une version numérique des ressources développées pour soutenir la transition (2017-2019) qui fournira un soutien additionnel et informationnel simple, adéquat et efficace aux jeunes en processus de transition aux études supérieures et à leur famille;

- Réalisation d'activités de mobilisation et de transfert auprès de nouveaux regroupements interordres régionaux, situés notamment dans les régions des Laurentides et de Chaudière-Appalaches.

À venir - En janvier 2020, en réponse à un nouvel appel à projets du SAJ visant à soutenir le Plan pour la jeunesse 2021-2026, l'Université du Québec a déposé une nouvelle demande de financement pour permettre à cette importante initiative de réaliser une troisième phase d'activités (2021-2026) intitulée « Parcours réussis vers les études supérieures : un défi interordres ».

Cette troisième phase ciblera ses interventions sur la réussite des transitions entre le secondaire et les études supérieures en maintenant une attention particulière aux besoins des élèves et des étudiants issus de milieux à faible capital scolaire et socioéconomique. Elle consiste à coconstruire et à transférer un modèle de soutien aux transitions entre le secondaire, le collège et l'université composé de mesures structurantes, expérimentées et validées avec la collaboration d'acteurs scolaires et communautaires de plusieurs régions du Québec et d'un comité scientifique composé de chercheurs et d'experts en évaluation et transfert. Ces mesures s'appuieront sur la collaboration interordres et cibleront des effets sur la poursuite, la rétention et la réussite des études.

La finalité de cette nouvelle initiative consiste à permettre au système d'éducation du Québec d'offrir durablement à tous les élèves et les étudiants, peu importe leur origine socioéconomique, culturelle, territoriale ou leur cheminement scolaire, les conditions permettant de préparer et vivre des transitions de qualité vers l'enseignement supérieur afin d'accéder, de concrétiser et de réussir le projet d'études souhaité et ainsi réaliser tout leur potentiel.

Depuis le début de l'année 2020, les chargés de projet régionaux responsables de cette initiative ont entamé des démarches de mobilisation des partenaires de leur région. À ce jour, plus de 30 lettres d'appui provenant d'établissements universitaires, collégiaux, de commissions scolaires et d'autres partenaires régionaux et locaux des milieux de l'éducation ont été transmises à l'Université du Québec.

Le MES a également été invité à soutenir la réalisation de ce projet. Dans le cadre des discussions entourant le Chantier sur la réussite, l'Université du Québec lui propose d'inclure le soutien de cette initiative dans son futur Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur.

Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES)

En plus de soutenir la collaboration interordres, l'Université du Québec œuvre aussi à stimuler les collaborations à l'extérieur de son réseau. Ainsi, son équipe assume la coordination du CAPRES en vertu d'un mandat confié par le MES, qui agit comme bailleur de fonds de cette initiative créée en 2002. Le CAPRES a

comme mission « d'œuvrer au développement d'une culture de l'accessibilité, de la persévérance et de la réussite des études postsecondaires au Québec et de contribuer à la réflexion sous-jacente au développement et à la mise en œuvre de politiques, de programmes et de mesures de soutien aux étudiantes et aux étudiants du postsecondaire ainsi qu'à leur accessibilité, leur persévérance et leur réussite »⁹.

Le CAPRES mobilise les milieux collégial et universitaire (intervenants de première ligne, gestionnaires, chercheurs, enseignants et étudiants), ainsi que des organismes de concertation et de représentation, intéressés par les questions d'accessibilité, de persévérance et de réussite en enseignement supérieur. Au regard de ces enjeux, il agit comme une :

- VITRINE permettant la circulation des connaissances issues de la recherche et de la pratique et favorisant leur transfert au sein des différents milieux de l'enseignement supérieur;
- INTERFACE contribuant à la mise en commun de ces connaissances et des acteurs impliqués sur ces enjeux en enseignement supérieur.

Le CAPRES propose des activités en ligne et en présence afin de répondre aux besoins d'information, de partage et de réseautage des intervenants de l'enseignement supérieur. Sa présence active sur différentes plateformes (site Web, médias sociaux, infolettre) ajoutée aux activités qu'il réalise fait de cet organisme un lieu d'échanges et de réflexion qui favorise l'amélioration des interventions et des connaissances portant sur l'accessibilité, la persévérance et la réussite en enseignement supérieur, tant au collégial qu'à l'université.

L'équipe du CAPRES développe des dossiers thématiques sur des sujets importants, souvent émergents, qui exigent des informations et des connaissances nouvelles de la part des intervenants (voir encadré suivant).

Encadré no 5. Liste des thématiques des dossiers CAPRES (2014-2020)

- Formation à distance en enseignement supérieur;
- Étudiants internationaux;
- Étudiants des Premiers Peuples en enseignement supérieur;
- Santé mentale des étudiants collégiaux et universitaires;
- Étudiants en situation de handicap (ESH);
- Les conditions d'efficacité de l'aide par les pairs;
- Des pistes pour accroître la réussite et la persévérance à l'enseignement supérieur;
- La conception universelle de l'apprentissage – CUA;
- Accroître la réussite au moyen des stages?

Source : CAPRES <http://www.capres.ca/>

⁹ Extrait du site Internet du CAPRES : <http://www.capres.ca/a-propos-du-capres/>

À venir- Le CAPRES organisera quatre activités d'animation et de mobilisation des acteurs. 1) avec les Centres collégiaux de soutien à l'intégration (CCSI), sur la formation à distance et les étudiants en situation de handicap; 2) en collaboration avec le Carrefour de la réussite au collégial et ÉCOBES, sur les expériences de partenariat pour faciliter les transitions interordres à l'enseignement supérieur; 3) webinaire sur la diversité sexuelle et de genre en enseignement supérieur; 4) en collaboration avec Pédagogie universitaire du réseau de l'Université du Québec, série de webinaires offerts par la TÉLUQ et ses collaborateurs afin d'approfondir les microprogrammes de la formation J'enseigne à distance et de fournir des trucs, conseils et réponses aux questionnements soulevés à la suite de l'expérience de formation à distance.

Le CAPRES publiera également deux dossiers inédits dans la prochaine année: l'un sur la diversité sexuelle et de genre en enseignement supérieur et l'autre sur les données massives au service de l'apprentissage.

Sous-commission de l'enseignement à distance

La formation à distance représente un moyen privilégié de rendre la formation universitaire accessible. Dans le contexte actuel du plein emploi et de la pandémie de la COVID-19, la demande prend de l'ampleur. Un premier groupe de travail a lancé ses travaux en décembre 2017. Mais devant l'ampleur de ce chantier, les chefs d'établissement du réseau de l'Université du Québec ont décidé, à l'automne 2018, de se doter d'un nouvel organe pour planifier le développement stratégique du domaine : la Sous-commission de l'enseignement à distance.

Son mandat est notamment :

- d'énoncer les principes directeurs pour baliser les travaux de la sous-commission;
- de trouver des occasions de partage d'infrastructures et d'expertises technologiques et pédagogiques pour le rehaussement de l'offre de formation à distance dans le réseau de l'Université du Québec;
- de déterminer différentes modalités de répartition des dépenses et des revenus applicables au partage des ressources pour le développement et l'offre conjointe de formation à distance dans le réseau de l'Université du Québec;
- de proposer des modalités pour la création, la gestion et l'utilisation d'un fonds destiné à soutenir le partage des ressources et l'offre conjointe de formation à distance dans le réseau de l'Université du Québec.

Les premiers travaux de la Sous-commission de l'enseignement à distance ont permis de soutenir un projet de module en ligne permettant aux établissements de répondre aux récentes exigences de formation de leurs personnels et de leurs

étudiants sur les violences à caractère sexuel. De plus, les bases d'un mécanisme de financement pour favoriser l'émergence de projets collectifs ont été posées.

Dans la même foulée, le Fonds de développement de l'enseignement à distance (FODED) a été mis en place pour stimuler des projets en enseignement à distance menés en partenariat au sein du réseau. À la suite du premier appel à propositions lancé en 2019, quatre projets ont été retenus où les synergies ainsi créées favoriseront le partage des ressources et le transfert d'expertises entre les établissements.

À venir – Un second appel FODED pour l'appui à des projets porteurs et innovants en enseignement à distance a été lancé à l'automne 2020.

Concertation de ressources pour l'internationalisation des établissements – volet études

Un des changements majeurs de la *Politique québécoise de financement des universités* parue en 2018 concerne la déréglementation des frais de scolarité des étudiants internationaux de premier cycle et de deuxième cycle (à l'exception de ceux inscrits dans des formations orientées vers la recherche) à compter de l'automne 2019. Elle convie également les établissements à atteindre des objectifs de recrutement ambitieux de cette clientèle précise sur un horizon de cinq ans. Cette politique, ainsi que les règles budgétaires applicables aux universités, prévoient aussi l'octroi de ressources pour appuyer les efforts de recrutement international et diverses initiatives.

L'atteinte des objectifs en matière de recrutement international pose des défis importants et particuliers aux établissements francophones. Pour y répondre, un travail concerté est mené entre les établissements du réseau de l'Université du Québec. À ce chapitre, des ententes signées en 2017 auprès de partenaires internationaux et toujours en vigueur prévoient le financement conjoint entre les établissements concernés d'une part et ces partenaires internationaux d'autre part, pour accueillir les étudiants des cycles supérieurs selon un processus de sélection basé sur le mérite et l'excellence.

Pour contribuer au rayonnement et à la promotion des programmes de formation et de recherche des établissements du réseau de l'Université du Québec, la Direction du soutien à l'internationalisation, en collaboration avec la Direction du recensement et des déclarations et le Centre de services communs de l'équipe réseau, effectue la refonte du répertoire de programmes du réseau pour faciliter sa consultation en plusieurs langues et sur différentes plateformes.

L'équipe réseau a également appuyé en 2019 la promotion de l'offre éducative d'établissements du réseau de l'Université du Québec dans le cadre de foire de recrutement en personne. La présence d'une représentante de l'équipe réseau dans les activités en présence a permis aux établissements de l'Université du Québec d'assurer leur présence dans le cadre d'événement auxquels, faute de ressource ou considérant la nature prospective des marchés investis, ils n'auraient pas pu participer sur une base individuelle.

Le personnel de l'équipe réseau a également facilité et coordonné la participation d'établissements du réseau à des modalités innovantes de recrutement international prenant la forme de foires virtuelles ciblées. À ce chapitre, le personnel de l'équipe réseau a contribué à l'établissement d'une stratégie de complémentarité visant à miser sur les forces des établissements afin de produire une offre éducative attractive.

Le contexte de pandémie a prévalu dans les dernières semaines de l'année couvertes par le présent rapport. À ce chapitre, l'équipe réseau a mis à profit sa capacité de fédération afin de produire et distribuer aux établissements de l'Université du Québec (et du milieu de l'enseignement supérieur québécois en général), divers outils visant à faciliter la compréhension et l'action eu égard aux aspects sanitaires, financiers ou normatifs touchant les étudiants internationaux en contexte de COVID-19. Un répertoire d'informations a ainsi été mis en ligne et mis à jour de manière continue par l'équipe réseau.

Dans l'esprit de ces travaux et au cours de son développement, la Direction du Soutien à l'internationalisation de l'Université du Québec rehausse progressivement son soutien aux établissements du réseau en fournissant des ressources mutualisées qui permettront de développer des services d'appui au continuum allant de l'étude de marché de recrutement jusqu'à l'appui à l'insertion professionnelle d'étudiants internationaux, en passant par les services d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des étudiants étrangers. À la demande des établissements, l'action porte, par exemple, sur l'étude prospective de marchés, la participation collective à des foires de recrutement présentes et virtuelles le recensement, le partage et le développement d'outils facilitant l'étude de dossiers de candidature et la prise de décision quant à l'admission ainsi que l'accompagnement des étudiants dans leur intégration sociale, académique et professionnelle.

À venir - Un chantier portant sur les étudiants internationaux et visant à appuyer les établissements de l'Université du Québec dans le rehaussement du nombre d'étudiants dérèglementés en leurs rangs sera lancé. Ce chantier inclura notamment un portrait des étudiants dérèglementés, des enjeux en lien avec l'immigration ainsi qu'une étude sur les droits de scolarité exigibles en contexte de dérèglementation.

3. SOUTIEN À LA RECHERCHE

Par la recherche et la formation aux cycles supérieurs, le réseau de l'Université du Québec contribue directement au développement scientifique du Québec et au patrimoine mondial de connaissances.

Dans les dix établissements, les activités de recherche impliquent plusieurs milliers de personnes : professeurs, étudiants, professionnels de recherche, personnel administratif, etc. En s'engageant dans la recherche fondamentale et appliquée, et souvent dans des secteurs scientifiques, technologiques et sociaux d'intérêt pour le Québec, ces personnes créent de nouveaux savoirs, essentiels pour renforcer la compétitivité de nos économies. L'excellence de leurs travaux est reconnue, entre autres, lors des concours d'organismes subventionnaires québécois et fédéraux et par la qualité de leurs publications scientifiques diffusées mondialement.

Au fil des décennies, les établissements de l'Université du Québec ont su développer des créneaux de recherche originaux, souvent en lien étroit avec la réalité de leurs milieux territoriaux ou professionnels. Soulignons que la recherche est fortement maillée avec les programmes de formation, contribuant à maintenir ceux-ci à la fine pointe des savoirs actuels.

Soulignons le champ des études autochtones, dans lequel s'investissent de plus en plus de chercheuses et de chercheurs du réseau, comme exposé dans le numéro de la revue Québec sciences paru en avril. Au fil des ans, voire de décennies pour certains, ils ont développé des connaissances et expertises reconnues concernant : le leadership féminin autochtone, l'art, les langues et les cultures des Premiers Peuples, la gestion des ressources naturelles, l'éducation et les modes de transmission des savoirs et autres.

Ces capacités fortes en recherche se sont révélées essentielles dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Dès les premières semaines, de nombreux et chercheuses du réseau ont pris la parole dans la sphère publique pour faire état des connaissances les plus actuelles pouvant répondre aux nombreux défis émergents. Elles ont ainsi permis d'enrichir les capacités de réponse dans une diversité de secteurs d'activités touchés : santé, éducation, communications, économie, transports, agriculture, etc. Ils ont aussi su développer des projets de recherche pour éclairer la crise sanitaire et ses effets, et participer aux efforts de relance.

3.1 DOCUMENTER ET COMPRENDRE

Afin de soutenir les établissements dans leurs efforts de développement de la recherche, l'équipe réseau poursuit plusieurs actions visant à mieux connaître et mesurer les activités de recherche. Du nombre, une importante infrastructure technologique a été conçue et mise en place pour rendre accessibles diverses données liées à la recherche.

L'écosystème informationnel de la recherche et de la création

Depuis une quinzaine d'années, les établissements du réseau de l'Université du Québec (et l'Université Bishop's) bénéficient de l'écosystème de la recherche et de la création piloté par l'équipe réseau. Cet écosystème, dont les fonctionnalités sont axées sur le développement et la gestion de la recherche, est composé de bases de données et d'un ensemble d'outils conviviaux et performants essentiels à la connaissance et à l'action.

Dans une optique de collaboration, de partage d'expertises et d'efficacité collective, l'Université du Québec continue de manifester sa volonté à établir des partenariats avec d'autres établissements d'enseignement supérieur afin que ceux-ci puissent profiter de son écosystème et participer activement à son évolution. Comme l'écosystème a été développé avec des fonds publics, l'Université du Québec offre sa solution dans une logique de « logiciels en tant que service à but non lucratif ».

Dans ce contexte, la Fédération des cégeps et l'Université du Québec ont mis en œuvre un projet pilote visant à évaluer conjointement la pertinence, pour le réseau des cégeps, à adopter la solution proposée par l'Université du Québec. Un projet pilote s'est ainsi déroulé dans trois cégeps (Cégep Édouard-Montpetit; Cégep de Sherbrooke et Cégep régional de Lanaudière et leurs Centres collégiaux de transfert de technologie respectifs) et s'est avéré concluant. Au cours des derniers mois, l'Université du Québec a soutenu activement la Fédération des cégeps dans la rédaction d'un dossier d'opportunité et d'un dossier d'affaires visant à financer l'adhésion des collèges à l'écosystème.

Plus récemment, l'Université du Québec a entamé des discussions avec l'Université Saint-Paul (en Ontario) pour déployer son écosystème au sein de cet établissement. Ce déploiement devrait avoir lieu au cours de l'automne 2020.

Portail Espace recherche + création (ERC)

Le portail ERC propose aux établissements d'enseignement supérieur un service unique dans l'univers francophone de la recherche scientifique. Il est orienté vers le suivi, la gestion et la diffusion des opportunités de financement et de reconnaissance des organismes pourvoyeurs de fonds. L'existence d'un tel outil permet de réduire considérablement l'effort de veille de tous les établissements

partenaires par la mise à jour d'une seule base de données recensant un millier d'offres de financement (subventions, bourses ou prix).

En proposant notamment des actualités personnalisées (diffusées sur le Web et dans un bulletin envoyé par courriel), un outil de recherche performant et la gestion d'opportunités favorites, le portail ERC répond tant aux besoins individuels des chercheurs qu'aux besoins institutionnels des personnes responsables du développement de la recherche.

Au cours du présent exercice, la nouvelle version (déployée en mars 2019) a généré 13 498 visites, au cours desquelles 32 016 pages ont été consultées et 6 013 recherches ont été effectuées. Elle comptait, en mars 2020, plus de 650 utilisateurs et ce nombre continue de connaître une croissance constante et significative. À titre comparatif, la version précédente du portail (développée en 2004) comptait, en 2018, 235 usagers inscrits et avait reçu 839 visites au cours desquelles 4 422 pages avaient été consultées.

Système d'Inventaire de financement de la recherche (IFR)

Le système IFR est un des principaux outils assurant une gestion proactive des financements liés aux activités scientifiques des professeurs-chercheurs (projets de recherche; activités de services professionnels; de coopération scientifique ou de transfert de connaissances).

Ce système unique optimise la collecte, la validation et la recherche d'information ainsi que le suivi du cycle de vie des projets (exigences de conformité, statuts, etc.). De ce fait, il :

- simplifie le mécanisme de répartition des financements entre les établissements membres, en gérant les transferts interétablissements et en calculant différents modes de répartition des octrois (sans intervention de l'utilisateur);
- alimente et interagit avec les systèmes administratifs afin de faciliter la gestion financière;
- allège le processus de déclaration de quelque 5 000 projets de recherche au Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU) du MEI;
- alimente le Système d'information décisionnelle et les analyses de positionnement de l'Université du Québec.

En plus de veiller à l'intégrité et à la qualité des données de même qu'à la maintenance et à l'évolution du système, l'équipe réseau gère également toute l'opération de déclaration, maintient à jour des informations communes (organisations, programmes, tables de pilotage, etc.) et assure le lien non seulement avec le MEI (SIRU), mais également avec les universités n'utilisant pas le système IFR. L'ensemble de ces actions s'inscrivent dans une volonté de simplifier et d'optimiser la gestion et le suivi des projets de recherche, et ce au bénéfice de chacun des établissements.

D'importants travaux de développement et de modernisation, amorcés en 2018, se sont poursuivis au cours de la dernière année : mise à jour de la sécurité applicative, mise à niveau des infrastructures de développement et de déploiement, installation d'un système centralisé de journalisation, etc.

À venir - De récents développements permettront sous peu le partage d'information (bidirectionnel et en temps réel) avec le portail ERC (concernant principalement les organisations, les programmes de financement et les dates de concours). Cette liaison entre les systèmes favorisera l'harmonisation de l'information afin que celle-ci soit toujours à jour et fiable, et ce, au bénéfice de tous les utilisateurs.

Par ailleurs, il est prévu d'intégrer la solution Qlik Sense, une plateforme d'analyse de données, à IFR. Ce déploiement révolutionnera le suivi opérationnel et tactique du financement de la recherche dans les établissements. L'ajout de tableaux de bord ainsi que d'outils interactifs personnalisés propulsera la capacité d'analyse et de suivi des établissements à un niveau sans précédent.

Systeme d'information décisionnel sur la recherche

Le Système d'information décisionnelle sur la recherche (SID recherche) permet quant à lui d'obtenir un portrait historique et prospectif du financement de la recherche subventionnée pour les établissements utilisant le système IFR. Le SID recherche s'adresse tout particulièrement aux personnes ayant des besoins d'exploitation des données concernant les projets financés des établissements du réseau.

Répertoires des expertises en recherche et création (VIVO)

Un projet pilote de recension et de cartographie des expertises des chercheurs du réseau de l'Université du Québec dans le domaine de la santé et des services sociaux a été développé et mis à jour au cours des dernières années. Utilisant la technologie *en libre accès* VIVO, cet outil s'adresse tant aux médias, aux étudiants qu'aux chercheurs désireux de développer leurs réseaux de collaborations potentielles.

À venir - La plateforme VIVO sera étendue au cours de la prochaine année aux autres domaines de recherche et de création que la santé et les services sociaux et permettra également d'alimenter le portfolio des chercheurs de plusieurs établissements du réseau de l'Université du Québec. Un comité relevant des bibliothèques prendra en charge l'ontologie des expertises afin d'assurer une interopérabilité entre les établissements.

Tableaux de suivi de la performance aux concours des organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux

Basé sur les données de l'écosystème informationnel de la recherche et de la création, un tableau de suivi des demandes de financements a été mis à la disposition des établissements du réseau, à l'automne 2018, afin de leur permettre de suivre la performance de leurs chercheurs aux différents concours des organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux. Mis à jour à l'automne 2019, ce tableau permet à chaque bureau de la recherche d'avoir un portrait des résultats (taux de succès, montants octroyés) des demandes déposées par leurs chercheurs aux principaux concours des organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux. Ce portrait est mis en perspective par comparaison aux résultats obtenus au cours des quatre périodes de concours antérieures ainsi que par rapport aux résultats fédéraux et provinciaux. Un tel tableau de bord vise à faciliter la présentation des résultats aux instances internes des établissements du réseau. Il permet également aux établissements d'identifier leurs forces et leurs zones d'amélioration afin de mieux accompagner les chercheurs dans la rédaction de leurs demandes.

3.2 OUTILLER ET OFFRIR DES SERVICES ADAPTÉS

Éditeurs prédateurs

Un groupe de travail regroupant des professionnels du secteur de la recherche et des bibliothécaires de plusieurs établissements du réseau œuvre à concevoir des outils pour sensibiliser les professeurs et les étudiants des cycles supérieurs à la question de la publication dans les revues ou la participation à des congrès organisés par des éditeurs prédateurs dont l'objectif est le profit sans aucun égard pour la science. La capsule vidéo « Le chercheur et le prédateur. Ou reconnaître et se prémunir contre les éditeurs prédateurs : conseils pour les enseignants et les étudiants aux cycles supérieurs » a été lancée au début du mois de novembre 2019. Une grille d'évaluation d'une revue prédatrice ou d'un éditeur prédateur est proposée aux bibliothécaires afin de fournir des indicateurs permettant d'évaluer les risques qu'une revue ou qu'un éditeur soit prédateur. Les membres sont à finaliser une grille similaire pour les congrès prédateurs. Ces outils sont disponibles à l'adresse suivante : <http://ptc.quebec.ca/pdci/editeurs-predateurs>.

Données bibliométriques

La connaissance de la bonne utilisation des données bibliométriques permet de mieux rendre compte de la production scientifique faite par les chercheurs du réseau. La production de rapports bibliométriques permet de soutenir les demandes de subvention des chercheurs ainsi que les différentes redditions de compte.

À venir - Le groupe de travail sur les données bibliométriques développe un site Web informatif afin d'outiller les chercheurs et les étudiants des cycles supérieurs. Il présentera les différents indicateurs bibliométriques ainsi que leur utilisation.

Gestion des données de recherche

Au cours des années à venir, les organismes subventionnaires s'attendent à ce que les données issues de la recherche publique soient gérées plus efficacement, et ce, de leur collecte jusqu'à leur conservation, tout en assurant si possible leur accès pour une utilisation secondaire. Différentes initiatives sont en cours dans les établissements. L'une d'elles a pour but de créer un espace centralisé où les professeurs, les étudiants et le personnel des services de recherche pourront obtenir du matériel informationnel sur la gestion des données de recherche ainsi que des liens vers des ressources locales.

À venir - Le projet permettra de créer une série de capsules vidéo qui viendra appuyer des fiches-conseils et l'information déjà disponible.

Par ailleurs, la gestion des données de recherche suscite encore beaucoup de questionnements éthiques et juridiques quant à l'utilisation secondaire des données et auxquels des réponses devront être fournies par des autorités compétentes. Aussi, des représentations de la part des établissements seront faites auprès des organismes subventionnaires afin de faire reconnaître la nécessité de rehausser le montant des financements accordés pour répondre à leurs attentes en matière de gestion des données de recherche.

Enfin, la participation de représentants des établissements du réseau dans la nouvelle organisation de l'infrastructure de recherche numérique (NOIRN), l'instance canadienne qui va coordonner et financer des activités dans les domaines du calcul informatique de pointe pour la recherche, de la gestion des données et des logiciels de recherche, permettra d'assurer un suivi actif de son déploiement.

3.3 RENFORCER LES COMPÉTENCES ET LES CAPACITÉS

Professionnels des bureaux de la recherche et de la valorisation

Une consultation a été menée auprès des conseillères et des conseillers à la recherche de tous les établissements du réseau à l'hiver 2020 afin de connaître leurs attentes à l'égard de cette communauté de pratique pour les prochaines années. Les résultats de cette consultation ont ensuite donné lieu à l'élaboration d'un plan de travail pour les années à venir.

Ce plan de travail est structuré autour d'activités de formation, de partage de pratiques et d'expertises ainsi que sur le développement de ressources et d'outils. Il prend également en compte le fait que le travail des conseillères et des conseillers à la recherche se complexifie. Il y a de plus en plus de lieux où les chercheuses et les chercheurs peuvent obtenir du financement et les organismes subventionnaires multiplient les occasions et les programmes de subventions. Aussi, de nouvelles exigences sont maintenant assorties à l'obtention de ces financements notamment : l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) dans les équipes et les projets de recherche, la valorisation des partenariats internationaux, la gestion des données de recherche, la publication en libre accès.

Cela étant, des collaborations avec les communautés de pratique des conseillères en ÉDI, des bibliothécaires et des personnels impliqués dans l'internationalisation de la recherche sont donc envisagées pour des activités de formations, d'échanges de pratiques ou de partage d'outils.

Des guides pour aider à la rédaction des principaux programmes de subvention ont été produits lors des années précédentes. Ces guides comportent des informations sur les exigences des programmes, des conseils pratiques, des consignes précises et des recommandations à suivre. Des mises à jour des guides produits sont effectuées chaque année.

À venir - De nouveaux guides seront développés et, en sus de l'atelier de formation, deux visioconférences ou webinaires seront organisés pour l'année 2020-2021 et aborderont des sujets proposés lors de la consultation.

Enfin, le gouvernement du Québec a annoncé récemment la création d'un nouvel organisme de valorisation de la recherche publique. Des travaux pour la création de cet organisme sont en cours et auxquels participeront des représentants du réseau.

Coordonnateurs des comités d'éthique de la recherche (CER) avec des êtres humains

Depuis 2016, une communauté de pratique des coordonnateurs des CER offre des occasions de formation aux membres des CER, professionnels, étudiants et professeurs des établissements. Concrètement, cette communauté favorise la circulation des questions et de l'information sur les politiques, les procédures et les outils relatifs à la gestion de l'éthique de la recherche avec des êtres humains.

À la suite d'un atelier tenu en mars 2018, la richesse de la synergie et du partage initié par l'Université du Québec a été mise au service d'un plus grand nombre d'établissements. La communauté de pratique a en effet été élargie à toutes les universités québécoises pour mieux répondre au souhait exprimé par les

coordonnatrices et les coordonnateurs des plus petits établissements, de pouvoir bénéficier d'échanges et de l'expérience de professionnels provenant d'universités de plus grande taille. Depuis cette date, la liste de discussion, créée pour faciliter les échanges d'information et le partage des expertises entre les coordonnateurs et les coordonnatrices des établissements de l'Université du Québec, a aussi été élargie à tous les établissements universitaires québécois.

Une rencontre de tous les établissements universitaires au Québec a été organisée à distance en février 2020 pour discuter des changements à apporter à l'Entente pour la reconnaissance des certificats d'éthique des projets de recherche à risque minimal. La version révisée de cette entente doit être soumise aux secrétaires généraux du BCI dès septembre.

Une rencontre s'est tenue sur les enjeux éthiques relatifs aux demandes de financement pour des projets menés dans le domaine de la santé et des services sociaux afin d'explorer la possibilité de définir des mécanismes à l'échelle du réseau de l'Université du Québec qui permettraient d'aplanir certaines difficultés auxquelles se butent les chercheurs et les membres des comités d'éthique de la recherche (CER).

À venir - À l'issue de cette rencontre, il a été décidé de : constituer un répertoire de chercheurs et de chercheuses qui peuvent être sollicités au besoin par des CER du réseau pour leur expertise dans leur discipline et/ou en éthique; mettre en place une plateforme commune destinée aux personnes occupant les rôles de coordonnateurs, présidents et membres des CER du réseau. Cette plateforme doit servir à héberger le répertoire d'experts; consigner les cas problèmes; détailler des cas de figure; uniformiser les réponses que les CER du réseau donnent aux chercheurs; développer une mémoire institutionnelle.

Initiatives partagées en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

En 2017, le Programme des chaires de recherche du Canada (CRC) demandait à chaque établissement universitaire canadien de concevoir et mettre en œuvre un Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (ÉDI). Les établissements doivent déployer des efforts supplémentaires pour atteindre les cibles fixées pour l'embauche de femmes, de minorités visibles, d'Autochtones et de personnes handicapées. La tâche est ambitieuse, surtout pour les établissements de petite taille qui ont peu de personnel spécialisé à ce sujet.

La concertation du réseau a permis de formuler une réponse adaptée aux besoins et aux réalités des établissements, qui a été reconnue par les responsables du programme des chaires. Une personne-ressource spécialisée sur les enjeux d'ÉDI a été embauchée à l'Université du Québec. Le travail de cette personne est

partagé par les établissements du réseau, qui ont également augmenté leurs ressources en ÉDI en identifiant des personnes responsables de la mise en œuvre des initiatives souhaitées dans leur université.

À venir- Pour optimiser le travail de ceux et celles œuvrant à la mise en œuvre des initiatives ÉDI, une communauté de pratique ÉDI sera formalisée en cours d'année pour garantir un lieu d'échange de bonnes pratiques, de réseautage et de partage d'outils.

Valorisation d'une diversité de modèles d'excellence

Chaque année, l'Université du Québec décerne une série de prix pour souligner les contributions et le leadership de professeurs, de chercheurs et de gestionnaires d'exception au sein des dix établissements du réseau. Ces prix permettent de faire connaître des parcours et profils variés et ainsi de reconnaître que l'excellence revêt des formes diverses. Ce moyen permet de renforcer les capacités en enseignement, en recherche et en gestion des lauréats, puisque chaque prix s'accompagne d'un montant de 15 000 \$. Du fait de leur caractère réseau et parce qu'ils sont évalués par des jurys de pairs de l'extérieur des établissements de l'Université du Québec, ces prix conservent un attrait indéniable et représentent un jalon important dans un parcours académique et parfois un tremplin vers d'autres distinctions.

Rappelons qu'en 2018, à l'occasion de son 50^e anniversaire, l'Université du Québec a souhaité créer deux nouveaux prix. D'abord un prix Partenariat, décerné à une professeure ou un professeur pour avoir initié, développé et maintenu un partenariat exemplaire contribuant au rayonnement de son établissement dans le milieu et dont l'impact sur la communauté universitaire, sur un milieu de pratique ou dans la collectivité est significatif. De plus, un prix Relève est accordé à une professeure ou à un professeur, en poste depuis moins de dix ans, qui s'est distingué(e) par sa contribution remarquable à l'avancement des connaissances et au développement de son domaine de recherche et dont les travaux constituent une promesse d'impact exceptionnel.

Par ces nouveaux prix, l'Université du Québec célèbre deux dimensions fondamentalement liées à sa mission : œuvrer ensemble pour le développement des communautés et bâtir le Québec de demain avec les talents émergents partout sur le territoire.

Quant aux prix d'excellence en enseignement, en recherche et création ainsi qu'en gestion, bien qu'implantés depuis maintenant près de trente ans, ils veillent à récompenser l'excellence dans toute sa diversité en mettant de l'avant des catégories qui donnent une place à des candidates et des candidats à tous les stades de leur carrière et aux talents variés. Ainsi, le prix Réalisation

(enseignement, recherche et création) permet à des professeur(e)s-chercheur(e)s de mettre en valeur un bon coup exceptionnel; le prix Innovation en gestion reconnaît la créativité et le sens de l'innovation de gestionnaires qui font progresser les pratiques dans leur établissement; le prix Leadership (enseignement, recherche et création), quant à lui, remplace depuis 2016 le prix Carrière et permet maintenant à des candidat(e)s de tous âges de postuler en misant sur leurs qualités de leader et leur capacité à mobiliser et à inspirer leurs pairs. En 2020, près de la moitié des candidatures reçues aux prix de l'Université du Québec étaient féminines et trois étaient des candidatures d'équipe. Les membres de jurys ont été encouragés, pour la première fois, à compléter un module de formation en ligne sur les préjugés inconscients et le processus d'évaluation par les pairs.

À venir - L'Université du Québec continuera en 2020-2021 de s'inspirer des principes ÉDI au moment de solliciter des candidatures dans les établissements, de réviser les critères d'évaluation de chacun des prix, de recruter les membres des jurys et de les préparer à l'évaluation. Il est aussi envisagé d'offrir aux établissements de les accompagner dans leurs activités de veille sur les prix et distinctions, d'identification de candidates et de candidats d'exception, de préparation et de révision de dossiers. Ces efforts contribuent à un même objectif de mise en valeur du talent et de l'expertise existants dans les dix établissements du réseau.

3.4 CONNECTER ET GÉNÉRER DES SYNERGIES

Structuration du secteur de la recherche en santé et services sociaux à l'Université du Québec

La crise sanitaire majeure affectant l'écosystème global depuis les premiers jours de l'hiver 2020 nous rappelle brutalement l'importance du domaine de la santé en tant qu'élément central du maintien des équilibres socioéconomiques, tant locaux que mondiaux, régissant notre civilisation moderne. À ce titre, la santé et les services sociaux constituent des objets de recherche et de formation, particulièrement stratégiques et structurants, voire nécessaires pour le milieu universitaire.

Or, les problématiques de santé et de mieux-être, vécues tant au Québec qu'ailleurs, ne se résument pas uniquement à un contexte de maladie et d'approches curatives. Ces enjeux se répartissent plutôt tout au long d'un continuum d'états, jalonné par différentes phases, depuis la santé, les altérations progressives de la santé – causées par les affections, les expositions adverses

et/ou le vieillissement – la morbidité, jusqu’au décès. Ils interpellent à leur tour un continuum de recherche et d’intervention où l’objectif consiste à sensibiliser, éduquer, prévenir, dépister, intervenir, préserver, adapter, sinon à mieux traiter.

C’est dans ce modèle d’approches en périphérie du paradigme « médico-centriste » que les établissements de l’Université du Québec – qui ne disposent pas de faculté de médecine – trouvent leur coloration unique et leur place sur l’échiquier de la recherche et de la formation en santé et services sociaux au Québec, voire au Canada et sur la scène internationale. Les chercheuses et les chercheurs de l’Université du Québec sont très actifs dans plusieurs spécialités essentielles au maintien de la santé (exemple : les sciences infirmières, le travail social) et, parfois même les seuls dans certains domaines (exemple : la chiropraxie, la sexologie). Des actions ont donc été menées pour soutenir le développement de ces domaines essentiels pour contribuer à la santé et au mieux-être des Québécoises et des Québécois et à la qualité des services publics.

La Grande initiative réseau en santé et services sociaux

Ce contexte est à la genèse de la Grande initiative réseau en santé et services sociaux (GIR-SSS) lancée à l’automne 2017 avec un financement FODAR de 1,2 M\$, et animée par trois principales orientations, soit :

1. de positionner les établissements du réseau en tant qu’acteurs incontournables de la recherche et de la formation en santé et services sociaux;
2. d’appuyer le déploiement d’initiatives majeures et structurantes en recherche et en formation;
3. de consolider le soutien offert aux chercheurs et aux acteurs impliqués en recherche et en formation dans les établissements du réseau de l’Université du Québec.

Le Réseau intersectoriel de recherche en santé de l’Université du Québec (RISUQ)

Pour donner vie à ses orientations, des efforts soutenus de réseautage et de mobilisation ont été déployés par l’équipe réseau afin de regrouper une masse significative de chercheuses et de chercheurs de l’Université du Québec au sein d’une même entité.

Fruit de ce travail et du soutien financier initial de la GIR-SSS, le «Réseau intersectoriel de recherche en santé de l’Université du Québec — le RISUQ : pour le mieux-être des communautés sur tout le territoire québécois» a officiellement commencé ses opérations en février 2019 (voir <http://risuq.quebec.ca/>) avec comme mission de contribuer au mieux-être des communautés, en tenant compte des préoccupations et des priorités régionales en matière de santé et de services sociaux. Les travaux du RISUQ sont menés dans une perspective intersectorielle où la recherche, l’innovation et la mobilisation des connaissances sont utilisées

pour répondre aux grands enjeux de santé des différentes collectivités dans lesquelles les établissements de l'Université du Québec sont ancrés.

Ce regroupement rassemble maintenant quelque 190 chercheurs au sein d'une programmation scientifique alliant quatre axes thématiques de recherche :

- Sciences biomédicales;
- Neurosciences cognitives et santé mentale;
- Mouvement et habitudes de vie;
- Organisation des soins de santé et des services sociaux sur le territoire québécois.

En complément aux activités du RISUQ et afin de faciliter les synergies, une collaboration a aussi été initiée, entre l'équipe réseau et l'UQAM, pour développer un outil de cartographie des expertises en santé et services sociaux (SSS) des chercheurs du réseau de l'Université du Québec. Cet outil, accessible sur le site Web du RISUQ (<http://risuq.quebec.ca/infrastructures/expertises/>), facilitera le repérage des expertises pour fins de collaboration en recherche, de maillage avec les milieux et de recrutement d'étudiants.

À venir - L'équipe réseau compte poursuivre au cours des deux prochaines années son soutien des opérations du RISUQ. Outre les activités de nature plus classique reliées au fonctionnement des regroupements de recherche comparables au RISUQ (assemblée générale annuelle, concours pour l'attribution de fonds de démarrage et de bourses étudiantes, ateliers de travail thématiques et webinaires de formation, etc.), les actions du RISUQ se déclineraient sur deux horizons interconnectés à savoir : (1) les démarches de réseautage, de sensibilisation et de veille des occasions de financement, en vue de pérenniser le soutien au RISUQ; et (2) l'ancrage concret des actions en recherche et en formation du RISUQ au sein des priorités régionales en santé et services sociaux par le biais d'un projet de création du « Réseau de chaires partenariales du RISUQ ».

Concertation de ressources pour l'internationalisation des établissements – volet recherche

L'équipe réseau de l'Université du Québec intensifie également son appui aux établissements du réseau en matière de développement de la collaboration internationale en recherche. Elle travaille notamment au développement d'occasions de financement conjoint (Université du Québec, établissements du réseau de l'Université du Québec, partenaires internationaux) pour la réalisation de séjours scientifiques de chercheurs (sortants) et l'accueil de chercheurs (entrants) en partenariat avec la Colombie et divers pays. Elle offre aussi un soutien ponctuel au bouclage des budgets de projets de recherche impliquant des

chercheurs de l'Université du Québec et leurs partenaires étrangers, dès lors que ces projets sont appuyés par les établissements de l'Université du Québec.

De même, l'équipe réseau de l'Université du Québec développe une formule inédite pour une seconde itération du modèle COLUQ, développé depuis 2018. En effet, l'automne 2019 et l'hiver 2020 ont permis la coordination d'écoles d'été internationales prévues en 2020 (reporté en 2021 en raison de la pandémie de COVID-19) au sein d'établissements de l'Université du Québec. Dans ce projet, les écoles d'été réserveront une place de choix aux collaborations développées avec leurs partenaires provenant de Colombie. Dans ce contexte, l'Université du Québec propose un soutien logistique et organisationnel, notamment pour la négociation des partenariats requis pour offrir des conditions financières qui faciliteront la mobilité entrante de chercheurs et d'étudiants souhaitant participer aux écoles d'été.

En vue d'appuyer le développement de la collaboration entre le Québec et le monde, l'équipe réseau collabore de même avec le gouvernement du Québec, notamment à travers les Stratégies régionales développées par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF), en vue d'alimenter la prise de décision à partir de données concernant les collaborations scientifiques internationales des chercheuses et chercheurs du réseau de l'Université du Québec.

À venir - Renouveau d'ententes de collaborations avec trois organisations colombiennes.

Une seconde édition de l'initiative de collaborations scientifiques Colombie-Université du Québec - COLUQ en 2021 si les conditions sanitaires le permettent. Cette initiative a pour objectif d'affermir l'écosystème de recherche conjoint, qui a été vivement stimulé par la première édition en 2018, au sein duquel l'engouement n'a cessé de croître depuis. Cette initiative constituera une reprise de l'édition 2020 du COLUQ qui a dû être reportée en raison de la pandémie de COVID-19. Elle s'appuiera sur des écoles d'été, d'automne ou d'hiver, ou sur des séminaires et autres événements scientifiques prévus au sein des établissements de l'Université du Québec. Une place de choix sera accordée aux collaborations développées avec des partenaires de la Colombie.

Enfin plus largement, au vu des résultats structurants qu'il génère, le modèle d'internationalisation développé en Colombie sera adapté pour stimuler de nouveaux partenariats dans au moins deux autres pays au cours des deux années à venir. Des démarches de prospectives ont été démarrées en ce sens.

4. PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

De nombreux enjeux traversent la mission et la vie des universités. Onze sont abordés ici, qui retiennent l'attention de l'équipe réseau de l'Université du Québec et qui alimentent son action pour les prochaines années.

4.1 FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS

La *Politique québécoise de financement des universités* mise en place graduellement à partir de l'année 2018-2019 propose de nombreuses modifications au financement des universités québécoises. Si la plupart des modifications apportées visaient la simplicité et l'équité, certains enjeux subsistent, dont ceux liés à la déréglementation des droits de scolarité des étudiants internationaux.

L'Université du Québec entend poursuivre ses travaux d'analyse des effets de cette déréglementation afin de proposer des solutions porteuses aux problématiques à ce sujet qui touchent les universités francophones. L'équipe réseau entend poursuivre ses efforts en appui aux enjeux spécifiques des établissements défavorisés dans certains volets de la politique de financement. Des efforts seront également consentis à la préparation du prochain exercice de révision de la formule de financement des universités, qui devrait s'amorcer d'ici quelques années.

Depuis de nombreuses années déjà, la DRD réalise des analyses en lien avec le financement universitaire pour soutenir les registraires et directions des finances dans leurs prises de décisions stratégiques et opérationnelles. Les analyses se sont multipliées depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle formule de financement. En effet, la nouvelle déréglementation et son impact sur le financement ont fait l'objet de multiples simulations ayant mené au développement de plusieurs outils. Certains d'entre eux ont notamment été produits en soutien aux travaux du Groupe de travail sur les droits de scolarité des étudiants dérèglementés (GT-DSED).

Au cours de la dernière décennie, de nombreux autres outils ont été développés par la DRD en soutien aux registraires de même qu'aux responsables des études de la recherche et des finances, notamment en matière de règles de financement.

- Schémas de financement;
- Calculateur de financement;
- Planificateur de revenus d'un programme;
- Effectifs retenus et financés nécessaires à la planification financière.

Ces outils, diffusés sur l'intranet des registraires, font l'objet d'une mise à jour périodique et sont bonifiés et adaptés aux règles de financement en vigueur. Des formations relatives aux règles de financement et à l'utilisation des outils sont offertes aux registraires afin de renforcer leurs compétences.

Au cours de la dernière année, des tableaux de bord interactifs et personnalisés ont enfin été développés touchant à la nouvelle déréglementation et à son impact financier sur les revenus des établissements ou présentant le dénombrement et l'évolution des effectifs par programme, unité administrative et campus.

4.2 PERSÉVÉRANCE ET RÉUSSITE ÉTUDIANTE : DES DEMANDES ACCRUES ET DE PLUS EN PLUS DIVERSIFIÉES POUR LES SERVICES ÉTUDIANTS

Les services aux étudiants jouent un rôle essentiel dans l'accueil et l'intégration des étudiants, étant souvent un des premiers points de contact à leur arrivée, voire pour toute la durée des études. Depuis quelques années, ils sont de plus en plus sollicités en raison de l'arrivée d'étudiants confrontés à des problématiques particulières. Les personnes provenant d'autres pays, celles en situation de handicap, celles qui ont à concilier les études avec le travail et la famille, celles qui étudient à distance ou encore les personnes en situation de détresse psychologique sont parmi les principaux cas de figure qui ne sont plus rares dans les universités aujourd'hui.

Conscients de leurs responsabilités vis-à-vis de la population étudiante, les responsables des services aux étudiants échangent régulièrement entre eux sur des thématiques communes, partagent les bonnes pratiques et travaillent sur des enjeux qu'ils partagent.

Ensemble, ils ont cerné les enjeux suivants comme étant importants à examiner pour les aider à mieux soutenir les étudiantes et les étudiants, soit :

- Soutien, accueil et intégration des étudiants ayant des besoins particuliers (étudiants en situation de handicap, étudiants parents, étudiants autochtones, étudiants athlètes, etc.);
- Sensibilisation, prévention et intervention en matière de santé mentale;
- Éducation inclusive;
- Offre de services à distance;
- Soutien, accueil et intégration des étudiants étrangers (incluant ceux étant en situation de handicap);
- Lutte à l'intimidation, la transphobie, l'homophobie, etc.;
- Gestion en situation de crise;
- Soutien à l'apprentissage et à la réussite;
- Soutien au développement des saines habitudes de vie (gestion du stress, gestion du temps, métier d'étudiant, sensibilisation à la consommation responsable d'alcool);
- Engagement dans la vie associative et la mobilisation étudiante.

À venir - Dans le cadre de l'appel à projets pour le Plan pour la jeunesse 2021-2026 du Secrétariat à la jeunesse, l'Université du Québec a déposé le projet Site Web visant à mieux outiller la communauté universitaire sur la santé mentale des étudiants. Ce projet vise à développer un site Web d'information et de ressources sur la santé mentale des étudiants universitaires et il agira à titre de lieu commun pour l'ensemble de la communauté universitaire du réseau de l'Université du Québec concernant la santé mentale. Elle s'adressera, d'une part, aux étudiants universitaires (volet 1) et d'autre part, aux acteurs universitaires (volet 2), notamment les services aux étudiants, le personnel enseignant et les associations étudiantes.

L'objectif du projet est de prévenir, améliorer et favoriser le maintien de la santé mentale des étudiants universitaires. S'il est financé, ce projet débutera au printemps 2021. D'ici là pour préparer ces travaux et assurer un soutien aux établissements, l'équipe réseau a démarré des travaux de documentation des bonnes pratiques et diverses initiatives de mises en commun sont au calendrier pour soutenir les équipes des services aux étudiants face au défi de l'accompagnement à distance.

4.3 CHANTIER SUR LA RÉUSSITE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

En février 2020, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur transmettait aux chefs d'établissements d'enseignement universitaire une lettre annonçant le lancement du Chantier sur la réussite en enseignement supérieur. Ce Chantier s'inscrit dans la foulée du Plan stratégique 2019-2023 du ministère, et vise à favoriser l'atteinte des cibles liées aux indicateurs de réussite étudiante qui y sont inscrites.

Plusieurs travaux ont alors été lancés pour préparer l'élaboration d'un Plan d'action ministériel pour la réussite en enseignement supérieur qui sera rendu public à l'hiver 2021. L'une des premières attentes formulées par le ministère à l'endroit des universités concernant la préparation d'un portrait de la situation de leur établissement au regard de la réussite étudiante (données sur les indicateurs de réussite, profil de population étudiante, pratiques favorables mises en place).

L'équipe réseau s'est donc mobilisée pour appuyer les établissements dans cet exercice important. La Direction de la recherche institutionnelle (DRI) a d'abord préparé un outil permettant à chaque établissement de débiter ce travail tout en mettant en évidence les caractéristiques de leur population étudiante. L'outil a été développé grâce au logiciel Tableau Software. En complément, la Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche (VPER) a préparé un document faisant la recension des nombreuses initiatives communes de soutien à la réussite soutenues par l'équipe réseau et pouvant être mises en valeur dans les portraits des établissements.

À venir – L'équipe réseau poursuivra son appui aux établissements dans le cadre de ce chantier sur la réussite au cours de la prochaine année. La VPER participera entre autres à l'un des groupes de discussion mis en place par le MES pour soutenir la préparation de son plan d'action.

4.4 LA RECHERCHE EN SANTÉ : LE RISUQ

L'équipe réseau poursuivra son soutien au déploiement du Réseau intersectoriel de recherche en santé de l'Université du Québec – le RISUQ est à ses actions qui visent à favoriser la :

- décentralisation de la recherche et de la capacité de formation universitaire québécoise dans les domaines de la santé et des services sociaux;
- rétention régionale des jeunes talents formés localement;
- percolation vers les milieux académiques des préoccupations, défis et enjeux prioritaires des milieux de pratique québécois en santé et services sociaux qui ont manifesté un appui sans équivoque à la création de ce réseau unique.

Au cours de la prochaine année d'opération, les objets de travail seront notamment :

- la tenue de l'assemblée générale et d'ateliers de maillages interrégionaux et intersectoriels pour les chercheurs;
- la mise en ligne et l'animation du site Web et du répertoire d'expertises;
- le développement d'un outil novateur en ligne afin de tester les fonctions cognitives de participantes et de participants à certaines études en neurosciences et en sciences du mouvement (parmi lesquelles la mémoire, l'attention, le temps de réaction, etc.);
- la relance d'appels de proposition pour susciter des projets de collaboration intersectoriels en recherche en santé et services sociaux et l'attribution de bourses étudiantes;
- le renforcement des liens entre les chercheurs et les milieux d'intervention et de soins dans les différentes régions du Québec;
- le déploiement d'une stratégie de promotion et de visibilité des résultats de la recherche menée par les experts en santé et services sociaux du RISUQ;

- l'atteinte de conditions favorables à la création du « Réseau de chaires partenariales du RISUQ », l'un des éléments clés de l'éventail d'actions anticipées au cours de la prochaine année. Ce projet majeur prévoit le déploiement et la mise en réseau d'une série de chaires de recherche hébergées par l'un ou l'autre des 10 établissements universitaires de l'Université du Québec et dont chaque thématique se voudra le reflet de la mission du RISUQ et des enjeux prioritaires en santé et en services sociaux spécifiques à chaque région pour lesquels des créneaux d'expertise ont été développés localement par chaque établissement universitaire de l'Université du Québec, en réponse à ces besoins sociétaux.

4.5 LA RÉCONCILIATION AVEC LES NATIONS AUTOCHTONES : L'ACTION PLURIELLE DES UNIVERSITÉS

La question de l'accessibilité à l'enseignement supérieur pour les membres des Premiers Peuples et, plus largement, celles de la sécularisation et de la décolonisation de l'institution universitaire sont au cœur de débats fondamentaux qui ont cours partout au Canada. Depuis la parution du rapport de la Commission de vérité et réconciliation, en 2015, les revendications se font de plus en plus pressantes de la part des représentants et leaders autochtones qui exigent des engagements forts et des réponses audacieuses pour relever les nombreux défis.

Les établissements du réseau de l'Université du Québec entreprennent plusieurs actions depuis quelques années. Ils peuvent compter sur l'expertise développée par certaines universités qui sont engagées depuis plusieurs décennies, comme l'UQAC, l'UQAT et des groupes de chercheurs, comme le Réseau Dialogue basé à l'INRS.

Pour faciliter l'échange de bonnes pratiques et inciter à la mobilisation, l'équipe réseau poursuit son action sur plusieurs fronts : communauté de pratique, journée de formation du personnel, organisation du Forum national sur la réconciliation.

Ce forum est un événement annuel lancé en 2015 par Universités Canada. Il vise à faire connaître les meilleures initiatives et pratiques adoptées dans les universités canadiennes afin d'augmenter l'accessibilité à l'enseignement supérieur pour les personnes autochtones. Cet important rassemblement se tiendra pour la première fois dans l'est du pays, alors que la candidature du réseau de l'Université du Québec et de l'Université Laval a été retenue par Universités Canada.

Avec une dizaine d'organismes autochtones en éducation, ces universités coconstruisent la prochaine édition du Forum national sur la réconciliation, ayant pour thème « S'engager dans les pas des étudiants des Premiers Peuples ». En raison de la pandémie, l'événement a dû être reporté d'un an. Pendant trois jours, du 21 au 23 septembre 2021, plus de 300 participants sont attendus à Québec et

à Odanak, plus exactement au Collège Kiuna, seul établissement d'enseignement supérieur autochtone. Lors de ce rendez-vous, il est attendu que les intervenants prennent des engagements structurants pour faire progresser la réconciliation avec les Premiers Peuples et agir sur les barrières systémiques pour augmenter l'accès à l'enseignement supérieur et soutenir la réussite des étudiants autochtones.

À venir – Publication, en français et en anglais, du rapport « L'action des universités québécoises pour, par et avec les Premiers Peuples ». Fruit d'une collecte de données rigoureuse menée sous la direction de la présidente de l'Université du Québec et avec le soutien de l'équipe réseau, ce rapport présente le portrait du travail mené par les 19 institutions universitaires en 2019.

Démarche de sensibilisation et de mobilisation menant au forum réconciliation incluant : la production de capsules à partir de témoignages de 11 étudiants et diplômés, membres des 11 Premières Nations et des Inuit du Québec, en collaboration avec une entreprise autochtone; la tenue d'un cercle de partage sur la notion de réconciliation; l'animation de cinq webinaires portant sur des enjeux touchant l'accessibilité en enseignement supérieur et la réussite des étudiants des Premiers Peuples.

4.6 FORMATION À DISTANCE ET STRATÉGIE NUMÉRIQUE

L'émergence du numérique bouleverse les fondements de l'enseignement de manière globale. De la même manière que les organisations publiques interpellées par la Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023, les universités doivent répondre aux attentes de la population, en tout premier lieu de la population étudiante, en matière de modernisation. Elles doivent continuer à se transformer et apprendre à diffuser leurs cours et programmes en concordance avec cette double évolution d'une offre de formation mondialisée et des nouveaux modes d'apprentissage de nos futurs étudiants qui évoluent dans cet environnement numérique. En effet, les étudiants peuvent aller chercher des connaissances et des formations partout où elles sont rendues disponibles dans le monde. De nouveaux modèles d'apprentissage sont expérimentés, tant en formation initiale qu'en formation continue.

Aussi, l'enseignement supérieur vit d'importantes transformations depuis quelques années dans le domaine de la formation à distance (FAD) où l'offre et la demande ne cessent d'augmenter. La formation en ligne fait notamment partie des moyens actuels privilégiés de développement de l'offre de formation et de croissance des universités, en plus d'être une façon supplémentaire pour les établissements de répondre aux besoins d'accessibilité de ses étudiants. La pandémie mondiale qui se maintient depuis ce printemps 2020 renforce le besoin

pour tous les établissements d'enseignement d'investir énergies et ressources davantage dans la mise en place de modalités de FAD, dans le renforcement des services technopédagogiques et dans le soutien au développement de la compétence numérique étudiant.

Avec le lancement des chantiers du projet eCampus, le MES montre également son intention de soutenir et valoriser l'engagement des universités en matière de FAD, que ce soit par des cours entièrement à distance, asynchrones, synchrones ou hybrides, ou encore par des MOOCs. Offrir des conditions permettant de renforcer les collaborations en formation à distance entre les établissements universitaires constitue donc un enjeu important pour le réseau de l'Université du Québec.

La mise sur pied d'une sous-commission pour l'enseignement à distance dotée d'un Fonds de développement de l'enseignement à distance (FODED) sont d'ailleurs des gestes posés par le réseau de l'Université du Québec pour favoriser cette collaboration et concertation en FAD. Ces dispositifs découlent de la volonté commune des établissements de collaborer afin :

- de contribuer à rendre l'enseignement supérieur à distance plus accessible;
- de s'adapter aux besoins en évolution des étudiantes et étudiants;
- d'offrir à l'apprenant une expérience éducative de qualité;
- de favoriser le partage des ressources et le transfert d'expertises entre les établissements;
- d'investir dans des projets porteurs qui pourront devenir une référence pour des développements futurs.

Plus largement, le passage à une éducation reposant de plus en plus sur le numérique impose de procéder à des efforts importants en matière de formation des professeurs et d'accompagnement des étudiants. Tous les établissements du réseau de l'Université du Québec sont à développer des outils et des portails technopédagogiques supportant cette mise à niveau des connaissances. Le déploiement et le renforcement de ces portails de formation, le développement d'outils pédagogiques et de soutien à la compétence numérique, ainsi que la création d'environnement de partage et de collaboration en temps réel sont notamment au cœur des efforts faits par les établissements visant à favoriser un arrimage cohérent de la culture numérique des professeurs et des étudiants.

À venir - En juin dernier, l'Université du Québec a soumis un avis d'intention au le ministère l'Enseignement supérieur (MES) dans le cadre de l'appel à propositions pour l'enrichissement des environnements numériques d'apprentissage (ENA). Cet avis propose notamment le développement d'un orchestrateur qui permettra une interconnexion entre les ENA dans le réseau de l'Université du Québec et le eCampus ainsi que la conception d'outils de soutien à la réussite, intégrés aux ENA.

Les travaux réalisés dans le cadre du dossier d'affaires pour un environnement numérique intégré de la GIR Réussite seront réinvestis d'ailleurs dans ce projet d'ENA pour l'Université du Québec. Si le MES reçoit favorablement cette proposition, deux dossiers d'affaires seront réalisés et déposés à l'automne 2020 pour l'obtention d'un financement.

Enfin, au printemps 2020, pour appuyer les établissements dans le virage exigé par la situation de pandémie mondiale, l'équipe réseau a mis en place un dispositif de soutien aux équipes professorales et des services professionnels dans leur transition d'urgence vers des modalités de FAD. En s'appuyant sur la mobilisation des expertises du réseau, plusieurs nouvelles ressources pertinentes et utiles ont été créées pour répondre à la situation d'urgence. Capsules, webinaires, veilles thématiques, communautés de pratique, formations sur mesure, infographie interactive, les réalisations du dispositif se poursuivront dans la prochaine année pour serviront les transformations à venir.

4.7 INTERNATIONALISATION : UN REHAUSSEMENT DE LA COLLABORATION

L'internationalisation en enseignement supérieur est un phénomène croissant qui touche de manière transversale les missions et services des établissements universitaires. À l'Université du Québec, dans le respect de l'autonomie des constituantes en ces matières, les dernières années sont marquées par un rehaussement de la concertation entre les établissements.

En septembre 2019, pour mieux soutenir les établissements du réseau en matière d'internationalisation, l'Université du Québec a créé la Direction du soutien à l'internationalisation (DSI). Elle met au service des établissements des fonctions de recherche, d'analyse, d'identification d'opportunités, de développement de projets porteurs, de planification et de recommandations.

Ayant à cœur les principes d'équité, de diversité et d'inclusion, la DSI porte une attention particulière à ces principes lors de l'élaboration des modalités de développement, de planification et de gestion de ses activités et visera à faire de chacune des initiatives qu'elle pilote un environnement accueillant et stimulant.

La DSI exerce également un important rôle de réseautage et de courroie de transmission. Elle prend part aux activités de plusieurs entités actives en internationalisation de l'éducation supérieure (Québec International, Montréal International, le Pôle en enseignement supérieur de la Capitale-Nationale, FRQ, OUI, etc.) et alimente différents ministères et organisations à l'aide de données probantes pour faire connaître les initiatives d'internationalisation du réseau de l'Université du Québec.

La DSI a le mandat du chantier général de l'internationalisation en enseignement supérieur, incluant les chantiers spécifiques de l'internationalisation des études et l'internationalisation de la recherche.

Depuis 2016, l'équipe réseau de l'Université du Québec a coordonné les activités du Groupe de travail sur les consortiums internationaux qui réunit le personnel des services de relations internationales ou du recrutement international des établissements du réseau. Ce groupe a été dissout en 2019 afin de créer le Comité d'orientation stratégique en matière d'internationalisation – COSI. Fort d'un important pouvoir décisionnel, il s'agit d'un véhicule considérable, reposant sur un leadership participatif, qui vise à renforcer la structuration de l'internationalisation du réseau de l'Université du Québec.

Ses membres étant actifs dans différentes unités liées à l'internationalisation, le comité dispose d'une vue d'ensemble lui permettant de dégager de manière efficiente les différentes synergies potentielles entre les nombreux groupes, tables et communautés de travail du réseau. De cette façon, il contribuera à renforcer la fédération des activités individuelles et ponctuelles et à les transformer en véritables vecteurs d'innovation collective.

À la demande des établissements, une conseillère en internationalisation et un conseiller en internationalisation ont été recrutés respectivement en 2019 et en 2020 pour soutenir le déploiement d'initiatives d'internationalisation des études et de la recherche du réseau de l'Université du Québec.

En matière de collaborations internationales

L'équipe réseau et les établissements exploreront de nouvelles possibilités de collaboration avec des pays francophones et francophiles des Amériques et de l'Afrique. Les modèles de collaboration développés antérieurement tels que coordonnés par l'équipe réseau servent de carte de visite afin d'intéresser de nouveaux partenaires à des modalités innovantes de collaborations internationales. Dans ces démarches, la mission et la vision particulière de l'Université du Québec eu égard à l'accessibilité aux études supérieures, au développement socioéconomique régional et à la mobilisation des connaissances dans ces dessins constituent des éléments distinctifs qui soutiennent le déploiement de collaborations internationales auprès de partenaires partageant ces missions et visions.

Un exercice de planification stratégique à l'échelle du réseau de l'Université du Québec, en matière d'internationalisation, sera mis en marche en 2020 afin de structurer le développement de l'internationalisation et d'orienter la reddition de compte sur des objectifs communs.

En découleront notamment des outils visant l'aide à la décision stratégique en matière d'établissements de partenariats internationaux et la mise à profit de pratiques exemplaires en matière de stratégie d'internationalisation.

4.8 ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION : NOUVELLES EXIGENCES

Comme dans d'autres secteurs, les institutions universitaires doivent adopter les normes et règles souscrivant aux valeurs sociétales actuelles. De nouvelles exigences sont ainsi affirmées depuis quelques années en matière d'embauche qui souscrivent aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion. Le milieu de la recherche est particulièrement concerné, alors que les organismes subventionnaires fédéraux ont posé des quotas fermes aux universités au sujet des titulaires de Chaires de recherche du Canada.

À moyen terme, il est attendu que de telles exigences touchent toutes les sphères de la vie universitaire. Aussi, les universités doivent acquérir de nouvelles expertises, s'outiller et développer des stratégies pour faire face à cette demande. Les établissements du réseau de l'Université du Québec ont inscrit cet enjeu à leur agenda. Ils ont choisi de soutenir, conjointement, l'embauche d'une conseillère en ÉDI pour les guider dans la mise en place des meilleures pratiques organisationnelles et de reddition de compte en matière d'ÉDI. La personne a également le mandat de favoriser les échanges et le partage entre les établissements du réseau de l'Université du Québec. À cet effet, une communauté de pratique ÉDI est en cours de création.

Les pratiques exemplaires en matière d'équité, de diversité et d'inclusion mettent en lumière le caractère fondamentalement transversal des enjeux et orientent les établissements vers une approche institutionnelle et des actions multidimensionnelles. À cet égard, des efforts soutenus de sensibilisation et de révision des processus en place demanderont de nouvelles ressources financières, ajoutant à la pression déjà ressentie sur les établissements.

4.9 LES MEMBRES DU CORPS PROFESSORAL

Les professeures et les professeurs jouent un rôle central dans la vie universitaire, et ce, autant pour la formation des étudiants, la recherche que les services rendus à la communauté. Étant au cœur de la mission même des universités, il apparaît important de prioriser l'analyse et la documentation de plusieurs enjeux qui leur sont propres. Pensons entre autres au cheminement de carrière, à la titularisation, au rôle des chargés de cours, aux jurys de pairs et comités d'évaluation, à la productivité et à la commercialisation en recherche, à la concentration du financement de recherche, à la place des entreprises privées dans le soutien de la recherche universitaire, au soutien institutionnel accordé au corps professoral, à

l'enseignement à distance, à l'équité, à la relève ainsi qu'à la diversification des cheminements d'étude.

L'équipe réseau a consolidé plusieurs éléments dans la dernière année et souhaite évidemment poursuivre ce chantier. À titre d'exemple, la mise à jour annuelle de guides de rédaction des demandes de subventions de recherche destinés aux bureaux de la recherche pour venir en appui aux professeures et aux professeurs est un outil maintenant indispensable. La dernière année a également permis d'enrichir la base de données des opportunités de financements et de prix (Espace Recherche-Création), base de données à laquelle de plus en plus de professeurs-chercheurs du réseau s'abonnent. Mentionnons également la mise en place du RISUQ à l'automne 2019. Ce réseau est une démonstration parfaite qu'un véhicule de cette envergure peut mettre en commun une force vive dans un secteur précis, ici la santé, et de leur rendre disponible des outils et opportunités pour assurer un plein développement de leur potentiel sur tout le territoire.

4.10 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION : POUR DE NOUVELLES COLLABORATIONS

L'Université du Québec, à travers les activités du Centre de services communs (CSC), offre une gamme élargie de services reposant sur une l'utilisation des technologies de l'information. Le CSC assure ainsi le support, l'entretien et l'évolution de près de 90 actifs informationnels de l'équipe réseau afin de lui permettre de livrer son offre de services aux établissements.

Le CSC agit également comme mandataire des établissements pour l'acquisition et l'opération de plusieurs applications et services réseau, tels que le progiciel de gestion intégré SAFIRH, la visioconférence, la téléphonie et les infrastructures d'hébergement de données.

Afin de poursuivre le développement d'une offre de services de première qualité en matière de ressources informationnelles, le CSC continuera l'analyse des opportunités de mise en commun et de collaboration, notamment avec les cégeps, pour l'acquisition, le déploiement, le maintien et l'évolution de systèmes et d'infrastructures technologiques.

4.11 SÉCURITÉ DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES : VERS UNE EXPERTISE MUTUALISÉE

La gestion de la sécurité représente un enjeu de première importance pour l'ensemble des établissements du réseau. Dans le but de rehausser le niveau de maturité des établissements en matière gestion des ressources informationnelles ainsi que de se conformer aux exigences légales et réglementaires, l'équipe réseau prévoit poursuivre l'analyse de sa situation et l'intégration de processus, de pratiques et d'outils favorisant la sécurité des actifs informationnels et la

protection des renseignements personnels et autrement confidentiels sous sa responsabilité.

Une demande de financement a ainsi été déposée en mars 2020 afin de permettre la mise en place d'un Centre d'expertise en sécurité de l'information. L'offre de services prévue pour ce Centre d'expertise a été conçue en tenant compte des besoins collectifs des établissements, mais également en complémentarité des nombreuses initiatives provinciales et fédérales relatives à la sécurité de l'information, dont le COCD du MES, partie prenante du CGCD du Conseil du trésor. En proposant à la fois des ressources partagées pour l'accès à de l'expertise de pointe et en référant à des informations de qualité et pertinentes au contexte universitaire, ce centre d'expertise permettrait notamment d'offrir des services de veille, de formation et de sensibilisation au bénéfice de tous les établissements.

CONCLUSION : LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

Créée en 1968 par une loi adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec, l'Université du Québec est d'abord un projet collectif, le reflet des aspirations de la société québécoise. Comme université publique, elle bénéficie de la pleine liberté académique et d'une autonomie de gestion semblable à celles des autres universités présentes au Québec, avec lesquelles elle partage d'ailleurs la mission.

Le réseau de l'Université du Québec apparaît comme un modèle original, une **structure** unique au Canada. Dans cette organisation décentralisée, chaque établissement est doté d'une personnalité juridique propre, jouit d'une large autonomie, possède ses propres instances, élabore ses propres programmes, gère ses propres ressources et détermine son propre avenir. À travers les instances et instruments communs du réseau, et avec l'appui de l'équipe réseau, chaque établissement concourt à la direction du collectif.

Le réseau de l'Université du Québec est ainsi un **créateur de synergies**, porteur d'une idée, celle d'un regroupement d'établissements qui s'appuient pour accomplir leur mission, atteindre leurs objectifs, réaliser leurs ambitions dans le respect de l'autonomie de chacun et dans la valorisation de leur diversité. Ils partagent la volonté de créer un endroit où chacun peut apporter sa contribution et attendre en retour que la vie en réseau lui permette d'atteindre ses objectifs plus facilement et efficacement.

Le réseau de l'Université du Québec est un **écosystème** qui, tel un organisme vivant, évolue, change et s'adapte. Un écosystème aussi où l'on retrouve, dans une mise en commun des efforts collectifs au service des établissements, l'équipe réseau, dont le mandat d'appuyer leur mission, dans le respect de leur autonomie et de leurs spécificités.

À travers les onze établissements qui le constituent, le réseau de l'Université du Québec est finalement un **acteur sociétal** qui œuvre au bien commun et dont la compétence s'étend sur l'ensemble du territoire québécois. Une organisation investie d'une mission de service public dans une perspective de justice sociale, dont la raison d'être est de favoriser l'émancipation collective des Québécois et des Québécoises, par le dépassement des individus, et de soutenir le développement de toutes les régions du Québec, par la présence et l'enracinement de chacun des établissements qui le composent dans sa communauté.

Depuis 50 ans, le réseau de l'Université du Québec privilégie un **modèle d'université** : accessible, ouverte, inclusive, valorisant le dépassement et l'excellence. Dans le contexte actuel de profondes mutations, ce modèle exige que des efforts constants et concrets soient maintenus à tous les niveaux et dans les trois axes de leur mission d'enseignement, de recherche et de développement de leurs milieux. Les établissements et l'équipe réseau de l'Université du Québec se consacrent à ce travail pour trouver des façons de faire innovantes, en réponse aux défis actuels, car, avec leurs partenaires, ils partagent l'ambition d'un Québec juste, prospère et durable.

Nous espérons que ce rapport, en plus de répondre aux exigences de la Loi, permettra au lecteur de percevoir l'ampleur et la richesse des interactions qui unissent les établissements du réseau, ainsi que mieux comprendre le rôle et l'engagement de l'équipe réseau envers le projet collectif qu'est le réseau de l'Université du Québec.

ANNEXE - ALLOCATIONS SPÉCIFIQUES DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION NUMÉRIQUE EN ÉDUCATION ET EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Afin de répondre à l'exigence de reddition de compte indiquée à la règle budgétaire 2.1.20 concernant les activités réalisées avec l'enveloppe allouée pour la mise en œuvre du Plan d'action numérique, l'Université du Québec indique avoir dépensé une allocation totale de 25 000 \$ de la façon suivante :

Volet	Montant	Activités
Volet 1	0\$	
Volet 2	0\$	
Volet 3	0\$	
Volet 4	0\$	
Volet 5	25 000 \$	<ul style="list-style-type: none">• Implantation de la Protection avancée pour les menaces (ATP Advanced Threat Protection) pour Office 365• Réalisation d'une campagne d'hameçonnage et d'ateliers de sensibilisation auprès du personnel de l'équipe réseau (Récurrent, groupes ciblés)• Réalisation des tests de vulnérabilités et d'intrusion (Récurrent annuellement)• Participation des employés à des formations et des événements spécialisés en (RISIUQ, ISACA, CUCCIO, RISQ)
Volet 6	0\$	

**Performance et perspectives
de développement
à l'Université du Québec
2019-2020**

**Grilles des indicateurs
du SIÈGE SOCIAL
de l'Université du Québec**

Nom de l'établissement : Université du Québec (siège social)												Date :	
I. Éléments d'information		II. Observations										Page 1 de 8	III. Remarques
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS													
Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)													
	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020*	
Étudiant													
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP) total	EEETP											
2	EEETP au 1er cycle	EEETP											
3	EEETP au 2e cycle	EEETP											
4	EEETP au 3e cycle	EEETP											
5	Effectif étudiant total	n											
6	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n											
7	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n											
8	Effectif étudiant au 1er cycle	%											
9	Effectif étudiant au 2e cycle	n											
10	Effectif étudiant au 2e cycle	%											
11	Effectif étudiant au 3e cycle	n											
12	Effectif étudiant au 3e cycle	%											
13	Effectif étudiant internationaux	n											
14	Effectif étudiant internationaux	%											
15	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n											
16	Stagiaires postdoctoraux	n											
17	Résidents en médecine	n											
Enseignants-chercheurs													
18	Nombre de professeurs récemment embauchés	n											
19	Hommes	n											
20	Femmes	n											
21	Nombre de professeurs au 1er octobre (total)	n											
22	Nombre de professeurs réguliers	n											
23	Hommes	n											
24	Femmes	n											
25	Nombre de professeurs non réguliers	n											
26	Hommes	n											
27	Femmes	n											
28	Nombre de chargés de cours au 1er octobre	n											
29	Hommes	n											
30	Femmes	n											
31	Nombre moyen de cours par professeur	n											
32	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n											
33	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n											
34	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n											
35	Ratio EETP / professeur	EETP											
36	Cours donnés par les professeurs	%											
37	Cours donnés par les chargés de cours	%											
38	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%											

		Année universitaire (Effectif par secteur disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)											
		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Professeurs selon le secteur disciplinaire													
39	Hommes	n											
40	Sciences de la santé	n											
41	Sciences pures	n											
42	Sciences appliquées	n											
43	Arts	n											
44	Lettres	n											
45	Sciences humaines	n											
46	Éducation	n											
47	Droit	n											
48	Administration	n											
49	Autres	n											
50	Femmes	n											
51	Sciences de la santé	n											
52	Sciences pures	n											
53	Sciences appliquées	n											
54	Arts	n											
55	Lettres	n											
56	Sciences humaines	n											
57	Éducation	n											
58	Droit	n											
59	Administration	n											
60	Autres	n											
61	Total	n											
62	Sciences de la santé	n											
63	Sciences pures	n											
64	Sciences appliquées	n											
65	Arts	n											
66	Lettres	n											
67	Sciences humaines	n											
68	Éducation	n											
69	Droit	n											
70	Administration	n											
71	Autres	n											

Ne s'applique pas

		Année universitaire (Effectif par secteur disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)											
		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Chargés de cours selon le secteur disciplinaire													
72	Hommes	n											
73	Sciences de la santé	n											
74	Sciences pures	n											
75	Sciences appliquées	n											
76	Arts	n											
77	Lettres	n											
78	Sciences humaines	n											
79	Éducation	n											
80	Droit	n											
81	Administration	n											
82	Autres	n											
83	Femmes	n											
84	Sciences de la santé	n											
85	Sciences pures	n											
86	Sciences appliquées	n											
87	Arts	n											
88	Lettres	n											
89	Sciences humaines	n											
90	Éducation	n											
91	Droit	n											
92	Administration	n											
93	Autres	n											
94	Total	n											
95	Sciences de la santé	n											
96	Sciences pures	n											
97	Sciences appliquées	n											
98	Arts	n											
99	Lettres	n											
100	Sciences humaines	n											
101	Éducation	n											
102	Droit	n											
103	Administration	n											
104	Autres	n											

Ne s'applique pas

Nom de l'établissement : Université du Québec (siège social)											Date :		
I. Éléments d'information		II. Observations								III. Remarques			
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS													
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
1er cycle - Baccalauréat		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020*
105	Hommes	n											
106	Sciences de la santé	n											
107	Sciences pures	n											
108	Sciences appliquées	n											
109	Arts	n											
110	Lettres	n											
111	Sciences humaines	n											
112	Éducation	n											
113	Droit	n											
114	Administration	n											
115	Autres	n											
116	Femmes	n											
117	Sciences de la santé	n											
118	Sciences pures	n											
119	Sciences appliquées	n											
120	Arts	n											
121	Lettres	n											
122	Sciences humaines	n											
123	Éducation	n											
124	Droit	n											
125	Administration	n											
126	Autres	n											
127	Total	n											
128	Sciences de la santé	n											
129	Sciences pures	n											
130	Sciences appliquées	n											
131	Arts	n											
132	Lettres	n											
133	Sciences humaines	n											
134	Éducation	n											
135	Droit	n											
136	Administration	n											
137	Autres	n											

Ne s'applique pas

	1er cycle - Autres sanctions	Unité	Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)											2019-2020	
			2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019			
138	Hommes	n													
139	Sciences de la santé	n													
140	Sciences pures	n													
141	Sciences appliquées	n													
142	Arts	n													
143	Lettres	n													
144	Sciences humaines	n													
145	Éducation	n													
146	Droit	n													
147	Administration	n													
148	Autres	n													
149	Femmes	n													
150	Sciences de la santé	n													
151	Sciences pures	n													
152	Sciences appliquées	n													
153	Arts	n													
154	Lettres	n													
155	Sciences humaines	n													
156	Éducation	n													
157	Droit	n													
158	Administration	n													
159	Autres	n													
160	Total	n													
161	Sciences de la santé	n													
162	Sciences pures	n													
163	Sciences appliquées	n													
164	Arts	n													
165	Lettres	n													
166	Sciences humaines	n													
167	Éducation	n													
168	Droit	n													
169	Administration	n													
170	Autres	n													

Ne s'applique pas

	2e cycle - Maîtrise	Unité	Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
			2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020			
171	Hommes	n														
172	Sciences de la santé	n														
173	Sciences pures	n														
174	Sciences appliquées	n														
175	Arts	n														
176	Lettres	n														
177	Sciences humaines	n														
178	Éducation	n														
179	Droit	n														
180	Administration	n														
181	Autres	n														
182	Femmes	n														
183	Sciences de la santé	n														
184	Sciences pures	n														
185	Sciences appliquées	n														
186	Arts	n														
187	Lettres	n														
188	Sciences humaines	n														
189	Éducation	n														
190	Droit	n														
191	Administration	n														
192	Autres	n														
193	Total	n														
194	Sciences de la santé	n														
195	Sciences pures	n														
196	Sciences appliquées	n														
197	Arts	n														
198	Lettres	n														
199	Sciences humaines	n														
200	Éducation	n														
201	Droit	n														
202	Administration	n														
203	Autres	n														

Ne s'applique pas

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)											
2e cycle - Autres sanctions		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
204	Hommes	n											
205	Sciences de la santé	n											
206	Sciences pures	n											
207	Sciences appliquées	n											
208	Arts	n											
209	Lettres	n											
210	Sciences humaines	n											
211	Éducation	n											
212	Droit	n											
213	Administration	n											
214	Autres	n											
215	Femmes	n											
216	Sciences de la santé	n											
217	Sciences pures	n											
218	Sciences appliquées	n											
219	Arts	n											
220	Lettres	n											
221	Sciences humaines	n											
222	Éducation	n											
223	Droit	n											
224	Administration	n											
225	Autres	n											
226	Total	n											
227	Sciences de la santé	n											
228	Sciences pures	n											
229	Sciences appliquées	n											
230	Arts	n											
231	Lettres	n											
232	Sciences humaines	n											
233	Éducation	n											
234	Droit	n											
235	Administration	n											
236	Autres	n											

Ne s'applique pas

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)											
3e cycle - Doctorat		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
237	Hommes	n											
238	Sciences de la santé	n											
239	Sciences pures	n											
240	Sciences appliquées	n											
241	Arts	n											
242	Lettres	n											
243	Sciences humaines	n											
244	Éducation	n											
245	Droit	n											
246	Administration	n											
247	Autres	n											
248	Femmes	n											
249	Sciences de la santé	n											
250	Sciences pures	n											
251	Sciences appliquées	n											
252	Arts	n											
253	Lettres	n											
254	Sciences humaines	n											
255	Éducation	n											
256	Droit	n											
257	Administration	n											
258	Autres	n											
259	Total	n											
260	Sciences de la santé	n											
261	Sciences pures	n											
262	Sciences appliquées	n											
263	Arts	n											
264	Lettres	n											
265	Sciences humaines	n											
266	Éducation	n											
267	Droit	n											
268	Administration	n											
269	Autres	n											

Ne s'applique pas

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)											
3e cycle - Autres sanctions		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
270	Hommes	n											
271	Sciences de la santé	n											
272	Sciences pures	n											
273	Sciences appliquées	n											
274	Arts	n											
275	Lettres	n											
276	Sciences humaines	n											
277	Éducation	n											
278	Droit	n											
279	Administration	n											
280	Autres	n											
281	Femmes	n											
282	Sciences de la santé	n											
283	Sciences pures	n											
284	Sciences appliquées	n											
285	Arts	n											
286	Lettres	n											
287	Sciences humaines	n											
288	Éducation	n											
289	Droit	n											
290	Administration	n											
291	Autres	n											
292	Total	n											
293	Sciences de la santé	n											
294	Sciences pures	n											
295	Sciences appliquées	n											
296	Arts	n											
297	Lettres	n											
298	Sciences humaines	n											
299	Éducation	n											
300	Droit	n											
301	Administration	n											
302	Autres	n											

Ne s'applique pas

	Total (grades)	Unité	Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)											2019-2020		
			2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019				
303	Hommes	n														
304	Sciences de la santé	n														
305	Sciences pures	n														
306	Sciences appliquées	n														
307	Arts	n														
308	Lettres	n														
309	Sciences humaines	n														
310	Éducation	n														
311	Droit	n														
312	Administration	n														
313	Autres	n														
314	Femmes	n														
315	Sciences de la santé	n														
316	Sciences pures	n														
317	Sciences appliquées	n														
318	Arts	n														
319	Lettres	n														
320	Sciences humaines	n														
321	Éducation	n														
322	Droit	n														
323	Administration	n														
324	Autres	n														
325	Total	n														
326	Sciences de la santé	n														
327	Sciences pures	n														
328	Sciences appliquées	n														
329	Arts	n														
330	Lettres	n														
331	Sciences humaines	n														
332	Éducation	n														
333	Droit	n														
334	Administration	n														
335	Autres	n														

Ne s'applique pas

	Total (autres sanctions)	Unité	Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)										2019-2020	
			2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019		
336	Hommes	n												
337	Sciences de la santé	n												
338	Sciences pures	n												
339	Sciences appliquées	n												
340	Arts	n												
341	Lettres	n												
342	Sciences humaines	n												
343	Éducation	n												
344	Droit	n												
345	Administration	n												
346	Autres	n												
347	Femmes	n												
348	Sciences de la santé	n												
349	Sciences pures	n												
350	Sciences appliquées	n												
351	Arts	n												
352	Lettres	n												
353	Sciences humaines	n												
354	Éducation	n												
355	Droit	n												
356	Administration	n												
357	Autres	n												
358	Total	n												
359	Sciences de la santé	n												
360	Sciences pures	n												
361	Sciences appliquées	n												
362	Arts	n												
363	Lettres	n												
364	Sciences humaines	n												
365	Éducation	n												
366	Droit	n												
367	Administration	n												
368	Autres	n												

Ne s'applique pas

	Total (toutes les sanctions)	Unité	Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)											2019-2020		
			2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019				
369	Hommes	n														
370	Sciences de la santé	n														
371	Sciences pures	n														
372	Sciences appliquées	n														
373	Arts	n														
374	Lettres	n														
375	Sciences humaines	n														
376	Éducation	n														
377	Droit	n														
378	Administration	n														
379	Autres	n														
380	Femmes	n														
381	Sciences de la santé	n														
382	Sciences pures	n														
383	Sciences appliquées	n														
384	Arts	n														
385	Lettres	n														
386	Sciences humaines	n														
387	Éducation	n														
388	Droit	n														
389	Administration	n														
390	Autres	n														
391	Total	n														
392	Sciences de la santé	n														
393	Sciences pures	n														
394	Sciences appliquées	n														
395	Arts	n														
396	Lettres	n														
397	Sciences humaines	n														
398	Éducation	n														
399	Droit	n														
400	Administration	n														
401	Autres	n														

Ne s'applique pas

Nom de l'établissement : Université du Québec (siège social)															Date :		
I. Éléments d'information		II. Observations												III. Remarques			
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade															
		Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taux de réussite des études de baccalauréat			Ne s'applique pas														
402	Persévérance après 1 an	%															
403	Diplomation après 6 ans	%															
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																	
404	Sciences de la santé	%															
405	Sciences pures	%															
406	Sciences appliquées	%															
407	Arts	%															
408	Lettres	%															
409	Sciences humaines	%															
410	Éducation	%															
411	Droit	%															
412	Administration	%															
413	Autres	%															
Taux de réussite des études de 2e et de 3e cycles																	
414	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%															
415	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%															
416	Diplomation au doctorat après 8 ans	%															

		Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade (N de diplômés)															
		Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	Réussite des études de baccalauréat																
417	Persévérance après 1 an	n															
418	Diplomation après 6 ans	n															
	Réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																
419	Sciences de la santé	n															
420	Sciences pures	n															
421	Sciences appliquées	n															
422	Arts	n															
423	Lettres	n															
424	Sciences humaines	n															
425	Éducation	n															
426	Droit	n															
427	Administration	n															
428	Autres	n															
	Réussite des études de 2e et de 3e cycles																
429	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	n															
430	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	n															
431	Diplomation au doctorat après 8 ans	n															
	Durée moyenne des études au baccalauréat																
432	Sciences de la santé	an															
433	Sciences pures	an															
434	Sciences appliquées	an															
435	Arts	an															
436	Lettres	an															
437	Sciences humaines	an															
438	Éducation	an															
439	Droit	an															
440	Administration	an															
441	Autres	an															
442	Ensemble des secteurs	an															
	Durée moyenne des études de maîtrise																
443	Sciences de la santé	an															
444	Sciences pures	an															
445	Sciences appliquées	an															
446	Arts	an															
447	Lettres	an															
448	Sciences humaines	an															
449	Éducation	an															
450	Droit	an															
451	Administration	an															
452	Autres	an															
453	Ensemble des secteurs	an															
	Durée moyenne des études de doctorat																
454	Sciences de la santé	an															
455	Sciences pures	an															
456	Sciences appliquées	an															
457	Arts	an															
458	Lettres	an															
459	Sciences humaines	an															
460	Éducation	an															
461	Droit	an															
462	Administration	an															
463	Autres	an															
464	Ensemble des secteurs	an															

Ne s'applique pas

I. Éléments d'information

II. Observations

INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL

Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

Effectif régulier selon la catégorie de personnel	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ^P
Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	39	41	40	44	41	41	43	41
465 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	13	11	12	13	11	12	13	12
467 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
468 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
469 Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
470 Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.								
471 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	18	20	19	22	24	23	22	24
472 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	4	6	6	5	3	3	6	4
473 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	4	4	3	4	3	3	2	1
474 Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.								
475 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.								
Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	69	65	66	62	56	55	56	54
477 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	9	11	11	10	8	9	9	7
478 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
479 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
480 Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
481 Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.								
482 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	28	24	25	26	22	22	23	24
483 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	14	11	11	9	9	10	10	9
484 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	18	19	19	17	17	14	14	14
485 Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.								
486 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.								
Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	108	106	106	106	97	96	99	95
488 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	22	22	23	23	19	21	22	19
489 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
490 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
491 Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
492 Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.								
493 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	46	44	44	48	46	45	45	48
494 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	18	17	17	14	12	13	16	13
495 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	22	23	22	21	20	17	16	15
496 Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.								
497 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.								

Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

Effectif non régulier selon la catégorie de personnel		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ^P
498	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	8	14	14	9	11	14	15	20
499	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.		1						
500	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.							
501	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.							
502	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.							
503	Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.								
504	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	5	7	9	5	7	10	14	16
505	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	2	4	3	3	3	3		2
506	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.			1					
507	Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.								
508	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	1	2	1	1	1	1	1	2
509	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	7	10	17	8	10	14	12	17
510	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.			1					
511	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.							
512	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.							
513	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.							
514	Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.								
515	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	4	4	10	5	6	9	8	11
516	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	1	3	2	1	2	2	2	3
517	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	1		3	1		1	1	1
518	Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.								
519	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	1	3	1	1	2	2	1	2
520	Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	15	24	31	17	21	28	27	37
521	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.		1	1					
522	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.							
523	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.							
524	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.							
525	Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.								
526	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	9	11	19	10	13	19	22	27
527	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	3	7	5	4	5	5	2	5
528	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	1		4	1		1	1	1
529	Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.								
530	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	2	5	2	2	3	3	2	4

Effectif de chargés de cours		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ^P
531	Total	n	n.a.										
532	Hommes	n	n.a.										
533	Femmes	n	n.a.										

n.d. Données non disponibles

n.a. Données non applicables

Notes méthodologiques

1. Sources de données

Enquête SYSPER, fichiers de déclaration finaux, 2012-2013 à 2018-2019, septembre 2020.

Enquête SYSPER, fichiers de déclaration provisoires, 2019-2020, septembre 2020.

2. Sélection du personnel

Conformément aux définitions exprimées par la Commission parlementaire à l'onglet "Définitions et informations", nous avons retenu tous les employés qui recevaient une rémunération de base au 1er octobre. Ceci inclut autant les employés à temps plein qu'à temps partiel, que les réguliers, contractuels, temporaires, substitués ou surnuméraires. « Veuillez noter que les employés en congé (sans solde, maladie, parental, de perfectionnement ou sabbatique) font partie des effectifs. Les employés ne sont dénombrés qu'une seule fois dans le tableau. Une méthodologie de prépondérance a été utilisée dans les situations de double emplois dans laquelle, par exemple, les emplois périphériques ne sont pas choisis en premier. ». Plus précisément, les prépondérances permettent par exemple de prioriser un emploi régulier à temps plein de professionnel par rapport à un emploi non régulier à temps plein de gérance, si les deux sont identifiés comme étant actifs au 1er octobre.

La grille de prépondérance est la suivante et doit se lire de gauche à droite (A à C), puis de haut en bas (1 à 10) :

Statut de poste (A)	Régime d'emploi (B)	Groupe d'emploi (C)
1. Régulier	1. Temps plein	1. Direction
		2. Professeurs
		3. Gérance
		4. Professionnel
		5. Technique
		6. Bureau
		7. Métiers et services
		8. Autre personnel E&R
		9. Personnel périphérique E&R
		10. Personnel périphérique de soutien
	2. Temps partiel	1. Direction
		2. Professeurs
		3. Gérance
		4. Professionnel
		5. Technique
		6. Bureau
		7. Métiers et services
		8. Autre personnel E&R
		9. Personnel périphérique E&R
		10. Personnel périphérique de soutien
2. Non régulier	1. Temps plein	1. Direction
		2. Professeurs
		3. Gérance
		4. Professionnel
		5. Technique
		6. Bureau
		7. Métiers et services
		8. Autre personnel E&R
		9. Personnel périphérique E&R
		10. Personnel périphérique de soutien
	2. Temps partiel	1. Direction
		2. Professeurs
		3. Gérance
		4. Professionnel
		5. Technique
		6. Bureau
		7. Métiers et services
		8. Autre personnel E&R
		9. Personnel périphérique E&R
		10. Personnel périphérique de soutien

^P Les données sur le personnel pour l'année 2019-2020 sont provisoires, n'ayant fait l'objet d'aucune reddition de compte et n'ayant donc fait l'objet d'aucune approbation de diffusion par l'établissement.

B. Charges												
558	Masse salariale	k\$	8 210	9 042	9 691	10 352	10 753	10 505	10 070	10 547	11 662	12 359
559	Direction	k\$	2 854	2 971	3 294	3 566	3 858	3 939	3 552	3 478	3 814	3 959
560	Gérance	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
561	Enseignants-chercheurs	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
562	Chargés de cours	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
563	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
564	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
565	Personnel professionnel non enseignant	k\$	3 116	3 562	4 046	4 334	4 617	4 495	4 667	5 115	5 824	6 400
566	Personnel de soutien technique	k\$	1 111	1 238	1 161	1 208	1 183	982	887	982	1 037	1 021
567	Personnel de soutien de bureau	k\$	1 129	1 272	1 191	1 243	1 095	1 090	965	973	987	979
568	Personnel de métier et ouvrier	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
569	Avantages sociaux (700)	k\$	1 602	1 769	1 918	2 064	2 159	2 169	2 110	2 269	2 587	2 625
570	Autres charges	k\$	18 795	20 470	18 519	22 496	18 492	16 571	16 431	17 494	18 917	18 338
571	Avantages sociaux futurs (704)	k\$	(54)	(165)	(35)	(58)	(177)	68	18	128	133	9
572	congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	k\$	133	65	37	54	(38)	39	(15)	84	81	97
573	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
574	Stagiaires Postdoctoraux (706)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
575	Formation et perfectionnement (710)	k\$	57	47	70	44	44	33	50	44	55	75
576	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	k\$	441	624	468	531	596	417	432	555	552	445
577	Bourses (735)	k\$	0	0	0	2	13	11	9	13	11	11
578	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	k\$	7 487	7 188	7 460	10 610	8 093	5 868	6 477	6 841	8 040	6 827
579	Fournitures et matériel (745)	k\$	365	189	203	194	204	169	186	190	228	161
580	Coûts des marchandises vendues (755)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
581	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$	6 225	7 399	4 519	5 001	4 149	4 819	5 232	5 285	5 196	6 155
582	Volumes et périodiques (750)	k\$	133	340	330	275	231	198	166	255	255	190
583	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	k\$	2 634	3 315	3 124	3 092	3 496	3 162	2 327	2 526	2 484	2 397
584	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$	15	56	54	118	61	70	103	114	168	158
585	Location-exploitation (830)	k\$	253	249	299	448	312	253	253	256	288	285
586	Pertes sur vente de placements (886)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
587	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	k\$	280	392	448	180	462	533	387	58	139	188
588	Biens de nature non capitalisable (893)	k\$	0	0	0	134	188	98	370	364	397	434
589	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$	949	766	1 528	1 649	765	825	371	771	878	897
590	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
591	Autres charges (860, 870)	k\$	(123)	5	15	220	93	8	66	10	12	7
592	Virements interfonctions (877)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
593	Ventes internes (878)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	(143)	(161)
594	Gains et pertes latents (879)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
595	Total avant éléments extraordinaires	k\$	28 608	31 282	30 128	34 911	31 404	29 246	28 611	30 311	33 022	33 161
596	Éléments extraordinaires (880)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
597	Total des charges	k\$	28 608	31 282	30 128	34 911	31 404	29 246	28 611	30 311	33 022	33 161
598	Résultat de l'exercice	k\$	9 196	9 085	8 789	6 371	3 586	4 336	5 190	4 604	3 964	3 646

Nom de l'établissement : Université du Québec												Date : 2020-10-27
I. Éléments d'information												Page 6 de 8
II. Observations												III. Remarques
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS AVEC RESTRICTIONS												
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)												
Fonds avec restrictions	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
A. Produits												
599 Subventions	k\$	354	249	357	723	429	373	321	137	246	358	
600 Subvention du Ministère (515)	k\$	220	265	95	420	100	23	8	0	0	450	
601 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	k\$	122	(16)	262	288	328	350	314	137	246	(92)	
602 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	k\$	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
603 Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	k\$	0	0	0	16	1	0	0	0	0	0	
604 Autres produits	k\$	1	132	2	19	164	48	228	29	0	15	
605 Intérêts et de dividendes (435)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
606 Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
607 Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
608 Produits provenant d'une fondation (446)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
609 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
610 Gains sur vente de placements (526)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
611 Ventes externes (460)	k\$	0	0	2	19	164	48	171	14	0	15	
612 Autres produits (466, 470)	K\$	1	132	0	0	0	0	56	15	0	0	
613 Total des produits	k\$	355	381	358	743	594	421	549	166	246	373	

Assemblée nationale - Commission de la culture et de l'éducation

Indicateurs de suivi des affaires universitaires

B. Charges												
614	Masses salariales	k\$	107	23	0	0	2	0	64	17	0	105
615	Direction	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39
616	Gérance	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
617	Enseignants-chercheurs	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
618	Chargés de cours	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
619	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
620	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
621	Personnel professionnel non enseignant	k\$	107	23	0	0	2	0	64	17	0	66
622	Personnel de soutien technique	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
623	Personnel de soutien de bureau	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
624	Personnel de métier et ouvrier	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
625	Avantages sociaux	k\$	23	5	0	0	0	0	17	4	0	26
626	Autres charges	k\$	228	352	358	743	591	432	468	145	103	81
627	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
628	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
629	Stagiaires postdoctoraux (706)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
630	Formation et perfectionnement (710)	k\$	0	(0)	1	2	1	1	1	1	4	1
631	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	k\$	28	17	16	26	18	77	137	2	24	22
632	Bourses (735)	k\$	0	0	0	0	0	12	12	0	14	14
633	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	k\$	58	144	262	213	215	3	13	4	15	36
634	Fournitures et matériel (745)	k\$	3	3	0	0	0	1	1	0	1	1
635	Coûts des marchandises vendues (755)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
636	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$	139	184	49	407	356	314	294	137	44	7
637	Volumes et périodiques (750)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
638	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
639	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$	0	4	0	1	0	10	0	0	0	0
640	Location exploitation (830)	k\$	0	0	0	0	0	13	7	0	0	0
641	Transfert de coûts indirects (865)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
642	Pertes sur vente de placements (886)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
643	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	k\$	(1)	0	31	0	1	1	1	0	0	0
644	Biens de nature non capitalisable (893)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
645	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
646	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
647	Autres charges (860, 870)	k\$	0	0	0	92	0	0	0	1	0	0
648	Virements interfonctions (877)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
649	Ventes internes (878)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	143	161
650	Gains et pertes latents (879)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
651	Total avant éléments extraordinaires	k\$	358	381	358	743	594	432	549	166	246	373
652	Éléments extraordinaires (880)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
653	Total des charges	k\$	358	381	358	743	594	432	549	166	246	373
654	Résultat de l'exercice	k\$	(3)	0	(0)	0	0	(12)	0	0	0	0

Nom de l'établissement : Université du Québec											Date : 2020-10-27	
I. Éléments d'information											Page 7 de 8	
II. Observations											III. Remarques	
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DES IMMOBILISATIONS												
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)												
Sources de financement des acquisitions d'immobilisations (Annexe 16)												
	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
655	Gouvernement du Québec (Fonds des immobilisations)	k\$	239	117	205	480	340	381	455	159 643	479 509	2 564 530
656	Fonds de fonctionnement	k\$	148	313	274	406	625	572	66	135 702	163 842	421 522
657	Fonds avec restrictions	k\$	0	0	0	0	0	0	0			
658	Fonds de dotation	k\$	0	0	0	0	0	0	0			
659	Autres fonds, fondations et dons	k\$	0	0	0	0	0	0	0			
660	Autres sources	k\$	2 703	0	0	0	0	0	0			
661	Total	k\$	3 089	429	479	886	965	953	520	295 345	643 351	2 986 052
Acquisitions d'immobilisations (Annexe 16)												
	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
662	Projets en cours	k\$	0	0	0	0	13	(13)	51	(31 681)	37 193	412 054
663	Terrains	k\$	0	0	0	0	315	236	0	0	0	0
664	Aménagement de terrains	k\$	12	9	0	28	0	0	3 840	0	0	0
665	Bâtiments	k\$	1 949	112	0	156	0	8	46	0	0	0
666	Bâtiments - construction prestigieuse	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
667	Améliorations majeures aux bâtiments	k\$	249	106	205	341	159	205	55	103 375	433 639	876 106
668	Améliorations locatives	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
669	Équipements informatiques	k\$	43	50	79	119	186	222	35	55 936	102 117	377 201
670	Équipements de communication multimédia	k\$	142	0	0	20	8	0	25	53 548	34 352	0
671	Mobilier et équipement de bureau	k\$	570	57	46	58	81	94	174	57 005	36 050	30 880
672	Autres équipements	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
673	Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
674	Documents de bibliothèques	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
675	Manuels pédagogiques	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
676	Matériels roulants	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
677	Réseaux de télécommunications	k\$	5	0	147	162	26	21	0	0	0	0
678	Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
679	Autres actifs corporels (note A)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
680	Actifs non amortissables	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
681	Logiciels (note B)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
682	Développements informatiques (note B)	k\$	120	95	2	2	177	179	134	53 322	0	1 289 811
683	Autres actifs incorporels	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
684	TOTAL	k\$	3 089	429	479	886	965	953	520	295 345	643 351	2 986 052

**Performance et perspectives
de développement
à l'Université du Québec
2019-2020**

**Grilles des indicateurs
du RÉSEAU
de l'Université du Québec**

Établissements du réseau :

UQAM
UQTR
UQAC
UQAR
UQO
UQAT
INRS
ENAP
ÉTS
TÉLUQ

Nom de l'établissement : Réseau de l'Université du Québec												Date : 2020-10-06		
I. Éléments d'information		II. Observations										III. Remarques		
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS														
Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)														
	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020*		
Étudiant														
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP) total	EEETP	55 176,24	57 908,07	60 226,49	61 393,32	65 405,49	68 259,58	68 182,89	68 145,61	68 604,66	65 715,84	62 270,61	* Données provisoires extraites du système GDEU en date du 14 septembre 2020.
2	EEETP au 1er cycle	EEETP	47 009,55	49 406,52	51 327,98	52 342,37	55 720,40	58 125,60	57 927,28	57 730,83	57 805,15	54 626,80	51 262,53	
3	EEETP au 2e cycle	EEETP	6 339,03	6 586,40	6 908,32	6 956,81	7 488,74	7 876,74	7 943,51	8 017,97	8 282,26	8 526,80	8 340,03	
4	EEETP au 3e cycle	EEETP	1 827,65	1 915,15	1 990,18	2 094,15	2 196,35	2 257,24	2 312,10	2 396,81	2 517,25	2 562,24	2 668,05	
5	Effectif étudiant total	n	85 482	88 616	90 812	92 574	96 393	99 207	98 664	98 655	99 159	96 288	94 737	
6	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	36 344	38 005	39 804	41 089	42 915	45 097	45 174	44 715	45 243	42 449	40 831	
7	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	32 522	33 646	33 367	33 446	34 802	34 836	33 938	33 990	33 290	32 691	31 894	
8	Effectif étudiant au 1er cycle	%	80,56%	80,86%	80,57%	80,51%	80,63%	80,57%	80,18%	79,78%	79,20%	78,04%	76,77%	
9	Effectif étudiant au 2e cycle	n	13 531	13 739	14 304	14 564	15 034	15 602	15 716	16 006	16 521	16 973	17 625	
10	Effectif étudiant au 2e cycle	%	15,83%	15,50%	15,75%	15,73%	15,60%	15,73%	15,93%	16,22%	16,66%	17,63%	18,60%	
11	Effectif étudiant au 3e cycle	n	3 085	3 226	3 337	3 475	3 642	3 672	3 836	3 944	4 105	4 175	4 387	
12	Effectif étudiant au 3e cycle	%	3,61%	3,64%	3,67%	3,75%	3,78%	3,70%	3,89%	4,00%	4,14%	4,34%	4,63%	
13	Effectif étudiant internationaux	n	4 788	5 096	5 611	6 211	6 625	7 578	8 179	8 291	9 084	9 685	10 919	
14	Effectif étudiant internationaux	%	5,60%	5,75%	6,18%	6,71%	6,87%	7,64%	8,29%	8,40%	9,16%	10,06%	11,53%	
15	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n	283	273	335	298	382	308	277	329	366	271	234	
16	Stagiaires postdoctoraux	n	348	360	395	426	442	436	469	474	402	435	408	
17	Résidents en médecine	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Enseignants-chercheurs														
18	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	n.d.	n.d.	n.d.	202	166	198	118	149	170	177	179	
19	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	102	82	109	59	80	90	84	98	
20	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	100	84	89	59	69	80	93	81	
21	Nombre de professeurs au 1er octobre (total)	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 669	2 707	2 783	2 787	2 779	2 805	2 875	2 918	
22	Nombre de professeurs réguliers	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 568	2 618	2 677	2 688	2 674	2 692	2 749	2 784	
23	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 584	1 589	1 601	1 589	1 567	1 575	1 584	1 609	
24	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	984	1 029	1 076	1 099	1 107	1 117	1 165	1 175	
25	Nombre de professeurs non réguliers	n	n.d.	n.d.	n.d.	101	89	106	99	105	113	126	134	
26	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	54	47	65	58	49	59	63	59	
27	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	47	42	41	41	56	54	63	75	
28	Nombre de chargés de cours au 1er octobre	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 852	2 975	3 046	3 028	3 059	3 041	3 089	3 050	
29	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 653	1 712	1 743	1 720	1 765	1 715	1 735	1 701	
30	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 199	1 263	1 303	1 308	1 294	1 326	1 354	1 349	
31	Nombre moyen de cours par professeur	n	n.d.	n.d.										
32	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	n.d.	n.d.	n.d.	1,58	1,71	1,33	1,26	1,39	1,46	1,43	1,47	
33	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n	n.d.	n.d.	n.d.	27,93	28,71	28,72	28,39	28,32	28,00	26,14	24,92	
34	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	n.d.	n.d.	n.d.	6,76	6,90	6,93	7,02	7,18	7,35	7,36	7,54	
35	Ratio EEETP / professeur	EEETP	n.d.	n.d.	n.d.	23,00	24,16	24,53	24,46	24,52	24,46	22,86	21,34	
36	Cours donnés par les professeurs	%												
37	Cours donnés par les chargés de cours	%												
38	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%												

	Unité	Année universitaire (Effectif par secteur disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)											2019-2020 ^P
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ^P	
Professeurs selon le secteur disciplinaire													
39 Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 638	1 636	1 666	1 647	1 616	1 634	1 645	1 668	
40 Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	54	58	58	56	57	64	64	63	
41 Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	298	296	300	295	293	285	271	276	
42 Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	363	373	385	391	402	406	409	437	
43 Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	66	63	66	67	61	60	68	59	
44 Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	52	47	47	47	45	48	51	49	
45 Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	399	394	400	387	377	375	360	381	
46 Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	94	91	94	91	85	95	101	97	
47 Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	20	18	19	18	20	19	20	19	
48 Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	287	291	288	286	267	272	289	278	
49 Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	5	5	9	9	9	10	12	9	
50 Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 031	1 071	1 117	1 140	1 163	1 171	1 226	1 250	
51 Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	108	111	120	119	128	127	140	140	
52 Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	72	76	75	78	79	75	73	78	
53 Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	75	79	82	85	87	90	84	94	
54 Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	66	68	71	70	72	71	69	68	
55 Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	57	57	57	58	56	56	60	57	
56 Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	311	327	338	340	349	343	347	358	
57 Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	162	165	172	185	182	190	200	208	
58 Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	16	18	19	19	17	18	20	18	
59 Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	162	167	180	183	191	199	229	227	
60 Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	2	3	3	3	2	2	4	2	
61 Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 669	2 707	2 783	2 787	2 779	2 805	2 871	2 918	
62 Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	162	169	178	175	185	191	204	203	
63 Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	370	372	375	373	372	360	344	354	
64 Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	438	452	467	476	489	496	493	531	
65 Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	132	131	137	137	133	131	137	127	
66 Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	109	104	104	105	101	104	111	106	
67 Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	710	721	738	727	726	718	707	739	
68 Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	256	256	266	276	267	285	301	305	
69 Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	36	36	38	37	37	37	40	37	
70 Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	449	458	468	469	458	471	518	505	
71 Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	7	8	12	12	11	12	16	11	

		Année universitaire (Effectif par secteur disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)											
		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ^P
Chargés de cours selon le secteur disciplinaire													
72	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 653	1 712	1 743	1 720	1 765	1 715	1 735	1 701
73	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	99	88	85	88	105	93	97	85
74	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	144	151	157	163	155	156	132	142
75	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	298	303	332	362	356	356	385	374
76	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	128	125	137	126	141	124	129	120
77	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	55	57	57	49	53	45	52	46
78	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	345	349	329	314	330	315	301	308
79	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	159	185	171	159	159	156	155	163
80	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	33	33	42	39	38	47	49	48
81	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	379	408	419	402	404	400	409	403
82	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	13	13	14	18	24	23	26	12
83	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 199	1 263	1 303	1 308	1 294	1 326	1 354	1 349
84	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	164	174	144	161	164	192	185	196
85	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	44	43	46	55	45	51	53	48
86	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	55	59	64	66	58	66	76	84
87	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	104	99	100	100	96	98	103	93
88	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	102	106	94	91	101	95	90	96
89	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	279	307	325	312	323	318	336	326
90	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	286	328	344	338	330	309	314	310
91	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	21	24	21	23	25	28	23	27
92	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	140	120	159	153	142	165	161	160
93	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	4	3	6	9	10	4	13	9
94	Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 852	2 975	3 046	3 028	3 059	3 041	3 089	3 050
95	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	263	262	229	249	269	285	282	281
96	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	188	194	203	218	200	207	185	190
97	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	353	362	396	428	414	422	461	458
98	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	232	224	237	226	237	222	232	213
99	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	157	163	151	140	154	140	142	142
100	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	624	656	654	626	653	633	637	634
101	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	445	513	515	497	489	465	469	473
102	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	54	57	63	62	63	75	72	75
103	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	519	528	578	555	546	565	570	563
104	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	17	16	20	27	34	27	39	21
	n.d. Données non disponibles												
	n.a. Données non applicables												

Nom de l'établissement : Réseau de l'Université du Québec												Date : 2020-10-06	
I. Éléments d'information												Page 2 de 8	
II. Observations												III. Remarques	
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS													
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
1er cycle - Baccalauréat	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020*	
105	Hommes	n	16 362	16 981	17 700	19 083	20 117	20 125	19 968	19 855	20 182	19 896	19 349
106	Sciences de la santé	n	359	405	433	490	526	561	568	574	599	612	616
107	Sciences pures	n	785	804	872	897	918	933	889	826	844	808	779
108	Sciences appliquées	n	5 086	5 271	5 594	6 083	6 631	6 339	6 490	6 633	6 925	6 943	6 997
109	Arts	n	511	609	733	760	809	804	793	820	833	853	788
110	Lettres	n	209	217	245	272	298	313	291	244	235	232	192
111	Sciences humaines	n	2 937	3 035	2 922	2 928	3 064	3 117	3 000	2 941	2 883	2 678	2 471
112	Éducation	n	2 029	2 159	2 182	2 222	2 283	2 299	2 233	2 152	2 129	2 101	2 142
113	Droit	n	171	170	177	167	158	157	151	170	179	164	170
114	Administration	n	4 105	4 125	4 309	4 930	5 039	5 183	5 118	5 067	5 068	5 018	4 551
115	Autres	n	170	186	233	334	391	419	435	428	487	487	643
116	Femmes	n	25 177	26 005	26 917	28 538	29 789	30 560	30 344	30 256	29 640	29 209	28 697
117	Sciences de la santé	n	2 554	2 694	2 811	3 145	3 448	3 698	3 841	3 933	3 907	3 921	3 989
118	Sciences pures	n	721	773	810	890	923	960	943	935	960	904	865
119	Sciences appliquées	n	1 055	1 121	1 197	1 279	1 322	1 337	1 362	1 411	1 537	1 596	1 663
120	Arts	n	1 299	1 386	1 423	1 458	1 524	1 493	1 450	1 465	1 345	1 427	1 361
121	Lettres	n	627	646	728	780	856	902	849	825	807	826	730
122	Sciences humaines	n	6 755	6 944	7 125	7 156	7 379	7 603	7 386	7 378	7 034	6 744	6 439
123	Éducation	n	6 600	6 748	6 741	6 914	7 220	7 254	7 222	6 845	6 672	6 500	6 382
124	Droit	n	358	321	352	362	354	330	341	363	357	355	375
125	Administration	n	5 057	5 208	5 539	6 279	6 458	6 671	6 643	6 754	6 622	6 528	5 914
126	Autres	n	151	164	191	275	305	312	307	347	399	408	979
127	Total	n	41 539	42 986	44 617	47 621	49 906	50 685	50 312	50 111	49 822	49 105	48 046
128	Sciences de la santé	n	2 913	3 099	3 244	3 635	3 974	4 259	4 409	4 507	4 506	4 533	4 605
129	Sciences pures	n	1 506	1 577	1 682	1 787	1 841	1 893	1 832	1 761	1 804	1 712	1 644
130	Sciences appliquées	n	6 141	6 392	6 791	7 362	7 953	7 676	7 852	8 044	8 462	8 539	8 660
131	Arts	n	1 810	1 995	2 156	2 218	2 333	2 297	2 243	2 285	2 178	2 280	2 149
132	Lettres	n	836	863	973	1 052	1 154	1 215	1 140	1 069	1 042	1 058	922
133	Sciences humaines	n	9 692	9 979	10 047	10 084	10 443	10 720	10 386	10 319	9 917	9 422	8 910
134	Éducation	n	8 629	8 907	8 923	9 136	9 503	9 553	9 455	8 997	8 801	8 601	8 524
135	Droit	n	529	491	529	529	512	487	492	533	536	519	545
136	Administration	n	9 162	9 333	9 848	11 209	11 497	11 854	11 761	11 821	11 690	11 546	10 465
137	Autres	n	321	350	424	609	696	731	742	775	886	895	1 622

* Données provisoires extraites du système GDEU en date du 14 septembre 2020.

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)											
1er cycle - Autres sanctions		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
138	Hommes	n	9 295	9 800	9 809	9 112	9 453	10 495	10 630	10 533	10 521	9 289	8 749
139	Sciences de la santé	n	231	253	231	317	342	373	368	384	348	318	344
140	Sciences pures	n	80	100	127	100	125	127	74	83	78	74	67
141	Sciences appliquées	n	682	854	887	773	830	1 556	1 686	1 773	1 665	1 518	1 405
142	Arts	n	168	139	105	95	105	109	119	129	125	106	102
143	Lettres	n	612	703	649	579	621	718	683	694	1 126	515	411
144	Sciences humaines	n	591	665	690	662	656	677	644	650	657	652	598
145	Éducation	n	136	113	132	80	95	99	106	96	96	104	103
146	Droit	n	34	35	46	40	55	45	41	32	34	36	33
147	Administration	n	4 527	4 578	4 757	4 404	4 448	4 648	4 765	4 502	4 196	3 816	3 577
148	Autres	n	2 234	2 360	2 185	2 062	2 176	2 143	2 144	2 190	2 196	2 150	2 109
149	Femmes	n	18 032	18 865	18 745	17 802	18 358	18 753	18 170	18 061	18 190	16 746	15 930
150	Sciences de la santé	n	1 040	1 033	1 001	1 324	1 507	1 600	1 530	1 673	1 627	1 666	1 632
151	Sciences pures	n	94	102	110	99	115	120	92	107	88	101	73
152	Sciences appliquées	n	195	216	225	220	256	343	357	408	363	371	347
153	Arts	n	461	467	467	398	437	408	341	393	352	362	324
154	Lettres	n	1 750	1 878	1 897	1 666	1 634	1 712	1 719	1 727	2 517	1 448	1 008
155	Sciences humaines	n	2 170	2 370	2 295	2 213	2 143	2 174	2 036	1 991	1 935	1 902	1 822
156	Éducation	n	1 030	1 112	1 179	1 049	1 246	1 250	1 052	941	825	863	1 038
157	Droit	n	119	90	90	88	90	85	90	96	80	82	75
158	Administration	n	8 126	8 376	8 510	8 063	8 006	8 163	8 005	7 582	7 314	6 765	6 425
159	Autres	n	3 047	3 221	2 971	2 682	2 924	2 898	2 948	3 143	3 089	3 186	3 186
160	Total	n	27 327	28 665	28 554	26 914	27 811	29 248	28 800	28 594	28 711	26 035	24 679
161	Sciences de la santé	n	1 271	1 286	1 232	1 641	1 849	1 973	1 898	2 057	1 975	1 984	1 976
162	Sciences pures	n	174	202	237	199	240	247	166	190	166	175	140
163	Sciences appliquées	n	877	1 070	1 112	993	1 086	1 899	2 043	2 181	2 028	1 889	1 752
164	Arts	n	629	606	572	493	542	517	460	522	477	468	426
165	Lettres	n	2 362	2 581	2 546	2 245	2 255	2 430	2 402	2 421	3 643	1 963	1 419
166	Sciences humaines	n	2 761	3 035	2 985	2 875	2 799	2 851	2 680	2 641	2 592	2 554	2 420
167	Éducation	n	1 166	1 225	1 311	1 129	1 341	1 349	1 158	1 037	921	967	1 141
168	Droit	n	153	125	136	128	145	130	131	128	114	118	108
169	Administration	n	12 653	12 954	13 267	12 467	12 454	12 811	12 770	12 084	11 510	10 581	10 002
170	Autres	n	5 281	5 581	5 156	4 744	5 100	5 041	5 092	5 333	5 285	5 336	5 295

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)											
2e cycle - Maîtrise		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
171	Hommes	n	4 333	4 344	4 549	4 557	4 546	4 770	4 967	5 070	5 312	5 324	5 491
172	Sciences de la santé	n	25	28	33	30	31	48	58	71	65	73	76
173	Sciences pures	n	285	258	254	238	247	217	230	249	270	254	254
174	Sciences appliquées	n	849	988	1 059	1 023	1 093	1 303	1 340	1 318	1 499	1 536	1 692
175	Arts	n	78	94	100	90	103	111	123	128	132	126	116
176	Lettres	n	124	109	95	103	102	115	115	123	129	115	109
177	Sciences humaines	n	753	755	776	760	762	728	746	742	716	686	649
178	Éducation	n	117	129	170	191	229	272	269	269	256	252	297
179	Droit	n	32	30	32	24	29	22	20	22	29	26	32
180	Administration	n	1 975	1 853	1 923	2 005	1 848	1 856	1 955	2 045	2 081	2 123	2 128
181	Autres	n	95	100	107	93	102	98	111	103	135	133	138
182	Femmes	n	4 479	4 723	5 034	5 087	5 345	5 601	5 794	5 871	5 887	6 203	6 330
183	Sciences de la santé	n	125	137	199	243	264	284	322	369	363	422	411
184	Sciences pures	n	245	215	230	246	261	247	245	261	267	281	285
185	Sciences appliquées	n	227	255	299	304	374	405	434	469	501	579	632
186	Arts	n	181	207	206	232	264	290	276	265	285	259	289
187	Lettres	n	291	260	250	237	236	243	240	257	261	247	241
188	Sciences humaines	n	1 231	1 281	1 362	1 320	1 432	1 439	1 411	1 415	1 372	1 377	1 369
189	Éducation	n	376	559	676	679	770	812	828	802	776	823	864
190	Droit	n	64	54	51	44	46	53	58	56	63	71	69
191	Administration	n	1 603	1 623	1 623	1 653	1 552	1 697	1 862	1 859	1 874	1 999	2 030
192	Autres	n	136	132	138	129	146	131	118	118	125	145	140
193	Total	n	8 812	9 067	9 583	9 644	9 891	10 371	10 761	10 941	11 199	11 527	11 821
194	Sciences de la santé	n	150	165	232	273	295	332	380	440	428	495	487
195	Sciences pures	n	530	473	484	484	508	464	475	510	537	535	539
196	Sciences appliquées	n	1 076	1 243	1 358	1 327	1 467	1 708	1 774	1 787	2 000	2 115	2 324
197	Arts	n	259	301	306	322	367	401	399	393	417	385	405
198	Lettres	n	415	369	345	340	338	358	355	380	390	362	350
199	Sciences humaines	n	1 984	2 036	2 138	2 080	2 194	2 167	2 157	2 157	2 088	2 063	2 018
200	Éducation	n	493	688	846	870	999	1 084	1 097	1 071	1 032	1 075	1 161
201	Droit	n	96	84	83	68	75	75	78	78	92	97	101
202	Administration	n	3 578	3 476	3 546	3 658	3 400	3 553	3 817	3 904	3 955	4 122	4 158
203	Autres	n	231	232	245	222	248	229	229	221	260	278	278

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)											
2e cycle - Autres sanctions		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
204	Hommes	n	1 828	1 902	1 830	2 038	2 127	2 089	1 913	1 861	1 895	1 890	2 030
205	Sciences de la santé	n	28	25	65	92	70	64	62	70	81	82	90
206	Sciences pures	n	13	25	25	30	14	22	18	15	14	13	14
207	Sciences appliquées	n	155	162	160	222	220	238	236	200	231	237	241
208	Arts	n	9	29	30	30	19	25	18	22	20	28	33
209	Lettres	n						1	1			3	5
210	Sciences humaines	n	76	82	58	68	76	92	82	79	47	74	53
211	Éducation	n	110	102	104	106	119	129	95	119	133	130	139
212	Droit	n						3	2	1	6	4	7
213	Administration	n	1 201	1 198	1 134	1 168	1 289	1 228	1 140	1 106	1 062	1 018	1 063
214	Autres	n	236	279	254	322	320	287	259	249	301	301	385
215	Femmes	n	2 891	2 770	2 891	2 882	3 016	3 142	3 042	3 204	3 427	3 556	3 774
216	Sciences de la santé	n	175	171	236	259	282	350	363	386	456	480	484
217	Sciences pures	n	7	4	15	8	10	10	11	14	9	10	15
218	Sciences appliquées	n	82	71	78	151	138	114	101	98	93	114	95
219	Arts	n	134	147	117	139	142	103	123	145	175	152	206
220	Lettres	n	13	7	6	2	5	7	10	12	17	38	38
221	Sciences humaines	n	231	222	169	168	209	255	271	257	203	247	243
222	Éducation	n	392	307	322	302	285	301	326	474	530	457	508
223	Droit	n							1	4	13	10	17
224	Administration	n	1 555	1 437	1 452	1 382	1 413	1 495	1 451	1 441	1 539	1 640	1 693
225	Autres	n	302	404	496	471	532	507	385	373	392	408	475
226	Total	n	4 719	4 672	4 721	4 920	5 143	5 231	4 955	5 065	5 322	5 446	5 804
227	Sciences de la santé	n	203	196	301	351	352	414	425	456	537	562	574
228	Sciences pures	n	20	29	40	38	24	32	29	29	23	23	29
229	Sciences appliquées	n	237	233	238	373	358	352	337	298	324	351	336
230	Arts	n	143	176	147	169	161	128	141	167	195	180	239
231	Lettres	n	13	7	6	2	5	8	11	12	17	41	43
232	Sciences humaines	n	307	304	227	236	285	347	353	336	250	321	296
233	Éducation	n	502	409	426	408	404	430	421	593	663	587	647
234	Droit	n						3	3	5	19	14	24
235	Administration	n	2 756	2 635	2 586	2 550	2 702	2 723	2 591	2 547	2 601	2 658	2 756
236	Autres	n	538	683	750	793	852	794	644	622	693	709	860

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)											
3e cycle - Doctorat		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
237	Hommes	n	1 409	1 484	1 530	1 593	1 660	1 735	1 793	1 850	1 889	1 925	2 007
238	Sciences de la santé	n	14	10	13	13	17	20	22	20	26	29	29
239	Sciences pures	n	235	262	272	288	301	317	312	330	333	323	356
240	Sciences appliquées	n	378	418	448	488	532	594	638	676	697	711	728
241	Arts	n	36	41	42	35	37	36	39	42	37	41	41
242	Lettres	n	63	66	76	79	72	67	64	62	60	54	57
243	Sciences humaines	n	454	456	450	469	474	462	489	486	491	509	509
244	Éducation	n	44	42	39	41	41	45	49	50	55	51	48
245	Droit	n	6	7	13	16	17	15	13	13	11	13	16
246	Administration	n	99	107	105	93	100	103	95	99	111	109	133
247	Autres	n	80	75	72	71	69	76	72	72	68	85	90
248	Femmes	n	1 605	1 658	1 716	1 745	1 841	1 885	1 971	2 001	2 051	2 125	2 168
249	Sciences de la santé	n	20	18	23	23	28	27	37	35	42	46	45
250	Sciences pures	n	187	186	211	225	217	231	239	248	255	275	299
251	Sciences appliquées	n	83	105	128	117	161	187	200	186	209	205	232
252	Arts	n	58	70	78	86	90	95	93	106	103	104	110
253	Lettres	n	91	108	97	101	106	112	110	106	95	94	81
254	Sciences humaines	n	944	941	948	950	989	991	1 046	1 061	1 084	1 130	1 120
255	Éducation	n	85	86	94	95	97	90	93	105	107	113	113
256	Droit	n	6	10	12	12	11	9	11	11	17	20	16
257	Administration	n	88	84	78	85	85	89	85	90	89	86	101
258	Autres	n	43	50	47	51	57	54	57	53	50	52	51
259	Total	n	3 014	3 142	3 246	3 338	3 501	3 620	3 764	3 851	3 940	4 050	4 175
260	Sciences de la santé	n	34	28	36	36	45	47	59	55	68	75	74
261	Sciences pures	n	422	448	483	513	518	548	551	578	588	598	655
262	Sciences appliquées	n	461	523	576	605	693	781	838	862	906	916	960
263	Arts	n	94	111	120	121	127	131	132	148	140	145	151
264	Lettres	n	154	174	173	180	178	179	174	168	155	148	138
265	Sciences humaines	n	1 398	1 397	1 398	1 419	1 463	1 453	1 535	1 547	1 575	1 639	1 629
266	Éducation	n	129	128	133	136	138	135	142	155	162	164	161
267	Droit	n	12	17	25	28	28	24	24	24	28	33	32
268	Administration	n	187	191	183	178	185	192	180	189	200	195	234
269	Autres	n	123	125	119	122	126	130	129	125	118	137	141

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)											
3e cycle - Autres sanctions		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
270	Hommes	n	33	42	52	69	61	22	30	39	62	49	120
271	Sciences de la santé	n											
272	Sciences pures	n											
273	Sciences appliquées	n											
274	Arts	n											
275	Lettres	n											1
276	Sciences humaines	n										1	
277	Éducation	n								3	3	4	
278	Droit	n											
279	Administration	n	18	23	17	18	12	9	10	9	4	6	5
280	Autres	n	15	19	35	51	49	13	20	27	55	38	114
281	Femmes	n	38	42	39	68	80	30	42	54	103	76	92
282	Sciences de la santé	n											
283	Sciences pures	n											
284	Sciences appliquées	n											
285	Arts	n											
286	Lettres	n											
287	Sciences humaines	n							6	1	1	1	1
288	Éducation	n								4	3	5	5
289	Droit	n											
290	Administration	n	7	13	6	9	5	2	5	3	3	4	4
291	Autres	n	31	29	33	59	75	28	31	46	96	66	82
292	Total	n	71	84	91	137	141	52	72	93	165	125	212
293	Sciences de la santé	n											
294	Sciences pures	n											
295	Sciences appliquées	n											
296	Arts	n											
297	Lettres	n											1
298	Sciences humaines	n							6	1	1	2	1
299	Éducation	n								7	6	9	5
300	Droit	n											
301	Administration	n	25	36	23	27	17	11	15	12	7	10	9
302	Autres	n	46	48	68	110	124	41	51	73	151	104	196

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)											
Total (grades)		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
303	Hommes	n	22 104	22 809	23 779	25 233	26 323	26 630	26 728	26 775	27 383	27 145	26 847
304	Sciences de la santé	n	398	443	479	533	574	629	648	665	690	714	721
305	Sciences pures	n	1 305	1 324	1 398	1 423	1 466	1 467	1 431	1 405	1 447	1 385	1 389
306	Sciences appliquées	n	6 313	6 677	7 101	7 594	8 256	8 236	8 468	8 627	9 121	9 190	9 417
307	Arts	n	625	744	875	885	949	951	955	990	1 002	1 020	945
308	Lettres	n	396	392	416	454	472	495	470	429	424	401	358
309	Sciences humaines	n	4 144	4 246	4 148	4 157	4 300	4 307	4 235	4 169	4 090	3 873	3 629
310	Éducation	n	2 190	2 330	2 391	2 454	2 553	2 616	2 551	2 471	2 440	2 404	2 487
311	Droit	n	209	207	222	207	204	194	184	205	219	203	218
312	Administration	n	6 179	6 085	6 337	7 028	6 987	7 142	7 168	7 211	7 260	7 250	6 812
313	Autres	n	345	361	412	498	562	593	618	603	690	705	871
314	Femmes	n	31 261	32 386	33 667	35 370	36 975	38 046	38 109	38 128	37 578	37 537	37 195
315	Sciences de la santé	n	2 699	2 849	3 033	3 411	3 740	4 009	4 200	4 337	4 312	4 389	4 445
316	Sciences pures	n	1 153	1 174	1 251	1 361	1 401	1 438	1 427	1 444	1 482	1 460	1 449
317	Sciences appliquées	n	1 365	1 481	1 624	1 700	1 857	1 929	1 996	2 066	2 247	2 380	2 527
318	Arts	n	1 538	1 663	1 707	1 776	1 878	1 878	1 819	1 836	1 733	1 790	1 760
319	Lettres	n	1 009	1 014	1 075	1 118	1 198	1 257	1 199	1 188	1 163	1 167	1 052
320	Sciences humaines	n	8 930	9 166	9 435	9 426	9 800	10 033	9 843	9 854	9 490	9 251	8 928
321	Éducation	n	7 061	7 393	7 511	7 688	8 087	8 156	8 143	7 752	7 555	7 436	7 359
322	Droit	n	428	385	415	418	411	392	410	430	437	446	460
323	Administration	n	6 748	6 915	7 240	8 017	8 095	8 457	8 590	8 703	8 585	8 613	8 045
324	Autres	n	330	346	376	455	508	497	482	518	574	605	1 170
325	Total	n	53 365	55 195	57 446	60 603	63 298	64 676	64 837	64 903	64 961	64 682	64 042
326	Sciences de la santé	n	3 097	3 292	3 512	3 944	4 314	4 638	4 848	5 002	5 002	5 103	5 166
327	Sciences pures	n	2 458	2 498	2 649	2 784	2 867	2 905	2 858	2 849	2 929	2 845	2 838
328	Sciences appliquées	n	7 678	8 158	8 725	9 294	10 113	10 165	10 464	10 693	11 368	11 570	11 944
329	Arts	n	2 163	2 407	2 582	2 661	2 827	2 829	2 774	2 826	2 735	2 810	2 705
330	Lettres	n	1 405	1 406	1 491	1 572	1 670	1 752	1 669	1 617	1 587	1 568	1 410
331	Sciences humaines	n	13 074	13 412	13 583	13 583	14 100	14 340	14 078	14 023	13 580	13 124	12 557
332	Éducation	n	9 251	9 723	9 902	10 142	10 640	10 772	10 694	10 223	9 995	9 840	9 846
333	Droit	n	637	592	637	625	615	586	594	635	656	649	678
334	Administration	n	12 927	13 000	13 577	15 045	15 082	15 599	15 758	15 914	15 845	15 863	14 857
335	Autres	n	675	707	788	953	1 070	1 090	1 100	1 121	1 264	1 310	2 041

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)											
Total (autres sanctions)		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
336	Hommes	n	11 156	11 744	11 691	11 219	11 641	12 606	12 573	12 433	12 478	11 228	10 899
337	Sciences de la santé	n	259	278	296	409	412	437	430	454	429	400	434
338	Sciences pures	n	93	125	152	130	139	149	92	98	92	87	81
339	Sciences appliquées	n	837	1 016	1 047	995	1 050	1 794	1 922	1 973	1 896	1 755	1 646
340	Arts	n	177	168	135	125	124	134	137	151	145	134	135
341	Lettres	n	612	703	649	579	621	719	684	694	1 126	518	417
342	Sciences humaines	n	667	747	748	730	732	769	726	729	704	727	651
343	Éducation	n	246	215	236	186	214	228	201	218	232	238	242
344	Droit	n	34	35	46	40	55	48	43	33	40	40	40
345	Administration	n	5 746	5 799	5 908	5 590	5 749	5 885	5 915	5 617	5 262	4 840	4 645
346	Autres	n	2 485	2 658	2 474	2 435	2 545	2 443	2 423	2 466	2 552	2 489	2 608
347	Femmes	n	20 961	21 677	21 675	20 752	21 454	21 925	21 254	21 319	21 720	20 378	19 796
348	Sciences de la santé	n	1 215	1 204	1 237	1 583	1 789	1 950	1 893	2 059	2 083	2 146	2 116
349	Sciences pures	n	101	106	125	107	125	130	103	121	97	111	88
350	Sciences appliquées	n	277	287	303	371	394	457	458	506	456	485	442
351	Arts	n	595	614	584	537	579	511	464	538	527	514	530
352	Lettres	n	1 763	1 885	1 903	1 668	1 639	1 719	1 729	1 739	2 534	1 486	1 046
353	Sciences humaines	n	2 401	2 592	2 464	2 381	2 352	2 429	2 313	2 249	2 139	2 150	2 066
354	Éducation	n	1 422	1 419	1 501	1 351	1 531	1 551	1 378	1 419	1 358	1 325	1 551
355	Droit	n	119	90	90	88	90	85	91	100	93	92	92
356	Administration	n	9 688	9 826	9 968	9 454	9 424	9 660	9 461	9 026	8 856	8 409	8 122
357	Autres	n	3 380	3 654	3 500	3 212	3 531	3 433	3 364	3 562	3 577	3 660	3 743
358	Total	n	32 117	33 421	33 366	31 971	33 095	34 531	33 827	33 752	34 198	31 606	30 695
359	Sciences de la santé	n	1 474	1 482	1 533	1 992	2 201	2 387	2 323	2 513	2 512	2 546	2 550
360	Sciences pures	n	194	231	277	237	264	279	195	219	189	198	169
361	Sciences appliquées	n	1 114	1 303	1 350	1 366	1 444	2 251	2 380	2 479	2 352	2 240	2 088
362	Arts	n	772	782	719	662	703	645	601	689	672	648	665
363	Lettres	n	2 375	2 588	2 552	2 247	2 260	2 438	2 413	2 433	3 660	2 004	1 463
364	Sciences humaines	n	3 068	3 339	3 212	3 111	3 084	3 198	3 039	2 978	2 843	2 877	2 717
365	Éducation	n	1 668	1 634	1 737	1 537	1 745	1 779	1 579	1 637	1 590	1 563	1 793
366	Droit	n	153	125	136	128	145	133	134	133	133	132	132
367	Administration	n	15 434	15 625	15 876	15 044	15 173	15 545	15 376	14 643	14 118	13 249	12 767
368	Autres	n	5 865	6 312	5 974	5 647	6 076	5 876	5 787	6 028	6 129	6 149	6 351

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)											
Total (toutes les sanctions)		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
369	Hommes	n	33 260	34 553	35 470	36 452	37 964	39 236	39 301	39 208	39 861	38 373	37 746
370	Sciences de la santé	n	657	721	775	942	986	1 066	1 078	1 119	1 119	1 114	1 155
371	Sciences pures	n	1 398	1 449	1 550	1 553	1 605	1 616	1 523	1 503	1 539	1 472	1 470
372	Sciences appliquées	n	7 150	7 693	8 148	8 589	9 306	10 030	10 390	10 600	11 017	10 945	11 063
373	Arts	n	802	912	1 010	1 010	1 073	1 085	1 092	1 141	1 147	1 154	1 080
374	Lettres	n	1 008	1 095	1 065	1 033	1 093	1 214	1 154	1 123	1 550	919	775
375	Sciences humaines	n	4 811	4 993	4 896	4 887	5 032	5 076	4 961	4 898	4 794	4 600	4 280
376	Éducation	n	2 436	2 545	2 627	2 640	2 767	2 844	2 752	2 689	2 672	2 642	2 729
377	Droit	n	243	242	268	247	259	242	227	238	259	243	258
378	Administration	n	11 925	11 884	12 245	12 618	12 736	13 027	13 083	12 828	12 522	12 090	11 457
379	Autres	n	2 830	3 019	2 886	2 933	3 107	3 036	3 041	3 069	3 242	3 194	3 479
380	Femmes	n	52 222	54 063	55 342	56 122	58 429	59 971	59 363	59 447	59 298	57 915	56 991
381	Sciences de la santé	n	3 914	4 053	4 270	4 994	5 529	5 959	6 093	6 396	6 395	6 535	6 561
382	Sciences pures	n	1 254	1 280	1 376	1 468	1 526	1 568	1 530	1 565	1 579	1 571	1 537
383	Sciences appliquées	n	1 642	1 768	1 927	2 071	2 251	2 386	2 454	2 572	2 703	2 865	2 969
384	Arts	n	2 133	2 277	2 291	2 313	2 457	2 389	2 283	2 374	2 260	2 304	2 290
385	Lettres	n	2 772	2 899	2 978	2 786	2 837	2 976	2 928	2 927	3 697	2 653	2 098
386	Sciences humaines	n	11 331	11 758	11 899	11 807	12 152	12 462	12 156	12 103	11 629	11 401	10 994
387	Éducation	n	8 483	8 812	9 012	9 039	9 618	9 707	9 521	9 171	8 913	8 761	8 910
388	Droit	n	547	475	505	506	501	477	501	530	530	538	552
389	Administration	n	16 436	16 741	17 208	17 471	17 519	18 117	18 051	17 729	17 441	17 022	16 167
390	Autres	n	3 710	4 000	3 876	3 667	4 039	3 930	3 846	4 080	4 151	4 265	4 913
391	Total	n	85 482	88 616	90 812	92 574	96 393	99 207	98 664	98 655	99 159	96 288	94 737
392	Sciences de la santé	n	4 571	4 774	5 045	5 936	6 515	7 025	7 171	7 515	7 514	7 649	7 716
393	Sciences pures	n	2 652	2 729	2 926	3 021	3 131	3 184	3 053	3 068	3 118	3 043	3 007
394	Sciences appliquées	n	8 792	9 461	10 075	10 660	11 557	12 416	12 844	13 172	13 720	13 810	14 032
395	Arts	n	2 935	3 189	3 301	3 323	3 530	3 474	3 375	3 515	3 407	3 458	3 370
396	Lettres	n	3 780	3 994	4 043	3 819	3 930	4 190	4 082	4 050	5 247	3 572	2 873
397	Sciences humaines	n	16 142	16 751	16 795	16 694	17 184	17 538	17 117	17 001	16 423	16 001	15 274
398	Éducation	n	10 919	11 357	11 639	11 679	12 385	12 551	12 273	11 860	11 585	11 403	11 639
399	Droit	n	790	717	773	753	760	719	728	768	789	781	810
400	Administration	n	28 361	28 625	29 453	30 089	30 255	31 144	31 134	30 557	29 963	29 112	27 624
401	Autres	n	6 540	7 019	6 762	6 600	7 146	6 966	6 887	7 149	7 393	7 459	8 392

Nom de l'établissement : Réseau de l'Université du Québec																Date : 2020-10-06	
I. Éléments d'information																Page 3 de 8	
II. Observations																III. Remarques	
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE																	
Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade																	
	Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
Taux de réussite des études de baccalauréat																	
402	Persévérance après 1 an	%	85,57	85,31	84,92	84,78	84,99	85,96	84,79	85,97	85,56	86,72	84,68	83,23	83,27	84,19	84,94
403	Diplomation après 6 ans	%	75,20	74,47	74,12	74,25	75,08	74,99	75,12	75,20	76,53	77,40	75,91				
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																	
404	Sciences de la santé	%	83,33	85,77	80,99	85,06	83,87	85,12	86,91	82,58	85,20	86,82	89,05				
405	Sciences pures	%	74,51	70,81	71,96	72,40	70,53	67,94	63,42	68,93	68,59	72,27	69,59				
406	Sciences appliquées	%	71,33	71,35	73,33	73,31	74,15	74,44	76,06	76,51	77,67	76,11	75,07				
407	Arts	%	72,83	63,94	67,97	69,22	68,61	70,05	62,83	67,85	69,82	69,57	70,15				
408	Lettres	%	70,46	62,77	65,02	61,34	65,47	61,88	65,14	62,15	57,71	58,87	59,21				
409	Sciences humaines	%	75,31	74,81	74,24	74,26	75,39	76,15	76,02	75,07	76,04	77,97	75,47				
410	Éducation	%	79,36	78,67	78,40	77,62	78,21	74,41	76,45	76,17	76,01	79,12	76,81				
411	Droit	%	83,00	84,15	84,85	85,56	85,71	95,12	92,22	87,36	87,50	85,42	85,71				
412	Administration	%	73,74	75,64	72,45	72,18	72,56	75,33	74,03	76,50	80,33	79,27	77,64				
413	Autres	%	41,18	40,28	29,59	52,52	67,68	70,71	74,07	65,52	71,43	69,29	66,67				
Taux de réussite des études de 2e et de 3e cycles																	
414	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	63,66	61,69	61,45	65,42	62,03	64,53	63,94	65,98	64,63	68,65	68,70	67,40	67,95		
415	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	70,10	69,12	68,34	71,65	70,15	71,19	71,45	72,99	72,17	74,86	74,00				
416	Diplomation au doctorat après 8 ans	%	47,28	44,58	44,14	50,89	49,32	64,91	59,72	52,36	56,25						
Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade (Total de la cohorte en nombre absolu)																	
	Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
Baccalauréat	n	9 076	9 408	9 392	9 479	9 598	9 494	9 754	10 590	11 043	11 052	11 668	12 269	11 571	11 407	11 375	
Maîtrise	n	1 321	1 480	1 336	1 284	1 293	1 215	1 331	1 355	1 459	1 480	1 642	1 724	1 816			
Doctorat	n	313	332	333	336	365	379	360	445	416							

		Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade (N de diplômés)															
		Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Réussite des études de baccalauréat																	
417	Persévérance après 1 an	n	7 766	8 026	7 976	8 036	8 157	8 161	8 270	9 104	9 448	9 584	9 880	10 211	9 635	9 603	9 662
418	Diplomation après 6 ans	n	6 825	7 006	6 961	7 038	7 206	7 120	7 327	7 964	8 451	8 554	8 857				
Réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant		n															
419	Sciences de la santé	n	280	452	443	427	473	492	498	545	564	626	716				
420	Sciences pures	n	342	342	331	299	268	284	215	295	345	331	302				
421	Sciences appliquées	n	1 102	976	957	964	978	999	1 134	1 153	1 304	1 319	1 442				
422	Arts	n	437	383	348	371	365	393	333	441	472	432	470				
423	Lettres	n	167	177	171	146	146	138	142	156	161	156	164				
424	Sciences humaines	n	1 809	1 877	1 870	1 916	1 905	1 913	2 061	2 063	2 069	2 110	2 135				
425	Éducation	n	1 649	1 667	1 684	1 696	1 640	1 486	1 464	1 646	1 587	1 656	1 696				
426	Droit	n	83	69	84	77	108	78	83	76	119	82	66				
427	Administration	n	935	1 034	1 044	1 069	1 256	1 267	1 317	1 494	1 695	1 648	1 656				
428	Autres	n	21	29	29	73	67	70	80	95	135	194	210				
Réussite des études de 2e et de 3e cycles																	
429	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	n	841	913	821	840	802	784	851	894	943	1 016	1 128	1 162	1 234		
430	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	n	926	1 023	913	920	907	865	951	989	1 053	1 108	1 215				
431	Diplomation au doctorat après 8 ans	n	148	148	147	171	180	246	215	233	234						
Durée moyenne des études au baccalauréat																	
432	Sciences de la santé	an	3,36	2,89	2,88	2,90	2,92	2,91	2,99	2,95	2,92	2,92	2,88				
433	Sciences pures	an	3,34	3,47	3,39	3,37	3,49	3,50	3,53	3,46	3,53	3,39	3,31				
434	Sciences appliquées	an	3,90	3,88	3,86	3,90	3,79	3,86	3,80	3,82	3,88	3,83	3,89				
435	Arts	an	3,29	3,39	3,28	3,26	3,43	3,31	3,16	3,23	3,17	3,21	3,18				
436	Lettres	an	3,28	3,40	3,43	3,31	3,48	3,45	3,63	3,47	3,48	3,32	3,41				
437	Sciences humaines	an	3,18	3,16	3,15	3,20	3,20	3,14	3,16	3,17	3,21	3,16	3,16				
438	Éducation	an	3,81	3,85	3,81	3,83	3,84	3,92	3,90	3,87	3,93	3,87	3,86				
439	Droit	an	3,46	3,50	3,42	3,38	3,29	3,36	3,26	3,14	3,10	3,08	3,17				
440	Administration	an	3,08	3,17	3,19	3,21	3,15	3,09	3,08	3,05	2,99	2,91	2,91				
441	Autres	an	4,11	3,99	3,99	4,42	4,65	4,52	4,62	4,54	4,59	4,21	4,41				
442	Ensemble des secteurs	an	3,47	3,45	3,43	3,46	3,44	3,43	3,42	3,41	3,42	3,37	3,39				
Durée moyenne des études de maîtrise																	
443	Sciences de la santé	an	2,61	3,22	3,00	3,33	2,78	2,97	3,61	1,90	2,03	2,15	1,65				
444	Sciences pures	an	2,76	2,93	2,73	2,70	2,69	2,68	2,70	2,70	2,69	2,80	2,73				
445	Sciences appliquées	an	2,62	2,45	2,54	2,65	2,60	2,36	2,32	2,20	2,07	1,83	1,82				
446	Arts	an	3,05	3,03	3,09	2,79	3,04	2,86	2,85	3,04	2,89	2,96	3,08				
447	Lettres	an	2,94	3,46	3,11	3,08	3,33	2,86	3,05	3,06	3,39	3,04	3,00				
448	Sciences humaines	an	3,09	3,08	2,95	3,02	3,24	3,02	3,06	3,03	3,13	2,93	2,86				
449	Éducation	an	2,48	3,34	2,96	2,83	2,81	3,21	3,69	3,43	3,28	3,60	3,37				
450	Droit	an	3,00	3,25	2,40	3,44	2,61	3,22	4,17	2,33	2,07	3,42	3,07				
451	Administration	an	2,03	2,21	2,15	2,10	2,18	2,10	2,29	2,19	2,08	2,17	1,98				
452	Autres	an	2,70	2,72	2,58	2,51	2,69	2,77	2,66	2,83	2,92	2,72	2,61				
453	Ensemble des secteurs	an	2,62	2,75	2,66	2,65	2,73	2,59	2,68	2,61	2,58	2,53	2,35				
Durée moyenne des études de doctorat																	
454	Sciences de la santé	an	5,33	5,33	5,22	5,33		5,33	5,67	4,50	5,13						
455	Sciences pures	an	5,29	4,72	5,08	5,16	4,65	4,74	4,53	4,59	4,77						
456	Sciences appliquées	an	4,96	5,61	5,44	4,98	4,98	5,17	4,99	5,15	5,21						
457	Arts	an	5,17	6,14	5,22		7,00	7,00	5,75	5,54	5,67						
458	Lettres	an	6,50	6,28	5,86	6,11	5,44	4,13	6,06	5,69	6,00						
459	Sciences humaines	an	5,87	5,85	5,98	5,69	5,23	5,41	5,71	5,76	5,84						
460	Éducation	an	3,89	4,27	5,80	4,50	4,33	4,07	3,22	6,20	4,42						
461	Droit	an					5,17		6,33		5,67						
462	Administration	an	6,67	6,45	5,60	5,79	7,07	5,13	6,33	5,71	5,17						
463	Autres	an	5,11	5,33	5,52	5,48	4,89	5,23	5,17	4,89	5,05						
464	Ensemble des secteurs	an	5,51	5,62	5,62	5,42	5,18	5,18	5,26	5,41	5,41						

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL

Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

Effectif régulier selon la catégorie de personnel	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ^P
465 Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	3 167	3 192	3 194	3 148	3 145	3 186	3 235	3 283
466 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	212	218	217	211	206	202	205	193
467 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	1584	1589	1601	1589	1567	1575	1584	1609
468 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	36	35	37	41	43	41	40	41
469 Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.						9	13	12
470 Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	21	24	24	18	16	21	18	17
471 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	488	498	498	496	498	508	519	553
472 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	463	469	459	450	472	486	498	500
473 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	119	120	117	112	112	116	122	126
474 Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	244	239	241	231	231	228	236	232
475 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.								
476 Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	3 462	3 546	3 591	3 544	3 584	3 641	3 725	3 808
477 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	152	159	155	148	147	157	160	168
478 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	984	1 029	1 076	1 099	1 107	1 117	1 165	1 175
479 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	68	67	68	78	81	82	85	87
480 Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.						3	4	5
481 Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	19	21	21	12	12	11	14	14
482 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	636	649	680	682	690	724	737	793
483 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	468	467	466	455	465	471	477	496
484 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 094	1 112	1 080	1 029	1 040	1 034	1 042	1 035
485 Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	41	42	45	41	42	42	41	35
486 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.								
487 Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	6 629	6 738	6 785	6 692	6 729	6 827	6 960	7 091
488 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	364	377	372	359	353	359	365	361
489 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 568	2 618	2 677	2 688	2 674	2 692	2 749	2 784
490 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	104	102	105	119	124	123	125	128
491 Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.						12	17	17
492 Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	40	45	45	30	28	32	32	31
493 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 124	1 147	1 178	1 178	1 188	1 232	1 256	1 346
494 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	931	936	925	905	937	957	975	996
495 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 213	1 232	1 197	1 141	1 152	1 150	1 164	1 161
496 Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	285	281	286	272	273	270	277	267
497 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.								

Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

Effectif non régulier selon la catégorie de personnel		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ^P
498	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 314	2 516	2 642	2 429	2 217	2 373	2 483	2 496
499	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	18	11	12	8	8	4	8	14
500	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	54	47	65	58	49	59	63	59
501	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	331	304	366	354	331	398	424	491
502	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 089	1 326	1 301	1 239	1 192	1 229	1 327	1 226
503	Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	1			1				1
504	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	254	266	278	229	208	206	208	222
505	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	193	195	190	149	122	135	137	140
506	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	88	72	93	71	59	67	69	71
507	Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	79	69	71	65	54	51	51	68
508	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	207	226	266	255	194	224	196	204
509	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 992	3 197	3 213	3 116	2 911	3 059	3 454	3 366
510	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	5	3	10	9	11	15	14	11
511	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	47	42	41	41	56	54	63	75
512	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	379	380	406	408	376	386	471	480
513	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 217	1 491	1 492	1 453	1 475	1 566	1 864	1 751
514	Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	2	1	1	1				1
515	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	391	385	354	318	299	315	365	393
516	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	158	171	182	149	116	124	143	141
517	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	460	404	411	384	333	320	298	305
518	Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	28	30	30	26	19	17	21	25
519	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	305	290	286	327	226	262	215	184
520	Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	5 311	5 715	5 860	5 545	5 130	5 433	5 938	5 862
521	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	23	14	22	17	19	19	22	25
522	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	101	89	106	99	105	113	126	134
523	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	710	684	772	762	707	784	895	971
524	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 310	2 819	2 798	2 692	2 669	2 796	3 191	2 977
525	Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	3	1	1	2				2
526	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	645	651	632	547	507	521	573	615
527	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	351	366	372	298	238	259	280	281
528	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	548	476	504	455	392	387	368	376
529	Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	107	99	101	91	73	68	72	93
530	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	513	516	552	582	420	486	411	388

Effectif de chargés de cours		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ^P
531	Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	2852	2975	3046	3028	3059	3041	3089	3050
532	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1653	1712	1743	1720	1765	1715	1735	1701
533	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1199	1263	1303	1308	1294	1326	1354	1349

n.d. Données non disponibles

n.a. Données non applicables

Notes méthodologiques

1. Sources de données

Enquête SYSPER, fichiers de déclaration finaux, 2012-2013 à 2018-2019, septembre 2020.

Enquête SYSPER, fichiers de déclaration provisoires, 2019-2020, septembre 2020.

2. Sélection du personnel

Conformément aux définitions exprimées par la Commission parlementaire à l'onglet "Définitions et informations", nous avons retenu tous les employés qui recevaient une rémunération de base au 1er octobre. Ceci inclut autant les employés à temps plein qu'à temps partiel, que les réguliers, contractuels, temporaires, substituts ou surnuméraires. « Veuillez noter que les employés en congé (sans solde, maladie, parental, de perfectionnement ou sabbatique) font partie des effectifs. Les employés ne sont dénombrés qu'une seule fois dans le tableau. Une méthodologie de prépondérance a été utilisée dans les situations de double emplois dans laquelle, par exemple, les emplois périphériques ne sont pas choisis en premier. ». Plus précisément, les prépondérances permettent par exemple de prioriser un emploi régulier à temps plein de professionnel par rapport à un emploi non régulier à temps plein de gérance, si les deux sont identifiés comme étant actifs au 1er octobre. À noter que les effectifs de professeurs correspondent à ceux de la page 1.

La grille de prépondérance est la suivante et doit se lire de gauche à droite (A à C), puis de haut en bas (1 à 10) :

Statut de poste (A)	Régime d'emploi (B)	Groupe d'emploi (C)
1. Régulier	1. Temps plein	1. Direction
		2. Professeurs
		3. Gérance
		4. Professionnel
		5. Technique
		6. Bureau
		7. Métiers et services
		8. Autre personnel E&R
		9. Personnel périphérique E&R
		10. Personnel périphérique de soutien
	2. Temps partiel	1. Direction
		2. Professeurs
		3. Gérance
		4. Professionnel
		5. Technique
		6. Bureau
		7. Métiers et services
		8. Autre personnel E&R
		9. Personnel périphérique E&R
		10. Personnel périphérique de soutien
2. Non régulier	1. Temps plein	1. Direction
		2. Professeurs
		3. Gérance
		4. Professionnel
		5. Technique
		6. Bureau
		7. Métiers et services
		8. Autre personnel E&R
		9. Personnel périphérique E&R
		10. Personnel périphérique de soutien
	2. Temps partiel	1. Direction
		2. Professeurs
		3. Gérance
		4. Professionnel
		5. Technique
		6. Bureau
		7. Métiers et services
		8. Autre personnel E&R
		9. Personnel périphérique E&R
		10. Personnel périphérique de soutien

4. Sélection des chargés de cours

Conformément aux définitions exprimées par la Commission parlementaire à l'onglet "Définitions et informations", nous avons retenu uniquement les chargés de cours qui, au 1er octobre, recevaient une rémunération de base, autre qu'une rétroactivité, pour une activité d'enseignement listée dans le système GDEU. À noter que l'effectif des chargés de cours correspond à celui de la page 1.

5. Déclinaison selon le genre et total

Les individus non genrés ou pour lesquels le genre n'est pas documenté au système sont exclus des répartitions homme/femme, mais font partie des totaux.

^P Les données sur le personnel pour l'année 2019-2020 sont provisoires, n'ayant fait l'objet d'aucune reddition de compte et n'ayant donc fait l'objet d'aucune approbation de diffusion par l'établissement.

Nom de l'établissement : Réseau de l'Université du Québec											Date : 2020-10-06			
Source: IFR (UQ) et SYSPER (BCI); compilation DRI-UQ, septembre 2020											Page 8 de 8			
I. Éléments d'information		II. Observations									III. Remarques			
INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE														
Exercice recensement des octrois (1er avril au 30 mars)														
Fonds de recherche par source de financement		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
685	Fonds de recherche (total)	k\$	167 768	159 672	161 084	143 924	157 101	179 692	207 077	208 010	
686	Subventions d'infrastructure de la FCI	k\$	10 457	15 752	10 516	5 826	11 188	21 163	15 839	8 335	Symbole:
687	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	k\$	2 704	1 595	1 181	2 743	1 302	2 584	8 411	917	(...) Les données concernant le personnel ne sont pas disponibles pour cette période.
688	Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)	k\$	67 072	59 198	64 144	59 264	62 082	66 118	73 880	79 491	
689	Chaires de recherche du Canada	k\$	12 658	12 217	11 806	11 200	11 050	10 900	11 858	11 627	
690	Organismes subventionnaires canadiens	k\$	44 774	43 317	44 728	45 869	49 058	52 305	57 019	62 470	
691	Gouvernement du Canada	k\$	9 640	3 664	7 609	2 195	1 973	2 913	5 003	5 394	
692	Subventions de recherche du Québec	k\$	33 410	30 009	29 559	24 444	23 426	27 997	32 275	36 724	
693	Fonds de recherche du Québec	k\$	18 588	18 970	20 363	18 701	19 026	21 179	24 083	27 171	
694	Gouvernement du Québec	k\$	14 822	11 039	9 196	5 743	4 400	6 818	8 192	9 553	
695	Financement institutionnel	k\$	13 800	12 498	15 278	13 201	14 955	13 328	15 521	14 457	
696	Autres sources	k\$	40 325	40 619	40 406	38 446	44 149	48 502	61 151	68 086	
697	Contrats	k\$	20 818	21 755	19 693	19 221	23 307	26 410	34 662	39 153	
...	Exclusion		61 741	65 603	57 633	47 278	40 489	50 845	48 772	45 592	Les exclusions correspondent aux octrois retirés des
...	non associé à un professeur-chercheur	k\$	24 649	27 688	21 076	18 749	22 608	32 625	29 852	26 175	calculs afin de respecter la méthodologie proposée.
...	FIR du gouvernement fédéral	k\$	16 670	16 591	16 917	17 242	17 881	18 220	18 920	19 417	
...	FIR du gouvernement provincial	k\$	20 422	21 324	19 640	11 287	0	0	0	0	
Exercice recensement des octrois (1er avril au 30 mars)														
Fonds de recherche par secteur disciplinaire		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
698	Fonds de recherche (total)	k\$	167 768	159 672	161 084	143 924	157 101	179 692	207 077	208 010	
699	Sciences de la santé	k\$	8 232	7 484	6 333	5 975	5 646	6 304	7 637	9 232	
700	Sciences pures	k\$	58 292	54 947	54 126	51 986	54 502	65 859	74 123	72 075	
701	Sciences appliquées	k\$	51 350	45 962	51 009	41 617	49 250	49 102	60 194	59 522	
702	Arts	k\$	1 716	3 104	1 686	1 376	1 551	1 750	1 688	2 304	
703	Lettres	k\$	2 897	2 765	2 929	2 513	2 173	2 628	2 579	2 504	
704	Sciences humaines	k\$	27 693	28 989	26 554	26 769	28 626	36 237	41 306	42 605	
705	Éducation	k\$	6 872	6 094	6 327	4 955	4 876	5 348	7 376	7 169	
706	Droit	k\$	453	476	620	490	560	793	543	472	
707	Administration	k\$	9 097	8 388	9 532	7 059	8 050	7 156	9 487	10 616	
708	Autres	k\$	1 166	1 465	1 968	1 185	1 866	4 513	2 143	1 510	

Exercice recensement des octrois (1er avril au 30 mars)														
	Taux de professeurs disposant de fonds de recherche	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
709	Professeurs-chercheurs financés	%	67,8	66,8	67,1	65,7	67,3	67,4	67,9	64,5	
710	Sciences de la santé	%	60,2	66,9	73,3	73,3	60,4	67,0	68,4	52,7	
711	Sciences pures	%	83,3	82,9	83,5	81,4	80,9	83,6	85,0	82,3	
712	Sciences appliquées	%	82,6	80,6	80,8	78,6	80,5	77,2	76,2	74,6	
713	Arts	%	56,3	54,2	55,2	54,2	56,1	55,7	57,3	59,1	
714	Lettres	%	67,9	67,9	72,2	67,0	67,0	73,1	71,3	59,4	
715	Sciences humaines	%	70,4	71,7	68,3	66,8	70,8	71,4	72,0	70,4	
716	Éducation	%	62,9	61,2	64,8	61,5	66,7	65,3	68,6	64,6	
717	Droit	%	52,8	63,9	56,4	63,2	64,1	73,0	47,4	48,6	
718	Administration	%	48,2	40,5	42,1	42,4	44,9	41,0	43,4	40,8	
719	Autres	%	75,0	84,6	76,5	87,5	85,7	91,7	90,9	80,0	
Exercice recensement des octrois (1er avril au 30 mars)														
	Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
720	Financement médian (ensemble des secteurs)	\$	26 228	29 199	33 116	28 615	29 019	29 027	33 264	38 558	Seulement les chercheurs disposant de fonds de recherche entrent dans le calcul de la médiane.
721	Sciences de la santé	\$	11 313	10 218	7 829	9 500	11 500	11 063	11 997	24 468	
722	Sciences pures	\$	103 831	99 042	95 414	97 184	106 075	105 592	127 193	147 494	
723	Sciences appliquées	\$	54 372	54 502	51 754	49 658	46 915	57 400	57 775	58 395	
724	Arts	\$	10 000	12 467	9 955	10 640	12 404	11 500	16 602	11 123	
725	Lettres	\$	16 293	13 189	16 764	13 180	13 098	11 479	19 040	26 313	
726	Sciences humaines	\$	24 182	24 077	24 315	22 390	25 404	28 032	30 680	35 442	
727	Éducation	\$	19 725	20 787	16 702	12 973	16 527	16 389	18 451	21 748	
728	Droit	\$	8 214	8 288	24 109	14 585	17 853	16 285	17 569	18 897	
729	Administration	\$	12 000	15 468	14 878	12 629	16 461	13 608	16 503	20 479	
730	Autres	\$	23 938	43 076	43 450	51 713	109 373	153 003	168 342	131 575	